



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi



PRIMATURE

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE  
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
LE PREMIER MINISTRE**

**MAÎTRE SOULEYMANE NDENE NDIAYE**

Dakar le 23 juillet 2009

MAÏO  
NDI

ANNEE 2009

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XI° LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE 2009

COMPTE RENDU IN- EXTENSO

SEANCE DU JEUDI 23 JUILLET 2009

Déclaration de politique générale de Monsieur Souleymane Ndéné  
Ndiaye, Premier Ministre

Sommaire

	<b>Pages</b>
1 - Membres du Gouvernement présents.....	02
2 - Ouverture de la séance.....	04
3 - Discussion générale.....	73
4 - Fin de la séance.....	176

Secrétaires élus

- Madame Gnagna THOURE  
- Monsieur Abdoulaye DIENG n°1

Présidence de

- Monsieur Mamadou SECK,  
Président

**Séance plénière du jeudi 23 juillet 2009**

*(La séance est ouverte à 09h 30)*

- 1 -

**MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS**

Sont au banc du Gouvernement :

- Monsieur Souleymane Ndéné Ndiaye, Premier Ministre ;
- Monsieur Cheikh Tidjane Sy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de la Décentralisation ;
- Monsieur Cheikh Tidiane Gadio, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères;
- Monsieur Abdoulaye Diop, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances;
- Maître Madické Niang, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice;
- Monsieur Bécaye Diop, Ministre d'Etat, Ministre des Forces armées;
- Monsieur Djibo Leyti Kâ, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels;
- Monsieur Habib Sy, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, de l'Emploi, du Travail et des Organisations professionnelles;
- Monsieur Karim Wade, Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures;
- Monsieur Oumar Sarr, Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- Monsieur Ousmane Ngom, Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de la Transformation alimentaire des produits agricoles et des PME;



- Madame Ndèye Khady Diop, Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Solidarité nationale, de la Sécurité alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Microfinance et de la Petite enfance;
- Monsieur Abdourahim Agne, Ministre des Télécommunications, des TICS, des Transports terrestres et des Transports ferroviaires;
- Monsieur Moustapha Sourang, Ministre de l'Enseignement supérieur, des Universités et des Centres universitaires;
- Monsieur Kalidou Diallo, Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire et du moyen secondaire;
- Monsieur Samuel Amet Sarr, Ministre de l'Energie et des Biocarburants;
- Monsieur Khouraïssi Thiam, Ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et des Transports maritimes;
- Madame Thérèse Coumba Diop, Ministre de la Santé, de la Prévention et de l'Hygiène publique;
- Madame Fatou Gaye Sarr, Ministre de l'Agriculture et de la Pisciculture;
- Madame Oumou Khairy Guèye Seck, Ministre de l'Elevage;
- Monsieur Serigne Mamadou Bousso Lèye, Ministre de la Culture, de la Francophonie et des Langues nationales;
- Monsieur Amadou Tidiane Bâ, Ministre de la Recherche scientifique;
- Monsieur Moussa Sakho, Ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle;
- Monsieur Mamadou Lamine Keita, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs;
- Monsieur Faustin Diatta, Ministre du NEPAD et des Relations avec le Parlement;
- Monsieur Sada Ndiaye, Ministre des Sénégalais de l'Extérieur;
- Monsieur Moustapha Guirassy, Ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement;
- Monsieur Thierno Lô, Ministre de l'Artisanat, du Tourisme et des Relations avec le secteur privé et le secteur informel;
- Monsieur Amadou Niang, Ministre du Commerce;
- Monsieur Abdoulaye Sow, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances, chargé du Budget;
- Monsieur Aliou Sow, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de la Décentralisation, chargé des Collectivités locales et de la Décentralisation;
- Monsieur Khadim Guèye, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pisciculture, chargé des relations avec les Organisations paysannes et de la Syndicalisation des agriculteurs.



**OUVERTURE DE LA SEANCE**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs la séance est ouverte.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée nationale vous souhaite la bienvenue. Monsieur le Premier Ministre, votre présence avec les membres du Gouvernement dans notre hémicycle ce matin répond aux prescriptions de l'article 55 de notre Constitution dont l'alinéa premier est ainsi rédigé :

« Après sa nomination, le Premier Ministre fait sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. Cette déclaration est suivie d'un débat qui peut, à la demande du Premier Ministre donner lieu à un vote de confiance ».

Monsieur le Premier Ministre, la représentation nationale vous adresse ses félicitations et renouvelle ses engagements ainsi que sa disponibilité aux membres du Gouvernement. Elle souhaite que la confiance dont vous a tous honorés son Excellence Monsieur le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, se renforce chaque jour davantage.

Monsieur le Premier Ministre, la séance que nous ouvrons vous offre l'occasion sous le regard des Sénégalais qui nous suivent de débattre avec les députés de la politique que vous allez conduire. Mais nous aurions tant souhaité tenir ce débat sous un jour plus heureux. En effet,

la tristesse habite toujours et pour longtemps encore notre institution qui vient de perdre un de ses membres en la personne de Youssouph DIOP décédé le 12 juillet 2009 à Paris.

Aujourd'hui, l'hémicycle endeuillé lui rend un hommage mérité. En votre nom à tous comme au mien propre, je renouvelle mes condoléances les plus émues à sa veuve, à sa famille et à ses proches.

Notre totale solidarité le réacquise dans ses moments d'épreuves que nous savons difficile.

Nos pensées vont également vers tous ceux qui ont cheminé avec Youssouph DIOP durant son exemplaire carrière administrative. Nous les assurons de notre sympathie. Mes chers collègues, en livrant mes sentiments personnels, je suis sûr d'être votre fidèle porte parole, tant Youssouph DIOP faisait l'unanimité sur ses qualités intellectuelles humaines et morales. Le contact et les premiers échanges révélaient un profond humanisme ainsi qu'une parfaite maîtrise de son domaine de compétence privilégié, les finances publiques dans tous les aspects de cette matière. Dimanche dernier, en prenant la parole au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour présenter les condoléances à la famille, le professeur Iba Der THIAM rappelait à juste titre le savoir être de Youssouph DIOP qui lui permettait de faire bénéficier à chacun de son vaste savoir. De Youssouph DIOP, la Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique a reçu l'apport fécond de plus de trente ans de carrière au Ministère de l'Economie et des Finances qui en ont fait un cadre de très haut niveau. Il me plaît donc de saluer en connaissance de cause le travail qu'il y a abattu. Mon témoignage est fondé sur un compagnonnage loyale et efficace que n'a pas distendu la présidence de l'Assemblée nationale que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Bien au contraire, point focal du volet « *Amélioration de la qualité du travail parlementaire* » du Programme National de Bonne Gouvernance, financé par l'Union européenne, Youssouph DIOP a conçu et mis en œuvre des séminaires utiles de renforcement de capacité des Députés sur les finances publiques, de manière générale et plus spécialement sur le contrôle budgétaire, une des missions essentielles de notre Assemblée.



Chacun peut alors mesurer l'étendue de la perte que nous venons de subir.

Nous prions le Tout Puissant de réserver à Youssouph DIOP le meilleur des accueils et de nous accorder la grâce de supporter le chagrin de sa disparition.

Monsieur le Premier Ministre,

Madame, Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique,

Mes chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande d'observer une minute de silence, à la mémoire de notre collègue Youssouph DIOP, Député à l'Assemblée nationale du Sénégal.

Je vous remercie.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord rappeler au public que, conformément aux dispositions de l'article 54 de notre Règlement intérieur, « Toute personne qui manifeste bruyamment son approbation ou sa désapprobation est sur le champ expulsée par les agents chargés du maintien de l'ordre. »... **[Passage en wolof]**...

Je rappelle également que les téléphones portables doivent rester fermés durant tous nos travaux... **[Passage en wolof]**... Je vous remercie.

L'ordre du jour appelle la déclaration de politique générale de Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre vous avez la parole.

**MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Honorables Députés,**

Je rends grâce à Dieu, qui m'accorde aujourd'hui le privilège de m'adresser aux Représentants du Peuple, pour vous apporter, avant toute chose, le salut bien républicain de mon Gouvernement et de prendre date avec l'ensemble de mes compatriotes.

Le 25 février 2007, le peuple sénégalais, satisfait des réalisations et du bilan du septennat, a renouvelé sa confiance à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE.

A mi-parcours de son second mandat, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, m'a confié la difficile mais exaltante mission de poursuivre son ambitieux programme pour le Sénégal. Difficile, parce que le contexte global l'est, exaltante parce qu'il nous incombe d'apporter aux sénégalaises et aux sénégalais les changements attendus.

Je renouvelle, ici, à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, ma très profonde gratitude ainsi que l'assurance de ma détermination à l'accompagner dans l'accomplissement de sa généreuse ambition pour notre pays et notre continent.

C'est donc investi de sa confiance, avec certes de la fierté, de l'émotion, mais surtout une grande humilité que je vous présente aujourd'hui, le programme du Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de diriger.

Cette confiance, je la perçois comme un grand honneur, en ce qu'elle m'offre l'opportunité de contribuer modestement, à l'œuvre de cet Homme d'Etat émérite, au leadership international incontestable.

Je peux d'ores et déjà vous affirmer que j'ai pris l'exacte mesure des attentes de nos compatriotes et de l'ampleur des charges qui sont les miennes.

Je prends l'engagement, avec l'ensemble du Gouvernement, de les assumer pleinement, en mettant en avant, les principes de base qui fondent l'éthique et la bonne gouvernance.

A mes prédécesseurs, je rends hommage, pour avoir contribué, chacun en ce qui le concerne, à asseoir les fondamentaux d'un Sénégal émergent.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Le contexte politique actuel est assez inhabituel pour justifier de nouveaux comportements, de nouveaux discours, de nouvelles initiatives.

Les élections locales du 22 mars dernier ont démontré la vitalité de notre démocratie.

Le Peuple sénégalais a exprimé, dans la paix, la liberté, la transparence, et en toute responsabilité, ses choix pour la gestion des collectivités locales.

Comme en février 2007, chaque bulletin de vote a été porteur d'un message.



Le Gouvernement, à la suite du Chef de l'Etat, s'engage à accompagner les nouveaux élus dans la gestion des compétences qui leur sont transférées.

Prendre en compte les demandes prioritaires des populations dans la conduite des politiques publiques sera donc notre credo.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Investis au soir du 3 juin 2007, par le peuple sénégalais, du pouvoir de le représenter et de contrôler le pouvoir exécutif, vous êtes les dépositaires de ses aspirations.

Appliquant les directives du Chef de l'Etat, et conformément aux usages démocratiques, j'ai l'intention de faire du Parlement - le Sénat et l'Assemblée nationale - un lieu privilégié de communication et de dialogue sur l'action gouvernementale.

Nous répondrons à cette exigence selon des modalités qu'il vous plaira, bien entendu, de définir.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Dans son programme politique, le Chef de l'Etat a mis au cœur de ses priorités, la satisfaction des besoins fondamentaux des populations : de meilleures conditions d'existence, un cadre de vie sain, un habitat salubre, une bonne éducation, un accès adéquat à la santé et à l'emploi décent, dans un environnement économique porteur de progrès.

Les réalisations enregistrées depuis 2000 dans les différents secteurs économiques et sociaux portent l'empreinte de ses options.

Je rappellerai à ce sujet, sans que l'énumération soit exhaustive, que la bataille pour l'accès à l'école pour tous est en train d'être gagnée, avec un taux brut de scolarisation de 90 % dans l'enseignement élémentaire.

En outre, des résultats encourageants ont été obtenus, en matière d'accès aux soins de santé de base, de couverture vaccinale, avec un taux de 80%.

Des progrès ont été aussi enregistrés dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, dont le taux de prévalence se situe à moins de 1 %.

Avec un taux de 75,5%, l'accès à l'eau potable connaît des progrès notables en milieu rural même si nous enregistrons encore près d'une centaine de forages en panne sur un parc de 1250.

En termes, d'emplois, plus de quinze mille (15.000) personnes ont été recrutées dans la Fonction Publique, dont les agents ont bénéficié, dans le même temps, d'une revalorisation notable de leurs traitements et salaires.

Notre pays continue de bénéficier de la confiance renouvelée de ses partenaires techniques et financiers, comme en témoigne, l'approbation, le 2 novembre 2007 par

le FMI, de notre programme dénommé, Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

Ce programme met l'accent sur la poursuite d'une politique budgétaire saine, le renforcement de la gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques.

La troisième revue de ce programme et celle effectuée au titre de la Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FCE) tenues en juin 2009, ont été concluantes.

Elles ont permis à notre pays de bénéficier d'une augmentation de l'aide financière que lui accorde le FMI, d'un montant d'environ cent douze millions (112.000.000) de dollars US portant l'enveloppe globale à cent quatre vingt six millions (186.000.000) de dollars US.

Dans le même temps, l'Accord sur la Facilité a connu une prolongation de 12 à 18 mois pour permettre à notre pays de compenser les effets de la crise économique mondiale sur sa balance des paiements.

Cela confirme la justesse des efforts fournis pour consolider la stabilité macroéconomique, rehausser le potentiel de croissance du pays et faire reculer la pauvreté.

Le Sénégal attire ainsi davantage d'investisseurs privés étrangers, grâce aux différentes réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires. Le délai de création d'une entreprise est passé de 58 jours à 48 heures.

Pour accélérer la croissance et assurer la prise en charge des besoins essentiels des populations, diverses infrastructures sortent de terre, modifiant qualitativement le paysage de nos villes et de nos campagnes, entretenant l'espoir légitime de nos compatriotes pour un avenir reluisant.

Enfin, notre pays est entré de plain-pied dans une phase active d'exploitation de ses gisements miniers.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Le chemin parcouru est certes jalonné de progrès bien visibles, mais, il y'a encore à faire, au regard de l'acuité de la demande sociale.

Les résultats obtenus, l'ont été dans un contexte marqué, au cours de ces deux dernières années, par une conjoncture mondiale défavorable, avec une flambée sans précédent des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires.

Les réponses conjoncturelles apportées à ces crises ont coûté à nos finances publiques, entre 2006 et 2008, un montant de 374 milliards FCFA, sous forme de subventions directes et indirectes.

Ces efforts ont été consentis, sur les directives du Chef de l'Etat, afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages et atténuer les effets des chocs exogènes sur le panier de la ménagère.



Je vous laisse imaginer, Monsieur le Président, Honorables Députés, le nombre de kilomètres de routes, de salles de classes, de collèges, de maternités, de postes de santé, d'hôpitaux, d'aménagements hydroagricoles, de forages, auxquels il a fallu renoncer depuis 3 ans, du fait de notre forte dépendance énergétique et alimentaire vis-à-vis de l'étranger.

Les efforts budgétaires de l'Etat, bien que très importants, n'ont toutefois pu limiter, qu'en partie, le renchérissement du coût de la vie, supporté avec difficulté, mais dans la dignité, par les ménages.

La principale réponse structurelle à la crise alimentaire a été le lancement en avril 2008, à l'initiative de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance, GOANA.

Dès la première année, la production de riz, denrée stratégique s'il en est pour notre pays, a permis d'accroître le taux d'autosuffisance de 19 à 40%.

Au total, le taux de couverture de nos besoins céréaliers est passé de 38% à 69% entre 2007 et 2008.

La relance par l'agriculture s'avère d'autant plus incontournable que la crise financière s'est diffusée sur tous les marchés et s'est transformée en 2009, en une crise économique et sociale, sans précédent, depuis celle de 1929.

L'économie mondiale est en récession avec des prévisions de croissance de moins de 1% pour 2009.

Les incidences de cette crise modifient, sans cesse, le quotidien de millions de personnes à travers le monde et, du fait de la globalisation, nos compatriotes ne sont épargnés ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du territoire national.

Cette situation a conduit le Gouvernement à revoir le cadrage macroéconomique pour 2009, en ramenant le taux de croissance économique, initialement estimé à 5,2%, à 1,5%, avec une revue à la baisse des objectifs de recettes budgétaires 2009 de moins 135 milliards de FCFA.

**Il ne fait aucun doute que chaque sénégalaise, chaque sénégalais ressent aujourd'hui les moments difficiles que nous traversons.**

Cette crise est donc pour nous, l'occasion d'explorer d'autres opportunités de croissance pour atténuer les effets de la pauvreté et l'éradiquer à terme.

**Il nous faut donc, sans tarder, développer de nouvelles alternatives !**

Aujourd'hui, je veux parler à mes compatriotes agriculteurs du Baol, du Bélé Dougou, du Boundou, du Djoloff, du Fouladou, du Fouta, du Ndoucoumane, du Pakao, du Kassa, du Kadior, du Saloum, du Sine du Walo et du fin fond de tous nos terroirs, qui veulent plus de semences pour cultiver leurs terres, un meilleur accès aux marchés et des prix plus rémunérateurs pour leurs récoltes.



Je m'adresse aux pasteurs de Barkédji, de Wendou Thingoli, qui souhaitent moderniser leurs exploitations, aux pêcheurs d'Elinkine, Guet Ndar, Joal, Kayar, Kafountine, MBour, Missirah - j'en oublie certainement - préoccupés par la rareté du poisson.

Je m'adresse aux jeunes sans emploi, de Dakar à Tambacounda, de Podor à Djiembéring, des villes et villages de l'intérieur, qui, parce qu'ils rêvent d'explorer d'autres cioux, risquent leurs vies dans des embarcations de fortune, à l'heure où notre pays a besoin de bras et cerveaux valides et de leur prodigieuse énergie pour assurer sa marche vers le progrès.

Je m'adresse aux jeunes sans formation, aux jeunes en formation et aux jeunes diplômés qui ne demandent qu'à être insérés dans le secteur productif et à faire valoir leurs talents, aux milliers de sénégalaises et de sénégalais de la diaspora qui ont choisi d'explorer d'autres opportunités.

Je m'adresse aux travailleuses et aux travailleurs des secteurs formel et informel, qui dès les premières heures de la journée, partent de leur domicile à la recherche de la dépense quotidienne, aux jeunes ruraux qui quittent chaque jour nos campagnes à la quête d'une vie meilleure.

Je m'adresse également aux femmes dans les foyers, épine dorsale de nos ménages, aux travailleurs des différents corps de métiers dans les usines, les ateliers ou les abris de fortune, aux opérateurs économiques, chefs d'entreprises affectés par la crise, à tous nos compatriotes qui refusent de se résigner face aux difficultés de la vie.

Aux Sénégalaises et Sénégalais de tous âges et de toutes conditions, je voudrais, ici, dire ma conviction profonde : **des réponses appropriées à la crise sont à notre portée !**

Je vous propose donc une feuille de route qui met les préoccupations du Citoyen au cœur de l'action gouvernementale avec comme axe principal, la relance des activités économiques et la prise en charge des demandes essentielles des populations.

Dans l'immédiat, la priorité sera accordée à **l'agriculture** au sens large, un des leviers essentiels, pour accélérer la croissance, lutter plus efficacement contre la pauvreté et la cherté de la vie.

A cet égard, le Gouvernement a lancé, à partir de la présente campagne agricole, une **révolution rurale** qui reposera sur un dispositif cohérent et intégré avec :

- **la GOANA**, comme levier de promotion économique, qui structure l'ensemble des programmes agricoles et assure la valorisation du potentiel des différentes zones agrécologiques du pays ;
- **le Syndicat**, comme instrument de promotion sociale et institutionnelle des Paysans, Pasteurs et Pêcheurs ;
- **la Banque rurale**, comme outil de financement des activités et de renforcement des capacités des producteurs.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Je m'arrêterai un instant, sur les dysfonctionnements et contraintes, qui nous ont empêchés de capitaliser, au mieux, les bonnes opportunités de performances enregistrées durant la campagne agricole 2008.

Je veux évoquer, en particulier, les difficultés de financement de la campagne de commercialisation de l'arachide, le retard dans le paiement des opérateurs privés, les problèmes liés à la mise en place des intrants, au stockage et à la conservation des récoltes.

Le Gouvernement s'engage, dès à présent, à lever toutes ces contraintes, en relation avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Dans ce cadre, en application des directives du Chef de l'Etat, des mesures immédiates ont été prises pour l'apurement de toutes les dettes et la cession des intrants aux véritables producteurs.

De même, des dispositions seront arrêtées pour la fixation à bonne date du prix au producteur de l'arachide et une meilleure organisation de la campagne de commercialisation dans toutes ses phases, en relation étroite avec les industriels huiliers notamment.

En 2008, la production céréalière a atteint 1 million 739 tonnes, soit une hausse de 52% par rapport à la moyenne de ces cinq dernières années.

Dans le cadre de la GOANA 2, cette performance sera consolidée en droite ligne de nos objectifs pour assurer l'autosuffisance alimentaire.

A cet égard, nos efforts seront orientés vers l'amélioration des capacités de production, le renforcement de la productivité et la diversification des exportations.

Un effort particulier sera accordé à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, à la commercialisation et à la recherche agricole.

Il sera accompagné par la mise en place d'infrastructures rurales, d'instruments de financement plus efficaces et d'un régime foncier assurant une plus grande sécurité de l'investissement privé.

L'acquisition de matériel agricole, en cours, avec la coopération iranienne, pour un montant de près de 25 milliards de FCFA, permettra de renforcer le programme d'équipement du monde rural, initié depuis 2004 pour stimuler la productivité.

S'agissant du mil, du sorgho, du maïs, du niébé, du manioc et du fonio, les tendances actuelles devront être maintenues grâce à la politique de mise en place des intrants, à l'accroissement des superficies, à la hausse de la productivité ainsi qu'à la lutte plus accentuée contre les parasites.

En ce qui concerne le riz, la réfection des aménagements et les actions d'intensification entreprises seront maintenues pour atteindre une production de 750 mille tonnes de riz paddy dès la prochaine campagne et d'un million cinq cent mille tonnes en 2012.



La riziculture pluviale dans la partie méridionale ainsi que dans les vallées du Sine et du Saloum sera étendue par l'aménagement progressif des cuvettes.

Honorables députés, vous avez sans doute noté ces dernières années que le riz local connaît une bonne percée sur le marché national. Cette tendance sera renforcée grâce à une meilleure organisation de la filière et une plus grande implication des opérateurs privés nationaux à tous les stades : production, transformation et commercialisation.

Les cultures industrielles, l'arachide, le coton et le sésame bénéficieront d'une attention particulière avec un accent plus marqué sur la production de semences de qualité et le renforcement des équipements et matériels agricoles.

La reconstitution du capital semencier, en cours, permettra de mieux accompagner le redressement de ces filières.

Notre pays a amélioré sa production horticole, avec cinq cent quinze mille (515.000) tonnes de légumes et cent quatre vingt quinze mille (195.000) tonnes de fruits. L'intensification des productions horticoles dans les Niayes et la vallée du fleuve Sénégal contribuera à la satisfaction de la demande intérieure en pomme de terre, oignon, tomate et autres produits.

L'horticulture, qui reste une filière à énormes potentialités de génération de revenus et d'emplois, bénéficiera de meilleures conditions pour contribuer davantage à l'amélioration de notre balance commerciale.

Le Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) soutiendra son essor grâce à un financement de 13,5 milliards de FCFA.

La croissance de cette filière devra bénéficier de l'installation d'unités de conditionnement et de transformation des fruits et légumes conformes aux normes internationales d'hygiène et de qualité. Cela créera de nouvelles opportunités pour les PME/PMI, les Groupements de Promotion Féminine et les Groupements d'Intérêt Economique.

Une politique plus rationnelle sera menée pour la structuration des filières agricoles et la mise en marché des produits, autour des organisations faitières.

Pour ce qui est du Jatropha, nos objectifs de plantation 2009-2010 sont de soixante dix neuf mille (79.000) hectares et nous avons l'ambition d'atteindre trois cent vingt un mille (321.000) hectares de plantations sur l'ensemble des communautés rurales à l'horizon 2012. De nombreux opérateurs privés se sont engagés dans cette filière. Cela autorise, à moyen terme, la production d'huile brute et de bioénergies alternatives pour couvrir une grande partie de nos besoins.

L'Agence nationale du Plan REVA poursuivra son programme avec l'implantation de 30 nouveaux pôles d'émergence agricoles intégrés. Ses actions contribueront à l'approvisionnement du marché intérieur et extérieur en produits horticoles, et à l'insertion de milliers de jeunes dans une agriculture moderne.

De fortes initiatives sont également en cours pour le développement des cultures de décrue, de l'arboriculture fruitière et de petits périmètres villageois et périurbains sous irrigation.



La recherche agricole contribuera à la mise à disposition de variétés à haut rendement, adaptées aux différentes zones agroécologiques, qui seront davantage valorisées en relation avec les producteurs.

Les actions en matière de régénération des sols et de protection des cultures créeront les conditions d'une meilleure productivité de notre agriculture.

La pisciculture sera développée grâce au programme de production d'alevins en cours qui permettra l'empoissonnement des bassins de rétention. C'est une activité qui sera progressivement, développée au niveau communautaire et intégrée aux systèmes de productions agricoles existants.

En plus de l'appui direct aux producteurs, sur ressources internes, évalué à plus de cent trente milliards (130.000.000.000) FCFA d'ici à 2011, le secteur agricole bénéficie de projets et programmes importants qui contribueront à l'amélioration des revenus des producteurs dans toutes les zones.

Pour conforter la place des producteurs dans le système, le Gouvernement s'attachera à rendre opérationnelles les décisions prises récemment par le Chef de l'Etat, pour leur **syndicalisation** et la mise en place à leur profit d'une **banque rurale**.

Le Gouvernement se propose donc d'encourager, mais surtout d'accompagner les **agriculteurs**, les **pasteurs** et les **pêcheurs**, à travers un processus participatif, démocratique et transparent, à créer un syndicat.

Le **syndicat**, doit se positionner en interlocuteur représentatif face à l'Etat et aux partenaires techniques et financiers pour défendre les intérêts de ses membres et faciliter leur accès au crédit à travers la Banque rurale.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) restructurée, constituera cette **Banque rurale** dont les activités seront décentralisées jusqu'au niveau des communautés rurales, afin d'offrir à tous les producteurs des financements mieux adaptés, à des taux plus bas que ceux du marché.

Au sein du monde rural, la **Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles**, véritable instrument de gestion des risques, joue déjà un rôle majeur dans la réduction de la vulnérabilité des activités agricoles et pastorales.

Ses actions seront complétées, dans les meilleurs délais, par un **système de protection sociale** des personnes exerçant les métiers de l'agriculture. L'étude sur le régime de protection a déjà été réalisée et ses conclusions seront partagées avec tous les acteurs avant sa mise en œuvre.

Le dispositif novateur comprenant la **Goana**, le **Syndicat**, la **Banque rurale**, la **Compagnie d'Assurance** et le **Régime de protection sociale**, options inscrites dans la **Loi d'Orientation Agrosylvopastorale (LOASP)**, amorcera de façon durable la révolution rurale.

C'est ici le lieu, pour moi, d'inviter le secteur privé national et étranger à davantage investir dans le secteur rural pour accélérer le développement de l'agrobusiness, la valorisation et la transformation des produits locaux, le développement des productions animales et l'exportation.



## **Il s'agit là d'un enjeu stratégique et national !**

Etroitement lié à l'agriculture, **l'élevage** retient particulièrement l'attention du Gouvernement par son important potentiel de création de richesse et sa contribution à l'autosuffisance alimentaire.

Notre politique dans ce sous secteur couvrira l'amélioration des productions animales, les conditions de mise en marché des produits ainsi que la sécurisation du cheptel.

Les productions animales seront améliorées dans les zones d'élevage par la réduction de l'incidence des maladies, la modernisation et la diversification des systèmes de production.

Le Projet de Développement de l'Élevage au Sénégal Oriental et en Haute Casamance (PDESOC), d'un montant de neuf milliards quatre cents millions (9.400.000.000) de FCFA et le Projet de Gestion Durable du Bétail Ruminant (PROGEBE) financé à hauteur de trois milliards deux cents millions (3.200.000.000) de FCFA vont y contribuer sensiblement.

Le Programme Spécial d'Insémination Artificielle (PSIA), quant à lui, est déjà dans sa phase active avec l'objectif de prise en charge de cent mille (100.000) vaches pour la campagne 2009-2010.

A terme, notre objectif est d'inséminer cinq cent mille (500.000) vaches d'ici 2012, pour constituer un troupeau laitier à haute productivité et accroître sensiblement la production de viande, de cuirs et peaux, pour satisfaire de manière adéquate la demande.

Je précise d'ailleurs sur le même registre, que les centres de collecte seront réfectionnés alors que des prototypes de mini laiteries modernes ont déjà été acquis et installées à Dahra et à Kaolack. Les mêmes opérations seront poursuivies dans les autres zones de production.

L'élevage traditionnel sera davantage sécurisé à travers des programmes de gestion rationnelle des ressources pastorales, l'amélioration des infrastructures d'élevage et la professionnalisation des éleveurs. Le Programme National d'Identification du Bétail au Sénégal (PRONIBS), levier important de la stratégie de lutte contre le vol de bétail, sera étendu à l'ensemble du territoire national.

Le Gouvernement accordera une place plus importante à l'amélioration des conditions de mise en marché des produits animaux notamment à travers un nouveau programme de construction et de réhabilitation des abattoirs.

Notre option est de rendre fonctionnels les abattoirs existants et de doter progressivement les chefs-lieux de région, d'abattoirs modernes.

Le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) continuera, comme par le passé, à faciliter l'accès au crédit des acteurs du secteur, qui disposeront d'ailleurs d'autres sources de financement, notamment à travers la Banque rurale.



Honorables députés, après avoir préparé nos champs et confié nos graines aux terres généreuses de nos terroirs, nous joignons nos ardent prières aux vôtres pour un bon hivernage, des récoltes et des pâturages en abondance.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Je voudrais, à présent, partager avec vous nos ambitions pour la **pêche**, secteur à fort potentiel de croissance, de création de richesses et d'emplois.

L'apport de ce sous-secteur à la croissance économique, peut être encore plus important, au regard de l'importante rente halieutique estimée entre 100 et 130 milliards de FCFA par an. Entre 2000 et 2008, plus de quatorze milliards (14.000.0000.000) de FCFA ont été investis pour la réalisation de quais de débarquement et aires de stockage.

Face à la surexploitation et à la dégradation de la ressource, le Gouvernement a opté pour la régulation et la maîtrise effective de l'effort de pêche, c'est-à-dire, le contrôle des investissements en mer et à terre ainsi que la transformation des produits au niveau local.

Le cadre juridique des pêches maritimes et continentales sera adapté à ces nouvelles options.

En vue de moderniser l'activité pêche l'accent sera mis sur :

- la poursuite du programme d'implantation de complexes frigorifiques, d'aménagement des quais de débarquement et des aires de transformation sur le littoral et en milieu continental ;
- le renforcement de la sécurité en mer.

Un important programme de mise en place de complexes frigorifiques de 4,5 milliards FCFA va démarrer avant la fin de l'année 2009, dans plus d'une dizaine de localités le long de la côte et à l'intérieur du pays. De nouveaux financements sont en cours de négociation, avec la coopération espagnole, pour renforcer ces actions.

Nous avons également prévu la réhabilitation du centre de pêche de Guidick, du quai de pêche de Matam, l'aménagement d'aires de transformation des produits de la pêche à Bargny, Fass Boye, Joal Fadiouth, Thiaroye et Rufisque.

Dans le souci de valoriser les exportations de nos produits halieutiques, les conditions de leur compétitivité et de leur qualité seront améliorées grâce à leur mise aux normes.

Des plans d'aménagement et de co-gestion, visant des pêcheries particulièrement sensibles, notamment les ressources démersales côtières et profondes, seront mis en œuvre. Les trois nouvelles Aires Marines Protégées (AMP), prévues au Cap Manuel, sur la Petite Côte et sur l'embouchure du fleuve Casamance s'ajouteront aux quatre autres déjà créées. L'immersion des récifs artificiels et le repos biologique compléteront ces actions.

Notre coopération avec les pays limitrophes sera renforcée dans le cadre de la Sous Commission régionale des pêches pour offrir plus de possibilités à nos pêcheurs.



Le développement de la pêche continentale contribuera, de façon plus décisive, à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaire.

En même temps qu'il s'attellera à la préservation des ressources halieutiques, le Gouvernement a décidé de faire face à la dégradation accélérée de **l'environnement** et de la gestion des ressources naturelles. Notre politique dans ce domaine visera à protéger et régénérer les écosystèmes fragiles, à réhabiliter les parcs et réserves et à restaurer la base productive.

Nos efforts tendront également à atténuer les effets des changements climatiques, de la pression anthropique sur les aires protégées, de la pollution et des nuisances.

Dans cette dynamique, les principales actions programmées pour les trois prochaines années seront orientées vers :

- le démarrage des activités de réhabilitation des terres salées ;
- la poursuite des activités de reboisement, incluant l'édification de la Grande Muraille Verte, avec un objectif d'au moins 10.000 ha par an ;
- le renforcement du dispositif de lutte contre les feux de brousse avec l'ouverture d'au moins 3.000 km de pare-feux par an et la protection de la biomasse ;
- la lutte contre l'érosion côtière et l'exécution du Programme des Ecovillages ;
- la poursuite de la mise en place des bassins de rétention au sein des communautés rurales ;

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Honorables Députés,**

Le développement de l'agriculture et les effets d'entraînement attendus sur les autres secteurs devront être mieux capitalisés à travers des infrastructures de qualité et des sites aménagés qui sont également des facteurs déterminants d'attractivité pour des investissements privés.

A cette fin, nous inscrirons au cœur de nos priorités le démarrage des activités de la Zone Economique Spéciale Intégrée en fin 2010, le renforcement du réseau routier, l'achèvement de l'Aéroport International Blaise Diagne en 2011, la réalisation complète de l'Autoroute à péage Dakar Diamniadio en 2012.

S'y ajoutent, l'aménagement de nouveaux sites touristiques, la création de pôles urbains autour des capitales régionales.

D'autres actions sont prévues à moyen terme. Il s'agit notamment de la construction de la « Cité des Affaires » et du projet de la « Nouvelle Ville », dont les études de préfaisabilité et de faisabilité sont déjà réalisées.

Ces investissements structurants vont favoriser le développement de pôles économiques, stimuler la croissance et générer des emplois durables.

Pour mieux en capitaliser les effets, notre **programme d'infrastructures routières** sera davantage adossé à une politique d'aménagement équilibré du territoire. Il devra



renforcer les dynamiques d'échanges entre les pôles régionaux de développement et assurer une meilleure ouverture du Sénégal sur les pays de la sous région et le reste du monde.

Je m'appesantirai particulièrement sur deux projets d'intégration régionale majeurs en cours de réalisation :

- la route Tambacounda – Médina Gounass – Labé d'une longueur de 157 km qui entre dans le cadre du corridor Dakar – Conakry – Abidjan dont la fin des travaux est prévue à la fin du premier trimestre 2011 ;
- les axes routiers Kaolack – Tambacounda d'une part, et Kédougou – Saraya – frontière Mali d'autre part, d'un linéaire de 386 km pour un coût de près de 100 Milliards de FCFA. L'achèvement des travaux de réhabilitation est prévu en juin 2010.

Ce projet, une fois réalisé, sera un grand atout pour l'ouverture de notre pays sur le reste de l'Afrique de l'Ouest, destination pour plus de 40% de nos exportations.

Avec le concours de nos partenaires, l'Etat du Sénégal entreprendra dès 2010, la réhabilitation de la route Tambacounda – Kédougou. Les travaux du pont de la Falémé, qui va relier le Sénégal au Mali, démarreront en octobre 2009.

Concernant les autres infrastructures routières contribuant au développement d'un réseau d'échanges inter et intra régionaux, je citerai, en particulier :

- la finalisation en 2012 de l'autoroute à péage, d'un coût 320 milliards de FCFA, incluant le recasement des populations et des opérations de restructuration de quartiers ;
- la réalisation de la route Linguère – Matam, dont la première tranche de 120 km sera livrée au premier trimestre 2010 ; le financement de la seconde tranche est en voie d'être bouclé ;
- la réhabilitation, avant fin décembre 2009, des trois axes routiers, Kaolack – Ndoffane (43 km), Kaolack – Keur Madiabel (25 km) et Kaolack – Passy (27 km) ;
- l'achèvement de la première phase de la Boucle du Blouf d'un linéaire de 43 km en 2009 et le démarrage de la seconde phase d'une longueur de 25 km, qui sera effective en 2010 ;
- la réalisation de la route Oussouye – Mlomp – Elinkine – Djiromait, longue de 28 km, en cours d'achèvement ;
- la réalisation de 1.513 km de pistes de production dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tambacounda, Ziguinchor et Kolda.

Le Gouvernement s'engagera également sur d'autres projets de grande envergure, comme la réhabilitation de la route Saint-Louis-Rosso-Richard-Toll, d'un linéaire de 130 km dont le démarrage est prévu en 2010.

Les réalisations prévues dans le cadre du Millénium Challenge Account (MCA) désenclaveront des zones de production situées dans les régions de la zone Sud et celles situées le long du fleuve Sénégal.



Elles permettront à notre pays de valoriser plus de vingt mille (20.000) hectares de terres irriguées, pour la relance de la production de riz et d'autres filières agricoles.

Les ressources attendues permettront de réhabiliter deux routes stratégiques, la Nationale n°6 ou Route du Sud entre Vélingara et Ziguinchor, incluant la reconstruction des Ponts de Kolda et de Tanaf, la Nationale n°2 entre Richard Toll et Bakel, soit près de 790 km.

Pour compléter les importants efforts d'amélioration de la mobilité urbaine, les travaux d'élargissement de la route de Ouakam et du tronçon Mamelles – Aéroport et ceux de la 3ème section de la Voie de Dégagement Nord (VDN) démarreront respectivement, en 2009 et 2010.

Pour renforcer la fluidité à l'entrée de la capitale, la Route Nationale n°1 sera remise à niveau et l'Etat va entreprendre, dès cette année, les études d'élargissement, en deux fois deux voies, de l'axe Diamniadio – Mbour.

Les travaux concernant la desserte de l'aéroport et de la Zone économique Spéciale de Ndiass, à partir de l'autoroute, démarrent en 2010, pour un financement de 17 milliards de FCFA.

Je dois ajouter plusieurs ponts importants seront reconstruits ou réhabilités.

Il s'agit, notamment : du Pont Faidherbe de Saint-Louis en cours de réhabilitation, du pont Emile Badiane de Ziguinchor dont les travaux démarreront après l'hivernage 2009 et du pont de Gouloumbou, en voie d'achèvement.

A ces réalisations, s'ajoute la construction, à partir de 2010, des 3 ponts de Matam, de Ndioum et de Gayo.

Les études de réhabilitation des ponts de la région Sud du pays (Diakène, Diouloulou, Kolda, Tobor, Niambalang, etc.) démarreront avant la fin de l'année 2009, tandis que celles concernant le pont de Rosso sur le fleuve Sénégal, sont déjà en cours.

En milieu urbain, la construction de 42 km de routes en pavés a démarré dans la commune de Ziguinchor et dans la banlieue de Dakar, à travers le Projet Urbain à Haute intensité de Main d'œuvre (PUHIMO), d'un coût de 20 milliards de FCFA. Ce projet contribuera à l'amélioration du cadre de vie des populations et à la création de 13.000 emplois.

Parallèlement au développement du réseau, le Gouvernement a décidé de mettre en place une nouvelle politique d'entretien routier avec la création du **Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA)**.

Ce fonds, opérationnel depuis le début de l'année 2009, a permis de porter les ressources consacrées à l'entretien routier de quinze (15) à trente sept (37) milliards de FCFA.

Le FERA prend en charge l'entretien courant de l'ensemble du réseau national, les voiries urbaines, les routes interurbaines classées et non classées pour d'une longueur totale de 17.000 kilomètres.

En ce qui concerne **le transport urbain**, le Gouvernement s'engage à accélérer et parachever le renouvellement du parc des cars rapides.



Une convention a été signée avec la République Populaire de Chine pour le financement d'un premier lot de 400 voitures, dont le montage va démarrer au cours de l'année 2010 par la société SENBUS Industries.

Nous accompagnerons la professionnalisation des acteurs du secteur des transports et poursuivrons la construction des gares routières, notamment celle des Baux maraîchers, de Colobane et des Pompiers. Cette dernière aura une vocation urbaine.

Sur le chapitre du **transport urbain public**, le parc de la société Dakar Dem Dikk sera renforcé par l'acquisition de deux cent trente cinq (235) nouveaux bus dont 35 articulés, d'ici à la fin de l'année 2010, en vue d'améliorer la desserte de toute la région de Dakar.

Le Gouvernement travaille aussi à la réactivation d'un second plan d'acquisition de deux cent cinquante (250) véhicules TATA pour desservir les capitales régionales.

Pour tirer le meilleur profit de notre position géographique stratégique et de notre ouverture sur la mer, l'Etat du Sénégal a également engagé la modernisation des **infrastructures portuaires**. Ce cap sera maintenu puisqu'avec le Port du Futur, sera réalisé en eaux profondes, un terminal à conteneurs de 42 hectares, d'une capacité d'un million cinq cent mille (1.500.000) conteneurs. Le financement de ce projet, estimé à deux cent vingt milliards (220.000.000.000) FCFA, sera totalement pris en charge par l'opérateur Dubaï Port World. Le terminal devrait être opérationnel en 2012.

Grâce à ces investissements, l'outil portuaire sera mieux adapté à l'évolution moderne des transports maritimes puisqu'il s'agit de faire de Dakar, un Port d'éclatement de référence dans la sous-région. Cela passe notamment par une offre de prestations de qualité, en particulier, dans les activités de réparation navale.

Dans le cadre de la desserte de la zone Sud, le balisage lumineux du fleuve « Casamance » et la construction du quai de Karabane vont démarrer.

Le projet d'acquisition d'un deuxième navire pour la liaison maritime Dakar/Ziguinchor est en cours de finalisation.

Le Gouvernement va affecter les quatre bateaux taxis déjà acquis à la desserte des îles du Saloum et de la Casamance.

Un nouveau navire est en cours d'acquisition pour assurer la liaison maritime entre Dakar, Rufisque, Bargny et Saly. Je dois vous informer à ce propos que les gares maritimes de Dakar et Rufisque sont déjà réalisées.

En matière de **transport ferroviaire**, durant l'année 2010, le Petit Train de Banlieue (PTB) réceptionnera quatre rames réversibles qui seront utilisées sur l'axe Dakar-Thies.

A moyen terme, nous envisageons, pour accompagner ces efforts, de construire de nouvelles gares ferroviaires urbaines et des passages dénivelés à certains carrefours.

Dans le sous secteur **des transports aériens**, l'objectif du Gouvernement, comme je l'ai déjà indiqué, est de finaliser les travaux de l'Aéroport international Blaise Diagne et de moderniser les aéroports régionaux pour augmenter l'offre.



L'Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD), d'un coût de deux cent trente milliards (230.000.000.000) de francs CFA et d'une capacité initiale de 3 millions de passagers par an, est conçu pour recevoir un trafic de plus de 80.000 mouvements d'avions par an. Il contribuera à faire du Sénégal un « hub » dans la sous région ouest africaine.

Une nouvelle compagnie nationale adossée à l'AIBD prendra bientôt le relais de la Compagnie Air Sénégal International. Ses activités seront complétées par la Compagnie Sénégal Air Teranga qui va renforcer la desserte aérienne intérieure et celle des pays de la sous région.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Honorables Députés ;**

Dans le domaine des **télécommunications** notre pays se positionne comme un des leaders en Afrique. En effet, nous sommes en train de combler progressivement le gap numérique, grâce à une bonne pénétration de la téléphonie mobile et une forte croissance du trafic Internet.

L'extension de l'intranet gouvernemental vers l'intranet administratif, est un projet majeur qui a nécessité plus de vingt (20) milliards de francs CFA d'investissement. Il accroîtra la sécurité et la fluidité des échanges et permettra des communications à moindre coût pour l'Etat.

L'hébergement du hub du projet panafricain de services permet aujourd'hui de développer la télémédecine et le téléenseignement.

Les centres multimédias communautaires seront progressivement étendus, avec le développement de contenus numériques à vocation culturelle et éducative.

A cela s'ajoutent la mise en œuvre du Programme National de Développement du Service Universel et la création d'un Observatoire pour les Technologies de l'Information et de la Communication en 2010.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Le programme d'infrastructures que je viens d'exposer et le potentiel de création de richesses de notre pays seront capitalisés en priorité par l'initiative privée.

Pour ce faire, il nous relever des défis importants dans le secteur stratégique de **l'énergie**. Un seul chiffre pour nous en convaincre, notre facture pétrolière a été multipliée par trois, passant de 217 milliards FCFA en 2003 à plus de 600 milliards FCFA en 2008.

En dépit d'une hausse de 65% de l'offre entre 2003 et 2007, notre pays reste fortement préoccupé par les délestages récurrents et par la cherté de l'électricité.

Vous conviendrez avec moi, que le retard d'investissements de plusieurs décennies et l'obsolescence des équipements sont un lourd handicap que nous sommes en train de surmonter, par la modernisation des outils de production.

Aussi, le Gouvernement a-t-il recentré ses priorités avec l'adoption en février 2008, d'une nouvelle Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE) qui définit les orientations majeures du sous secteur.



Nous avons aujourd'hui deux préoccupations essentielles : rendre l'électricité disponible en milieu urbain et rural, à des coûts supportables pour les ménages et les entreprises et assurer l'approvisionnement correct en gaz butane de tout le pays à des prix accessibles.

Dans l'immédiat et devant les frustrations bien compréhensibles, liées aux délestages et au coût de l'électricité, le Gouvernement a pris des mesures pour soulager davantage les ménages avec l'extension de la tranche sociale sur les factures de 50 Kilowatts à 150 Kilowatts.

En outre, la SENELEC a entrepris un processus de restructuration interne, avec pour objectif de réaliser vingt deux milliards (22.000.000.000) de FCFA d'économies de ses charges en trois ans.

Pour apporter une réponse durable aux problèmes de l'énergie, l'Etat a décidé la mise en œuvre d'ici 2012 d'un programme d'investissement de plus cinq cent vingt (520) milliards de FCFA avec une forte implication du secteur privé.

A cet égard, il est prévu la mise en service de la centrale à charbon de 2 fois 125 Mégawatts de Sendou, avec la livraison de la première tranche en 2010 et de la seconde en 2011.

Au total, la puissance exploitable passera à 639 Mégawatts en 2010 et à 764 Mégawatts en 2011, garantissant une couverture adéquate de la demande.

Les économies attendues de l'exploitation de la centrale au charbon, estimées à près de 70 milliards FCFA par année, **seront répercutées aux consommateurs qui verront leurs factures d'électricité réduites.**

En outre, d'ici 2012, des projets d'énergies renouvelables seront initiés avec des centrales solaire, éolienne, à la biomasse et au biocarburant.

Pour compléter ces mesures arrêtées, je le rappelle, pour le renforcement de l'offre, le Gouvernement a engagé des actions visant une meilleure gestion de la consommation d'énergie.

Il en est ainsi du Programme d'Urgence d'installation de plus de 1000 lampadaires solaires et d'ampoules à haute efficacité énergétique initié dans les communes et localités éloignées du réseau.

Participe également de ce dessein, la décision d'accentuer la promotion de l'économie d'énergie, avec le programme de trois millions cinq cent mille (3 500 000) Lampes à Basse Consommation (LBC), qui sera consolidé par l'implantation prochaine d'une usine de fabrication de lampes dans notre pays.

Convaincu qu'il nous faut aller vers des solutions structurelles, l'Etat a décidé d'engager la restructuration de la SENELEC, dont le processus d'évolution institutionnelle doit être finalisé d'ici la fin du premier semestre 2010.

En ce qui concerne **l'électrification rurale**, le Programme d'Urgence engagé en 2008 se poursuivra avec l'objectif d'un taux d'électrification rurale de 50% en 2012.

La première concession rurale, Dagana-Podor-Saint Louis, a été signée en 2008 et porte sur l'accès à l'électricité, dans les 3 ans, d'une population de près de 260.000 habitants. Quatre autres concessions seront mises en œuvre à partir l'année 2009 afin de couvrir tout le territoire.



Par ailleurs, grâce à un partenariat public/privé déjà initié par le Gouvernement, de nouvelles capacités de stockage des produits pétroliers finis d'un niveau de cent soixante sept mille (167 000) mètres cubes seront disponibles avant la fin de l'année 2009.

La politique de butanisation sera poursuivie avec l'extension des capacités de stockage de gaz butane à 22 000 tonnes et la réalisation d'une conduite de déchargement (sea line), en vue d'assurer la sécurisation de notre approvisionnement et rompre d'avec les pénuries.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Notre pays est en train de s'investir dans l'exploitation de ses **mines et carrières**.

Des investissements cumulés de près de mille cinq cents (1500) milliards ont été consentis pour l'exploration et l'exploitation de l'or, du fer, du zircon et la mise en place de nouvelles cimenteries.

Comme l'a affirmé le Chef de l'Etat, le Sénégal est entré dans le cercle restreint des pays producteurs d'or grâce à l'exploitation de Sabodala qui a démarré depuis le 19 mars 2009. D'un investissement de plus de 118 milliards FCFA, la mine offre près de 1500 emplois directs et indirects. Les retombées financières pour l'Etat sont évaluées à 8 milliards FCFA, par an pendant les six (06) premières années de production et à près de 19 milliards par an à partir de la 6<sup>e</sup> année.

D'autres bonnes perspectives se dessinent en matière d'exploitation minière dans la zone Est du pays.

Sur un autre plan, la recapitalisation des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) a contribué à la remise à niveau de l'outil de production, permis à l'entreprise de renouer avec les résultats bénéficiaires et de consolider ses emplois.

Sur le chapitre de l'exploitation des carrières, l'extension et la modernisation de la SOCOIM et des Ciments du Sahel assureront, d'ici à 2010, une bonne couverture du marché sénégalais et favoriseront des baisses sur le prix du ciment pour les consommateurs nationaux. En outre, notre pays consolidera sa position d'exportateur pour ce produit.

Par ailleurs, l'exploitation des phosphates de Matam permettra de disposer de 25.000 tonnes de phosphates granulés pour accompagner la GOANA 2. Il est également prévu d'ici 2011, un ensemble d'investissements et d'équipements sur le site, en vue d'optimiser l'exploitation de la ressource et la production d'engrais composés et d'engrais naturel de qualité, à bas prix, au profit de tous les producteurs.

Ces réalisations auront des retombées bénéfiques sur notre agriculture et sur les populations de la localité.

Mieux, le code minier de 2003 a institué un **fonds de péréquation et d'appui** aux collectivités locales comme mécanisme de redistribution des revenus miniers qui participe de l'équité sociale et de la bonne gouvernance du secteur.

Un **fonds de réhabilitation** des sites miniers a également été instauré. Il constitue une garantie de bonne fin pour le respect par les exploitants de leurs obligations.



En outre, une nouvelle réforme du Code minier sera entreprise dans les meilleurs délais pour optimiser les effets des activités minières pour l'Etat, les collectivités et les populations vivant dans les zones concernées. Il s'agira de veiller, encore plus, à la **responsabilité sociale** des sociétés d'exploitation.

En complément à ces unités de production minières, les pôles régionaux de développement, les incubateurs d'entreprises, la restructuration de l'appareil industriel et la mise à niveau des entreprises constituent les axes de la stratégie de **développement industriel**.

Cette stratégie renforcera les opportunités et les capacités de valorisation des ressources locales et de création d'emplois dans les régions.

Au niveau du bassin arachidier, le Pôle Industriel Textile de Kahone (POLITEXKA) assurera la relance du secteur textile, à travers les diverses activités qui seront développées autour du Centre de Promotion du Textile et de l'Habillement (CPTH). Ce complexe, qui regroupe 9 unités industrielles, devrait générer près de trois mille (3000) emplois directs et indirects, d'ici à 2010, en plus des impacts économiques sur la région de Kaolack.

Dans le secteur de l'automobile, le projet de la Sénégalaise des Gros Porteurs Industriels (SGPI), d'un coût évalué à vingt cinq milliards (25.000.000.000) de FCFA, démarrera ses activités dans la région de Thiès, à partir de 2010 et générera 500 emplois.

Il vise à doter le Sénégal de sa première grande industrie de montage de gros porteurs automobiles, notamment des porte-camions, des tracteurs et des équipements agricoles.

Avec la société SENBUS-Industrie, SENIRAN Auto et la Sénégalaise des Gros Porteurs, la Cité du Rail se positionne comme un véritable centre pour le développement de l'industrie de montage d'automobiles.

L'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels (APROSI), quant à elle, poursuit la politique d'extension des zones industrielles, avec l'aménagement des sites adéquats d'installation des entreprises dont certains sont déjà identifiés à Kahone et Mboro. De même, un site a déjà été aménagé à Diamniadio pour la délocalisation de certaines entreprises situées sur la Route de Rufisque.

La poursuite du programme de mise à niveau permet aujourd'hui à nos entreprises de bénéficier d'un cadre propice à l'amélioration des facteurs de compétitivité. Le défi majeur de la pérennisation de ce programme sera relevé avec la mise en place du fonds de mise à niveau, en vue d'accompagner 200 entreprises du tissu productif national dans le cadre de la deuxième phase 2009-2013.

Le Gouvernement encouragera davantage la transformation et la valorisation des produits agricoles à travers l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA). De bonnes perspectives sont offertes pour la création de petites unités de transformation des produits locaux, pour le marché intérieur et pour l'exportation.

Le **développement d'unités artisanales**, de Micro, Petites et Moyennes Entreprises agro-alimentaires, constitue une voie dans laquelle notre pays s'engagera, pour créer des emplois à large échelle.



En outre, l'Etat s'est doté d'un cadre juridique avec la Loi d'Orientation pour la Promotion et le développement des PME et un plan d'actions intitulé « Programme Croissance PME ».

Le dispositif d'accompagnement et d'appui aux PME sera plus diversifié et plus efficace grâce au renforcement des moyens de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) et la mise en place d'un Fonds de Garantie.

Le recensement des PME, en cours, permettra de disposer d'un système d'informations fiable afin d'optimiser les formes d'appui qui leur sont destinées, notamment en matière de financement.

A cet égard, le Gouvernement s'engagera dans la consolidation et l'approfondissement du secteur financier avec pour objectifs : la diversification des instruments de financement, l'amélioration de l'accès des PME au crédit bancaire, et l'augmentation du niveau de bancarisation de la population.

La nouvelle réglementation des systèmes financiers décentralisés vise la professionnalisation des institutions de micro finance, leur regroupement en réseaux, leur viabilité et le renforcement de la surveillance.

Le **tourisme**, secteur clé de la grappe « tourisme, industries culturelles et artisanat d'art », devrait capter ces financements pour réaliser un de ses principaux objectifs : l'instauration d'un tourisme durable, sain et profitable à la nation.

En accord avec cet objectif, l'accent sera mis sur l'offre touristique et la diversification du produit, avec l'aménagement de nouveaux sites sur la Grande Côte Nord, le Delta du Saloum et la Petite Côte, notamment à Mbodiène, Pointe Sarène et Joal Finio.

Le tourisme devrait connaître un nouvel essor avec l'amélioration de la qualité de l'offre d'infrastructures, la construction de nouveaux hôtels de grand standing à Dakar, la baisse de la TVA, le renforcement des actions de promotion, la consolidation du tourisme d'affaires et du tourisme communautaire.

L'offre nationale de formation aux métiers du tourisme sera adaptée à notre ambition de développer un tourisme haut de gamme, avec la création d'instituts et écoles spécialisés aussi bien publics que privés.

Lié au tourisme, l'**artisanat** est l'un des secteurs qui participe le plus à la transformation et à la valorisation de nos ressources locales.

C'est un secteur à fort potentiel de création d'emplois et de génération de revenus pour des composantes importantes de la population.

Dans ce sous secteur, le Gouvernement s'est fixé les objectifs suivants : améliorer le système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement, renforcer l'organisation des acteurs et améliorer le système de financement.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont déjà en cours dont la construction de villages artisanaux, la formation en alternance, l'amélioration de la qualification des artisans et la promotion des produits.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Voici venu le moment de vous parler de culture. J'évoquerai d'abord le Festival Mondial des Arts Nègres, qui va convier dans notre pays tous les peuples au banquet de la fraternité et au dialogue des civilisations.

Les enjeux d'un tel Festival et l'extraordinaire effervescence qu'il suscite, justifient que nous en maîtrisions toute l'organisation. C'est la raison pour laquelle, en accord avec tous nos partenaires le Chef de l'Etat a décidé de différer de quelques mois sa tenue pour mieux disposer notre pays à accueillir dignement ses hôtes et à faire de cet évènement majeur un succès éclatant.

Au-delà du FESMAN, les orientations de notre politique culturelle, se manifestent dans la volonté du Chef de l'Etat, Protecteur des Arts et des Lettres, de doter notre pays de grands projets culturels qui s'inscrivent dans une approche moderne de la culture. Je veux parler du Grand Théâtre National et du Monument de la Renaissance Africaine, en cours de réalisation, de l'Ecole des Arts, de l'Ecole d'Architecture, des Archives nationales, de la Maison de la Musique, de la Bibliothèque nationale et du Musée des Civilisations noires.

Il s'agit de pérenniser les conditions d'éclosion des talents, d'expression de la diversité culturelle, d'émergence d'entrepreneurs et d'industries culturelles fortes.

A cet égard, le programme de réalisation d'infrastructures culturelles sera poursuivi dans les régions avec la construction de complexes culturels régionaux, la restauration des sites et monuments historiques et la création des pôles d'appui technique et logistique.

**Cela dit, Honorables députés les créateurs doivent vivre de leur art !**

Aussi, le Gouvernement entend-il renforcer les moyens de lutte contre la piraterie et la contrefaçon, afin d'assurer une meilleure protection des droits d'auteurs et droits voisins.

En outre, des concertations seront initiées sur le statut de l'artiste et la mise en place d'un dispositif de protection sociale pour la prise en charge maladie et des facilités d'accès au logement.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Pour tirer le meilleur bénéfice de toutes nos productions locales et protéger le pouvoir d'achat, le Gouvernement poursuivra la stratégie d'implantation de réseaux modernes de distribution qui seront disséminés sur toute l'étendue du territoire. Les magasins de référence vont constituer un rouage essentiel du circuit de commercialisation des produits locaux et de consommation courante, au juste prix.

En complément à cette option, les services de l'administration assureront un meilleur suivi des prix de certains produits de consommation courante, et veilleront au respect des normes d'hygiène et de qualité.

Vous conviendrez avec moi que la bataille contre la cherté de la vie se gagnera à travers nos politiques publiques mais aussi et surtout à partir de nos comportements.



**Il nous faut produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons.**

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

J'en arrive à présent aux questions sociales et d'abord à la santé, ce capital précieux qu'il nous faut préserver. La santé des corps et la sérénité des âmes sont des préalables indispensables à tout développement durable.

Aussi, l'Etat a-t-il déjà pris l'option de renforcer les infrastructures sanitaires et de porter le budget de fonctionnement du secteur de la santé de 9 à 11% du budget national, en dépit des contraintes actuelles.

Le Gouvernement a déjà consenti des investissements importants en matière d'infrastructures sanitaires avec la réhabilitation entre 2000 et 2008 de plus 140 postes de santé, la création de 154 nouveaux postes de santé, de 19 centres de santé, de 3 hôpitaux et le recrutement de plus de 5.000 agents.

A travers le second Plan national de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018), le Gouvernement compte amplifier ces efforts pour : réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile, accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie.

A cet égard, les programmes de santé de la reproduction développeront des services de proximité par l'ouverture de blocs opératoires au niveau des centres de santé dans les zones les plus défavorisées du pays.

Nous veillerons avec l'appui des partenaires au développement, à la mise en œuvre effective de la feuille de route pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) liés à la mortalité des enfants et des mères.

Les maladies chroniques à soins coûteux font souffrir de plus en plus de sénégalais, faute de mesures de prévention adéquates, de structures de prise en charge appropriées ou à cause de difficultés liées aux coûts élevés des soins.

Le Gouvernement élaborera avant la fin de l'année 2009 un plan stratégique avec des mécanismes adaptés de prise en charge des malades.

Les dysfonctionnements du Plan Sésame seront corrigés, pour continuer à assurer la prise en charge adéquate des personnes du troisième âge, à qui nous devons davantage de considération et de sollicitude.

Les actions en faveur de la prévention seront renforcées pour minimiser la charge de morbidité, grâce à la communication et à d'autres stratégies comme le programme « Médecins sans blouses » ou l'initiative « Badiéou Gokh » qui sera progressivement étendue à toutes les régions du Sénégal.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

**Les hôpitaux retiennent particulièrement notre attention.**

Les crises répétées enregistrées au sein de ces établissements publics de santé plongent les malades et leurs familles dans des situations d'angoisse inacceptables.

Il est donc temps d'agir, ce qui signifie avant toute chose évaluer et le cas échéant, apporter des mesures correctives à la réforme hospitalière.

Des dispositions sont d'ailleurs déjà prises pour l'audit de la dette des hôpitaux, en vue de restaurer leur viabilité financière et rationaliser leur fonctionnement, à travers une maîtrise de leurs charges. Des efforts en matière d'investissements permettront de relever leurs plateaux techniques afin d'améliorer la qualité de l'offre de soins.

Nous veillerons particulièrement sur la formation des ressources humaines à tous les niveaux, au renforcement du personnel médical et à l'adéquation des profils et des postes dans les structures sanitaires.

La promotion de la couverture universelle du risque maladie passera par le lancement d'expériences pilotes d'extension de l'assurance maladie sur la base de la mutualité dans les secteurs informels et ruraux. Une attention particulière sera accordée aux femmes enceintes, aux enfants de moins de cinq ans et aux indigents.

Nous consoliderons les acquis dans la vaccination, la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le maintien de la prévalence générale à moins de 1% pour ce qui est du VIH/SIDA.

Le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN 2008-2011), entré dans sa seconde phase, continuera à développer les services essentiels pour l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants, de leur santé et de celle de leurs mères.

Les soins spécialisés seront renforcés grâce à une utilisation plus poussée des technologies modernes, à l'image de la télémédecine.

Pour renforcer la cohérence et l'efficacité du système, la carte sanitaire qui vient d'être validée, sera mise en œuvre. Nous mettrons progressivement aux normes les structures, en termes de personnels et d'équipements.

Chaque sénégalais doit pouvoir recourir, dans des conditions de distance et de délais raisonnables à une structure sanitaire et y trouver une offre de soin adaptée et de qualité.

Dans la mise en place des infrastructures comme des personnels de santé, la priorité sera toujours accordée aux zones périphériques, enclavées et défavorisées.

A cet effet, le programme de maillage du territoire en infrastructures se poursuivra avec notamment :

- l'achèvement, d'ici à 2010, de 23 postes de santé dont 17 dans la région de Tambacounda, 3 dans celle de Kédougou et 3 autres dans celle de Matam ;
- la construction à Matam, de 5 nouveaux postes de santé à partir de 2010 et d'un hôpital en 2011 ;
- la construction de 2 nouveaux postes de santé à Louga ;



- l'achèvement des centres de santé de Goudomp, Kanel, Keur Massar, Kidira et Koupemtoum et la construction des nouveaux centres de santé de Dianké Makha, Makacoulibantan, Pété et Saraya ;
- l'achèvement de la réhabilitation de la maternité de l'Hôpital le Dantec et celui de l'hôpital Dalal Jamm en 2010.

Bien entendu, plusieurs autres infrastructures sanitaires sont en voie d'achèvement.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

C'est le moment de parler des femmes, véritables piliers de notre société. A cet égard, je voudrais rappeler que l'Etat a déjà adopté une stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre ainsi que des mesures relatives aux intérêts stratégiques et au statut de la femme. Le Gouvernement veillera à leur mise en œuvre.

Les **femmes** doivent jouer pleinement leur rôle dans la société et y assumer des responsabilités à tous les niveaux. Le renforcement de leur éducation et de leur formation doit mieux les disposer à assumer des positions de pouvoir.

Le Fonds national de l'Entreprenariat féminin et le Fonds d'impulsion de la Microfinance devront assurer leur plus grande implication dans la vie économique.

Le programme de construction et d'équipement des Centres Départementaux de Formation et d'Assistance pour les Femmes (CEDAF) sera poursuivi.

En appui à ces initiatives, le Gouvernement a déjà acquis du matériel d'allègement des travaux, qui sera mis à la disposition des femmes dans les communautés rurales et ce; dans les meilleurs délais.

Les **enfants en situation** difficile ont besoin d'une attention particulière. Nous veillerons à leur bien être et à leur protection contre toute forme d'exploitation et de maltraitance. Leur réinsertion sera assurée à travers des institutions et services spécialisés.

**Construire une société sans exclusion, ni exclusive** n'est pas un idéal mais une exigence et une vigoureuse option que nous souhaitons rendre irréversibles.

A cet égard, des structures de réintégration sociale et des équipements appropriés seront édifiés au profit de personnes victimes de handicaps, en vue de leur autonomisation.

**Honorables députés**, je veux exprimer, ici, ma préoccupation et celle du Gouvernement, face à tous les actes de violence et **d'abus sexuels**.

Le Gouvernement continuera à les prévenir et les combattre, en utilisant tous les moyens appropriés en durcissant, au besoin les sanctions pénales prévues.

L'Etat oeuvrera au renforcement des systèmes de protection sociale, à travers l'Initiative nationale pour la Protection sociale des groupes vulnérables dénommée Suxxaly Jaboot.

L'Etat ne saurait rester insensible à la situation des personnes retraitées qui ont contribué par leurs efforts au développement du pays.



A cet égard, la poursuite de la politique de revalorisation des pensions de retraite sera inscrite dans l'agenda des institutions de sécurité sociale.

Enfin, dans le cadre des mécanismes d'atténuation des chocs, le Gouvernement a initié, avec l'appui de la Banque Mondiale, un programme de « cash transfert ». Cette opération qui va démarrer dans les districts, fournira une allocation financière fixe, pendant quelques mois, à des enfants de familles défavorisées, en vue d'améliorer leur état nutritionnel.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Pour préserver le capital santé de la population, notamment dans son volet prévention, il est nécessaire d'améliorer notre cadre de vie et d'épanouissement en garantissant à tous l'accès à un **habitat décent, à l'eau potable et à des conditions d'assainissement** satisfaisantes.

Aussi, en matière **d'urbanisme et d'habitat**, la planification devra t-elle favoriser une meilleure occupation de l'espace et sa mise en valeur, à travers les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC).

Cette politique qui nécessite l'implication des promoteurs privés, favorisera la promotion de l'habitat social pour tous les segments de la population.

L'éradication des bidonvilles et des habitats précaires constituera un élément central de notre politique d'habitat.

Le Gouvernement poursuivra la réalisation du programme de construction de logements sociaux à travers le projet Jaxaay dont la première phase s'achèvera en 2010.

La promotion de l'accès des sénégalais à l'habitat sera renforcée à travers le programme « une famille, un toit », en cours d'exécution. Un toit pour tous participe du respect des droits de la personne.

Le Programme « Indépendance » sera également poursuivi, en vue de renforcer l'offre d'infrastructures collectives, administratives, socioéconomiques, culturelles et sportives dans les régions, en particulier, dans celles qui ont été récemment créées.

**Honorables députés,**

Je voudrais maintenant réaffirmer la très forte préoccupation du Gouvernement par rapport à l'insalubrité de nos villes et aux phénomènes récurrents des inondations, aggravés par l'occupation anarchique de l'espace urbain et la généralisation de l'habitat spontané.

S'agissant des ordures ménagères, des actions ciblées s'imposent. Nous les mènerons en étroite collaboration avec les élus locaux, les populations et les associations de quartiers.

Face à la dégradation du cadre de vie, le Gouvernement s'engagera dans la promotion d'investissements dans les centres d'enfouissement techniques et autres unités de traitement et de valorisation des ordures ménagères.

En ce qui concerne les inondations, l'Etat a déjà réalisé de nombreux aménagements et ouvrages sur les sites concernés.



Je réitère, ici, l'engagement du Gouvernement, à accompagner les collectivités locales dans toutes les actions visant à soulager les populations vivant dans les zones inondables.

Les solutions durables passeront, bien sûr, par une restructuration de certains quartiers, le renforcement des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales et le relogement des populations sur d'autres sites aménagés.

Déjà, dans le cadre de la réalisation de l'autoroute à péage, plus 20.000 personnes vivant dans des zones inondables au niveau de certains quartiers de Pikine, seront relogées sur un site de 165 ha aménagés à Keur Massar.

Le retard en matière d'assainissement des déchets liquides de nos villes sera progressivement résorbé, à travers le programme de construction de stations de traitement des eaux usées et de densification du réseau dans toutes les grandes villes, initié par l'Office Nationale d'Assainissement du Sénégal (ONAS).

En milieu rural, le taux d'assainissement actuel qui est de 27% sera significativement relevé par l'accélération de la mise en place d'édicules dans les lieux publics et au profit des ménages.

Le financement déjà mobilisé, d'un montant de 36 milliards FCFA, dans le cadre du volet assainissement rural du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM 2006-2015), sera utilisé pour promouvoir des options technologiques moins coûteuses pour les populations.

S'agissant de l'**hydraulique urbaine**, le taux d'accès à l'eau potable est déjà proche de l'universalité. Il sera consolidé à travers la politique des branchements sociaux, avec 27.000 nouvelles réalisations prévues d'ici 2011. En outre, 15.000 branchements ordinaires et près de 400 km d'extension du réseau seront réalisés.

Pour ce qui concerne l'**hydraulique rurale**, la construction de forages et l'extension du réseau sera poursuivie, à travers un financement global de **128 milliards de FCFA**, dont **82,6 milliards de FCFA** proviendront de nos partenaires financiers dans le cadre de l'exécution de 12 sous programmes, dans les différentes régions. Un suivi rigoureux sera apporté à la réalisation des investissements dans les délais prescrits.

Cependant, notre principale préoccupation sous ce chapitre, comme je vous l'ai indiqué tantôt, réside aujourd'hui dans la prise en charge des forages en panne. A cet égard, un programme de réparation des forages sera mis en œuvre, par la livraison imminente, d'un lot de matériel et d'équipements, acquis grâce à la coopération avec l'Espagne.

La réhabilitation des ouvrages de captage défectueux et le remplacement des équipements d'exhaure seront renforcés grâce à l'acquisition de foreuses, groupes électrogènes et grues, pour un coût de plus de 6 milliards de FCFA, en relation avec la République d'Iran.

En outre, un programme de remise à niveau des ouvrages hydrauliques sera entrepris, en même temps que sera déroulé le programme de transfert de la maintenance des forages à des opérateurs privés. Le choix du premier opérateur de la zone Centre qui couvre un parc de 439 forages, sera finalisé avant fin 2009. Les opérations se poursuivront pour les forages des zones Nord et Sud.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

**Je voudrais à présent évoquer la question centrale de l'éducation.**

Facteur essentiel à la qualité du capital humain, l'éducation est au cœur du processus de promotion sociale et du progrès économique. L'école est, par excellence, le lieu où se préparent ceux qui gagneront les compétitions et les batailles de demain. Elle procure les moyens d'épanouissement, de valorisation sociale et d'ouverture sur le monde.

C'est pour avoir compris très tôt ces enjeux que Monsieur le Président de la République a pris l'option, d'y consacrer depuis 2000 des efforts budgétaires importants.

Dans le cadre de la prise en charge de la petite enfance, notre pays s'appuie en 2008 sur un réseau comptant 338 cases des tout-petits et 145 cases communautaires.

Entre 2000 et 2008, le réseau scolaire dans l'élémentaire s'est densifié avec la création de 2.954 nouvelles écoles.

Le nombre de salles de classe a été porté de 21.730 à 38.937, soit une augmentation de 17.208 nouvelles unités. Chacun peut constater qu'en huit ans, nous avons construit presque autant de salles qu'il en existait entre l'indépendance et l'an 2000.

Dans le même temps, le Taux Brut de Scolarisation a connu une progression de 20 points, passant de 68,5% à 90,1%. L'effectif des enseignants en place en 2000 a été triplé en huit ans, en passant de 20.046 à plus de 58.000 enseignants.

L'enseignement moyen s'est enrichi entre 2003 et 2008 de 368 nouveaux collèges dont 277 ont été construits en zone rurale. Parallèlement, l'effectif des élèves est passé de 238.968 à 437.532 élèves, ce qui correspond à une hausse de 13%.

Dans le secondaire, les effectifs ont progressé de 58.983 en 2000 à 120.544 élèves en 2008, pendant que le nombre d'établissements publics accueillant l'enseignement secondaire passait de 48 en 2000 à 95 en 2008.

Le lourd sacrifice que la Nation toute entière consent chaque année pour l'école doit nous inciter à être plus attentifs à ses performances et plus réactifs pour garantir sa bonne marche.

Il nous faut aujourd'hui, relever le défi d'un enseignement de qualité, à travers la formation des personnels à tous les niveaux, le respect de la norme de 900 heures annuelles d'enseignement et l'amélioration de l'environnement scolaire.

Aussi, ma première initiative à la tête du Gouvernement a-t-elle été de désamorcer une crise persistante qui risquait, encore une fois, d'hypothéquer l'avenir de nos enfants pour cette année et pour celles à venir.

Je salue l'esprit de responsabilité et le sens du devoir des enseignants, qui ont rendu cet accord possible.

C'est d'ailleurs pour cela que je réitère ma proposition d'observer - que dis-je prolonger ! - une trêve, afin de nous permettre de travailler collectivement dans la sérénité et la responsabilité, au renforcement des performances de notre système éducatif.



Je reste persuadé qu'en privilégiant une concertation continue et permanente avec tous les acteurs, nous surmonterons tous les obstacles au meilleur devenir de notre école.

**L'avenir de ce pays vaut tous les sacrifices et c'est ensemble que nous devons y consentir !**

Le Gouvernement est, pour sa part, acquis à l'idée que l'on ne peut faire une école de qualité sans les enseignants. Nous avons à cet égard décidé, conformément aux instructions du Chef de l'Etat, d'organiser dans les meilleurs délais un forum sur le statut de l'enseignant.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

C'est dans une école apaisée que nous devons engager la 3ème phase du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

Les efforts en faveur de la petite enfance seront renforcés à travers la réhabilitation de 159 salles de classes par an d'ici 2011, et le recrutement d'éducateurs en nombre suffisant, afin d'amener le taux brut de scolarisation dans le préscolaire à 13% en 2011.

L'enseignement élémentaire reste notre priorité. Notre objectif est de porter le taux brut de scolarisation à 96% et le taux d'achèvement à 70% en 2011. Dans cette perspective, nous envisageons, puisque c'est une nécessité, de construire et d'équiper 1927 salles de classes par an d'ici 2011, de remplacer 786 abris provisoires par an et de poursuivre le programme de recrutement du personnel enseignant.

Les capacités d'accès à l'enseignement moyen secondaire devront être mieux ajustées pour tenir compte des flux croissants provenant du relèvement progressif du taux de scolarisation dans l'élémentaire.

Le programme de construction de collèges de proximité, de lycées et de recrutement de professeurs est déjà planifié en fonction de notre objectif d'atteindre un Taux Brut de Scolarisation de 47% dans le moyen et de 25% dans l'enseignement secondaire général en 2011.

Un accent particulier sera mis sur l'enseignement des sciences et des mathématiques pour accueillir, à l'horizon 2015, 60% des élèves admis en seconde dans les séries scientifiques.

Nous veillerons également à corriger les insuffisances dans les rendements scolaires à tous les niveaux pour améliorer les taux de réussite au CFEE, au BFEM et au BAC.

En matière d'alphabétisation, la construction et l'équipement de Centres de ressources dans les communautés rurales, en collaboration avec les ONG permettra d'enrôler chaque année plus de 92 000 personnes dont 85% de femmes.

Il nous faut aussi porter un regard nouveau sur les **daaras et les écoles franco arabes** qui jouent un rôle déterminant dans la formation des citoyens sénégalais.

A côté de l'école classique, les daaras seront pris en main à travers une politique claire et consensuelle de modernisation.



Une politique de soutien plus marquée à la création d'écoles franco-arabes publiques sera menée, particulièrement dans les zones à faibles Taux Bruts de Scolarisation comme les régions de Diourbel, Kaolack et Louga.

L'éducation non formelle ayant une place importante dans notre système éducatif, nous tâcherons d'assurer la prise en charge des enfants non scolarisés ou précocement déscolarisés.

Le pilotage du système sera, en tout état de cause, mené avec plus de rigueur et le recrutement des personnels enseignants, sur la base contractuelle, se fera à tous les niveaux de façon transparente et équitable.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, les premiers résultats de l'audit du personnel enseignant ont déjà révélé combien le système éducatif était porteur de graves dysfonctionnements.

Nous tirerons toutes les conclusions de cette opération et les étendrons aux autres secteurs de notre administration.

Enfin, la répartition intra-sectorielle des dépenses ordinaires sera mieux assurée ainsi qu'une meilleure coordination des financements extérieurs en vue de renforcer l'efficacité des appuis destinés à l'Education et à la Formation.

A côté de l'enseignement général, le sous secteur de **l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle** occupe une place fondamentale.

Il doit fournir au monde du travail des ressources humaines qui réunissent les compétences et aptitudes dont il a besoin pour son développement.

Aussi, depuis 2001, le sous secteur s'est-t-il donné comme principaux objectifs, la promotion de l'emploi des jeunes et la mise sur le marché d'une main d'œuvre qualifiée, correspondant aux besoins du secteur productif.

Le Gouvernement et ses partenaires au développement ont consenti des efforts importants pour la construction de lycées techniques avec des filières professionnelles. De même, les trois centres techniques dans les sous secteurs de l'agro alimentaire, de la logistique, des transports et métiers portuaires, du bâtiment et des travaux publics, seront disponibles en 2010.

Des financements ont également été mobilisés pour la formation professionnelle des filles et des femmes, dans toutes les régions, à l'image du projet de Formation Professionnelle Féminine (FORPROFEM), lancé récemment dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack.

Le Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (FONDEF) et l'Office National de Formation Professionnelle (ONFP) seront renforcés afin de mieux soutenir le perfectionnement et la mobilité professionnelle des employés des entreprises.

Notre **enseignement supérieur** en plein essor, bénéficie aujourd'hui du renforcement de l'accès dans l'élémentaire et le moyen secondaire. Cette forte demande a été absorbée, en partie, par un secteur privé dynamique qui a contribué au renforcement de l'offre et à sa diversification.



Afin de s'adapter aux exigences de l'environnement, l'Etat a entrepris une profonde réforme de la Carte universitaire allant dans le sens de l'élargissement de l'offre, de la cohérence, de la diversification et de la spécialisation.

Il s'agit aujourd'hui d'arriver :

- à l'implantation de Centres Universitaires Régionaux (CUR) et d'universités régionales spécialisées, dans les pôles économiques et les régions ;
- au portage académique des nouvelles structures par les universités ressources- comme l'Université Cheikh Anta Diop et l'Université Gaston Berger ;
- à l'orientation des nouvelles universités vers des filières scientifiques et professionnelles avec l'utilisation intensive des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour la formation à distance.

Notre option est de renforcer l'Université de Thiès, les Centres Universitaires Régionaux de Bambey et de Ziguinchor, qui participent au désengorgement de l'Université de Dakar et de répliquer progressivement ces modèles par l'ouverture à moyen terme d'autres structures universitaires, conformément à la vision du Chef de l'Etat avec :

- l'Université du Futur Africain de Sébikhotane,
- l'Université des Métiers de Saint Louis ;
- l'Université de Kaolack spécialisée dans le transport, le commerce et les sciences humaines ;
- le Centre Universitaire Régional de Tambacounda et le Collège des métiers de Kédougou ;
- Le Centre Universitaire Régional de Diamniadio ;

En attendant la réalisation de ces projets, l'Etat poursuivra son programme de construction de pavillons, de salles de cours et d'amphithéâtres pour améliorer les conditions de vie et d'encadrement des étudiants.

Nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère du savoir, de son acquisition et de sa gestion. C'est pourquoi notre politique nationale en matière de recherche scientifique a été fortement renforcée ces dernières années.

Nous devons toutefois, mieux réussir la jonction entre le monde de la recherche et celui du développement économique et social.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Vous comprenez bien que tous nos efforts en matière d'éducation et de formation sont destinés à mieux préparer notre **jeunesse**, fer de lance de notre développement, aux défis à venir.

Cette force vive et généreuse de la Nation qui sait porter tous les combats, qui sait gagner toutes les batailles, c'est sur elle que nous misons.

Elle reste notre principale source de motivation.



L'emploi des jeunes est au cœur des différentes politiques du Gouvernement. Notre objectif pour les trois prochaines années, est d'accroître la compétence et la qualification des jeunes afin de leur permettre de s'insérer massivement dans la production.

Les actions et programmes développés en faveur des jeunes seront renforcés durant la période 2009-2012.

Dans cette optique, des milliers de jeunes seront mobilisés pour l'atteinte des objectifs de la GOANA. De même, plus de cinq cents volontaires seront formés pour servir dans les domaines de l'animation sportive, de la santé, de l'environnement, de la pisciculture et de l'agriculture.

En matière de création d'emplois au profit des jeunes, les moyens de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et du Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) seront renforcés.

Le « Programme Emplois jeunes durables » mettra l'accent sur l'insertion des jeunes dans le secteur agricole. Il contribuera à la création de 1.500 emplois permanents et 3.000 emplois saisonniers à travers le programme Jeunes dans les Fermes Agricoles.

Le programme d'action de l'Office National pour l'Emploi des Jeunes de la Banlieue contribuera à accompagner les jeunes dans la formation, le développement de micro et petites entreprises artisanales, le commerce, la gestion du cadre de vie.

Une seconde phase de réalisation des Espaces Jeunes est en cours de négociation avec la République Populaire de Chine pour offrir davantage de cadres d'épanouissement social et culturel aux jeunes.

Notre jeunesse doit également s'épanouir **par le sport**, devenu au 21ème siècle un phénomène social de masse et un secteur économique à part entière.

Le Gouvernement a choisi de faire du sport un moyen d'éducation, d'épanouissement et de valorisation sociale pour tous et plus particulièrement pour notre jeunesse.

Cette option est déjà illustrée par les efforts importants déployés à travers la réhabilitation effective des stades, Amadou Barry de Guédiawaye, Alassane DJIGO de Pikine et Ely Manel FALL de Diourbel.

Dans la même optique de stimuler les performances sportives, le programme de rénovation des 11 stades régionaux est en cours d'exécution pour un montant de 18 milliards de FCFA, acquis gracieusement dans le cadre de la coopération chinoise.

Il concerne les stades :

- de Fatick, Kaolack et Mbour pour un montant de 3 milliards cinq cent millions de FCFA ;
- de Kolda, Louga et Tambacounda, pour un montant de 5 milliards cinq cent millions de FCFA,
- de Matam, Saint louis, et Ziguinchor pour un montant de 6 milliards de FCFA.

Dans le cadre de cette même coopération, la réhabilitation des stades de Kaffrine, Kédougou et Sédhiou a été sollicitée.



En réponse à une vieille doléance du monde sportif, une arène nationale sera érigée à Pikine. Les travaux démarreront dans les prochains jours pour une durée de trois ans et un coût global de 7 milliards FCFA.

**Cela dit, Monsieur le Président, Honorables députés, nous aurions tort de nous voiler la face !** Nous devons avouer que le sport dans notre pays traverse une période de contreperformances. La question que se posent nos compatriotes est toute simple : Pourquoi nombre de nos disciplines sportives ne tiennent plus leur place sur la scène internationale ?

J'invite donc tous les acteurs et militants du sport à une réflexion globale sur la relance des disciplines sportives, dans lesquelles notre pays recèle de réels atouts.

Le mouvement « navétanes », vivier de talents, et d'enthousiasme, devra contribuer beaucoup plus à la relance de notre sport et au développement économique du pays. Nous devons à travers le sport stimuler la création d'emplois pour les jeunes.

Il nous faut aussi réhabiliter le sport à l'école à travers l'UASSU et nous investir davantage dans la formation de la petite catégorie.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

La vitalité de notre jeunesse, nous la retrouvons également dans notre **Armée nationale**, fidèle à ses traditions d'honneur et de professionnalisme.

Elle bénéficiera, conformément aux orientations du Chef de l'Etat, des meilleures conditions, pour mieux remplir ses missions de **sanctuarisation** terrestre, maritime et aérienne du territoire national, de **sécurisation** des populations et de leurs biens, **d'appui au développement** économique et social ainsi qu'à la **diplomatie de paix**.

Notre Armée s'illustre sur tous les théâtres d'opérations et fait honneur à la Nation au Darfour, au Tchad, en République Démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, dans des missions de paix et de sécurité.

L'amélioration de ses capacités opérationnelles à l'intérieur comme à l'extérieur sera poursuivie dans le cadre d'un programme de renforcement du personnel, de modernisation de ses équipements et de ses infrastructures.

L'ouverture de la gendarmerie aux femmes est devenue une réalité, avec quinze officiers en fin de stage qui vont rejoindre les effectifs précédemment formés.

Le Gouvernement oeuvrera à l'amélioration des conditions d'existence matérielles du personnel des armées. Des efforts plus soutenus seront initiés pour leur accès au logement, la réinsertion des « Grands blessés », la formation diplômante des militaires du rang, libérés du service actif, en vue de faciliter leur réinsertion dans la vie civile.

Aux côtés de notre vaillante Armée, **la Police nationale** veille sur la sécurité des citoyens.

Les moyens de la police seront renforcés pour mieux assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens grâce au concept de police de proximité.

De nouveaux services de police et unités opérationnelles du Groupement Mobile d'Intervention seront créés pour répondre aux besoins de sécurité au sein des nouvelles entités administratives.



Par ailleurs, le système sécuritaire va se densifier, par un maillage du territoire, avec la construction progressive d'infrastructures de sécurité dans les chefs-lieux de région, de département, dans les communes et zones frontalières.

La résorption du déficit en personnel de la Police nationale démarre cette année avec le programme de recrutement 2009 – 2011. Il sera renforcé par la réintégration prochaine des policiers municipaux. Le processus devra être parachevé. Il me plaît également de rappeler qu'un nouveau statut de la Police Nationale a été adopté depuis mars 2009.

La lutte contre l'usage et le trafic de stupéfiants qui a connu de brillants résultats, sera renforcée par l'implantation de brigades régionales et frontalières.

Dans le même ordre d'idées, une réaction appropriée sera apportée au grand banditisme et à la criminalité transnationale.

La surveillance des frontières et la lutte contre la migration irrégulière par voie maritime, du reste en forte diminution, seront intensifiées.

Dans ce cadre, le Gouvernement compte mettre en place, en partenariat avec ses voisins, un dispositif de contrôle et de riposte efficace.

En ce qui concerne les titres de voyage, le Gouvernement poursuivra l'implantation des centres de production de passeports numérisés, tant au niveau national que dans nos représentations diplomatiques et consulaires.

Dans le domaine de la protection civile, en application des directives de Monsieur le Président de la République, les chefs-lieux des nouvelles régions et l'ensemble des départements du pays seront dotés d'au moins une unité de Sapeurs Pompiers.

Un important programme de construction et d'équipement de nouvelles casernes sera réalisé, en plus de la création d'une Ecole Nationale de Sapeurs Pompiers, en vue de renforcer la capacité de gestion des catastrophes dans les zones urbaines et rurales.

C'est le lieu de rendre, au nom de Monsieur le Président de la République, un hommage soutenu, à toutes nos forces de défense et de sécurité qui, de jour comme de nuit, avec dévouement, courage, abnégation et professionnalisme, remplissent leur mission au service de la Nation.

**Je salue leur sens élevé du devoir et m'incline pieusement devant la mémoire de ceux d'entre eux qui ont été arrachés à notre affection sur le champ de l'honneur.**

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Sans le respect du droit, il n'y a pas de justice. Sans une justice indépendante et impartiale, point de démocratie.

C'est fort de cette conviction, que le Gouvernement a engagé une évaluation à mi-parcours du Programme Décennal de la Justice, adopté en 2004, pour mieux répondre aux exigences d'un Etat de Droit et satisfaire les attentes des citoyens ainsi que celles des acteurs économiques.



Il s'agit d'améliorer le fonctionnement du service public de la Justice ainsi que les conditions de vie et de travail des magistrats, greffiers et autres personnels de la Justice.

La mise en place de la Nouvelle Carte Judiciaire permettra un rapprochement de la Justice des justiciables par un maillage adéquat du territoire.

Le désengorgement des Cours et Tribunaux de Dakar et le rééquilibrage de l'activité judiciaire au profit des régions et départements de l'intérieur du pays réduiront significativement les délais de traitement des procédures judiciaires.

De nouvelles juridictions verront le jour et il me plait de souligner d'ores et déjà que la Cour d'Appel de Ziguinchor sera bientôt installée et que celle de Thiès, récemment créée, suivra.

Les tribunaux régionaux de Kaolack, Saint-Louis, et Thiès seront réhabilités et modernisés. Des maisons de justice seront progressivement édifiées dans tous les départements du Sénégal, en vue de favoriser la justice de proximité.

Pour promouvoir une bonne gouvernance judiciaire et assurer une meilleure distribution de la justice, les tribunaux départementaux, juridictions de base, verront leurs domaines d'intervention élargis par l'attribution de nouvelles compétences.

Dans cette mouvance, suivant les directives de Monsieur le Président de la République, une réflexion est engagée pour une grande réforme du droit successoral visant à assurer la sauvegarde du patrimoine des héritiers et la pleine jouissance de leurs droits.

La nouvelle organisation judiciaire aura comme corollaire l'implantation d'établissements pénitentiaires et de services extérieurs de la Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale (DESPS).

Ces derniers seront renforcés en moyens humains et matériels pour assurer une prise en charge adéquate des enfants en conflit avec la loi ou en danger moral ou physique.

Les conditions de détention seront améliorées par l'accroissement des capacités d'accueil dans les prisons, le relèvement substantiel du taux d'entretien du détenu et, enfin, la promotion d'une véritable politique de réinsertion.

Sur la même lancée, nous poursuivrons les efforts en vue d'éradiquer les causes de longues détentions provisoires. Pour ce faire, d'importantes réformes touchant le Code pénal et le Code de Procédure pénale sont en phase de validation par le Chef de l'Etat.

L'Etat du Sénégal ne ménagera aucun effort pour le respect de ses obligations, résultant des instruments internationaux de protection des droits de l'Homme.

L'informatisation des différentes chaînes judiciaires contribuera à accroître l'efficacité de la justice, à réduire le temps de traitement des dossiers et à renforcer la transparence dans le règlement du contentieux judiciaire.

S'agissant des greffes, un vaste programme sera mis en œuvre en vue de leur modernisation.

Tous ces programmes et réformes seront, bien entendu, soutenus par une revalorisation des statuts des personnels de la Justice.



Un nouveau Centre de Formation Judiciaire moderne sera construit sur le site du nouveau Palais de Justice de Dakar pour mieux répondre aux impératifs de formation.

Enfin, d'importantes réformes sont engagées pour améliorer l'efficacité de la justice commerciale, améliorer l'environnement des affaires au Sénégal et promouvoir l'investissement.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

La démocratie ne peut vivre sans une **presse plurielle** vivante et professionnelle.

Cette évidence nous impose de soutenir un service public fort et de qualité, tout en offrant l'accompagnement nécessaire aux médias du secteur privé.

Notre pays peut se prévaloir du développement des médias de masse comme un signe de vitalité de sa démocratie. Dans tous les compartiments de la presse, le pluralisme s'est définitivement installé.

Vous conviendrez avec moi que la liberté a pour corollaire la responsabilité.

C'est pourquoi, je voudrais saluer le rôle de la presse dans l'information et la formation du citoyen, de même que la dynamique d'autocritique et d'autorégulation enclenchée par les professionnels des media eux-mêmes pour contenir certaines dérives.

La crise économique n'ayant pas épargné le secteur de la presse, les professionnels des médias ont déjà indiqué une voie de sortie de crise qui sera étudiée avec attention par le Gouvernement.

La maison de la presse sera achevée en fin 2010 et l'aide à la presse sera poursuivie sur la base de critères retenus avec les bénéficiaires.

Le Gouvernement appuiera également le développement d'une presse de proximité tournée vers l'écoute des populations.

Le service public de l'audiovisuel sera aussi renforcé à travers des mécanismes de financement à la fois plus appropriés et plus adaptés aux mutations de l'environnement, pour offrir des services conformes à la demande.

Dans le cadre du parachèvement de la couverture nationale par la radio et la télévision, la phase III du projet COMSAT sera poursuivie. A moyen terme, un projet de chaînes locales de télévision sera mis en œuvre pour mieux refléter la richesse et la diversité culturelle, économique et sociale de notre pays.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Je ne saurais clore ce chapitre, sans évoquer les multiples malentendus qui ont émaillé, ces derniers temps, les relations entre le Gouvernement, l'Etat plus généralement, et une partie de la presse privée.

Le Gouvernement en appelle à une prise de conscience de tous les partenaires que nous sommes, condamnés à vivre ensemble, pour des relations paisibles, fondées sur le respect mutuel et une saine lecture des droits et devoirs de chacune et de chacun. En clair, j'invite tous les acteurs du secteur à un dialogue quotidien et pourquoi pas, très prochainement à des Etats généraux de la presse sénégalaise.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Le renforcement de notre démocratie contribuera encore plus au rayonnement de notre diplomatie qui continuera à poursuivre les objectifs de notre politique étrangère, inspirée par le Chef de l'Etat.

Conformément aux lignes directrices de cette politique, notre diplomatie continue d'être d'abord une diplomatie qui œuvre pour la paix et la sécurité dans le monde. Notre pays entend diversifier et renforcer le partenariat économique avec les pays amis, nos partenaires traditionnels comme les pays émergents.

Avec d'autres partenaires, notre pays s'est engagé dans la recherche de solutions politiques heureuses entre le Tchad et le Soudan, au Darfour, à Madagascar et, plus récemment, en Mauritanie, pays frère, où le Chef de l'Etat a réussi à renouer le fil du dialogue au sein de la classe politique.

Notre diplomatie reste également un puissant levier, pour la réalisation de nos objectifs en matière d'intégration politique en Afrique et de solidarité économique dans le monde.

C'est ainsi qu'elle continue de promouvoir l'idée d'un gouvernement continental pour l'Afrique. Cette même perspective nous pousse à sensibiliser nos partenaires de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) pour intensifier la coopération économique et la solidarité au sein de la OUMAH islamique.

Enfin, notre diplomatie reste un instrument de promotion et de protection des droits de l'homme. La récente reconduction de notre pays au sein du conseil des droits de l'homme des Nations Unies est un indicateur suffisamment révélateur de la confiance que la communauté internationale nous accorde. Elle nous donne l'occasion de poursuivre notre combat dans ce domaine.

Sur le chapitre des Sénégalais de l'Extérieur, le Gouvernement envisage à court terme, leur recensement, leur sensibilisation par rapport à l'importance de l'immatriculation consulaire et leur appropriation des procédures relatives à l'état-civil.

Un programme d'actions est initié pour accompagner le retour et la réinsertion sociale de ceux qui le désirent, notamment par leur accès au foncier, au logement et pour l'aboutissement de leurs projets d'investissements. Le Fonds d'Appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur va y contribuer.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Mettre le citoyen au cœur de notre action, lui donner les moyens de s'épanouir et de participer activement au développement de sa localité, voilà le sens que nous donnons à la **décentralisation**.

L'évaluation de la politique de décentralisation faite en 2007 et les propositions des Assises de la Décentralisation, constituent les axes forts qui inspirent notre politique dans les domaines des finances locales, des ressources humaines, de la gouvernance et du développement local.



Depuis 2000, les dotations financières en appui aux Collectivités locales par le biais du Fonds d'Équipement des Collectivités locales (FECL) et du Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) ont considérablement augmenté pour atteindre 35 milliards de FCFA en 2009.

Il nous reste toutefois, à redynamiser le Conseil National de Développement des Collectivités locales, le Comité Interministériel de l'Administration territoriale, et la Commission Nationale d'Assistance aux Centres d'Appui au Développement Local.

Le Programme National de Développement Local (PNDL) et le Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités locales (PRECOL), d'un coût respectif de cent cinq **(105) milliards FCFA** et quatre vingt six **(86,3) milliards de FCFA**, continueront à appuyer les Collectivités locales en infrastructures de base et équipements collectifs.

Pour garder le cap, l'Etat mettra l'accent au cours des prochaines années sur :

- le renforcement des capacités humaines et financières des collectivités locales ;
- l'adaptation du dispositif juridique et institutionnel à l'évolution politique, économique et sociale du pays ;
- l'amélioration de la gestion de l'état-civil par son informatisation.

Toujours, dans le sens de l'amélioration de la gouvernance de notre système administratif, le Gouvernement travaille actuellement sur la Charte de la déconcentration.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Nous avons également entendu le message des banlieues, qui réclament de meilleures conditions de vie, plus d'infrastructures scolaires, sanitaires, éducatives, culturelles, plus d'emplois pour les jeunes et les femmes, plus de sécurité, moins d'ordures dans leurs quartiers.

Ces demandes sont légitimes et nous allons continuer à y répondre à travers les différents programmes sectoriels du Gouvernement.

A travers le PNDL et le Programme d'Investissement Prioritaire du PRECOL, c'est au moins, seize **(16) milliards de FCFA** qui seront consacrés à des équipements administratifs, à des infrastructures sanitaires, sportives, à la voirie, et à l'éclairage public des communes et communes d'arrondissement de la banlieue, avec l'implication des collectivités locales.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Il me plaît d'évoquer, ici, la région naturelle de Casamance qui occupe une place importante dans notre action. Des investissements importants y ont été réalisés dans tous les domaines, au cours de ces dernières années. Ils seront consolidés et amplifiés avec la seconde phase du Programme de Relance des Activités Socio-Economiques (PRAESC) qui permettra de poursuivre la reconstruction de la région Sud, afin d'y conforter la dynamique de paix.



**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

La feuille de route que je viens de vous présenter est pleine d'ambition.

Face à la rareté des ressources et à l'immensité des demandes, notre administration s'attachera à plus de rationalité dans ses choix budgétaires, plus de rigueur dans sa gestion et plus d'efficacité dans son action.

L'Etat poursuivra l'assainissement des finances publiques, le renforcement de la stabilité du cadre macroéconomique et la transparence dans la gestion des ressources, en parfaite conformité avec ses engagements, dans le cadre de l'Initiative de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

La poursuite du programme de réformes budgétaires visera, en particulier la consolidation de nos performances en matière de recouvrement de recettes fiscales, la transparence des marchés publics, avec des procédures d'audits et d'enquêtes.

Je vous réaffirme, ici, que nous renforcerons au sein de l'Administration une culture de la performance et de la transparence.

Nous avons retenu le principe de faire des évaluations périodiques de la gestion des politiques publiques et de vous en rendre compte régulièrement.

La promotion d'une Administration performante, ancrée dans les valeurs républicaines, soucieuse de la qualité du service public et de la motivation de ses agents, demeure un objectif prioritaire du Gouvernement. A cet égard, je veillerai à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme de l'Etat, cadre de référence fixant les axes stratégiques de la modernisation de l'Administration publique.

La mise en œuvre de la Loi d'Orientation sur les Agences participe de ces efforts de rationalisation.

S'agissant du contrôle externe de l'exécution du budget de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances, en rapport avec la Cour des Comptes, mettra en œuvre un plan d'apurement des retards accumulés.

En outre, l'informatisation du système de comptabilité publique facilitera la production des comptes de gestion et du compte général de l'Etat

Les réformes pour améliorer l'environnement des affaires mettront l'accent sur des points critiques, en particulier :

- le renforcement des moyens de la Commission de Lutte contre la non-transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC) ;
- l'amélioration du dispositif pour l'accès à la terre et aux sites aménagés ;
- l'amélioration de l'accès au financement, notamment pour les PME/PMI ;
- et la levée des contraintes spécifiques identifiées dans les grappes à fort potentiel de croissance.

Un **dispositif interministériel de suivi des réformes** du Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI) sera mis en place et le Gouvernement veillera à un fonctionnement régulier du cadre institutionnel de pilotage de la Stratégie de Croissance Accélérée dont le Plan d'Action sera réactualisé.



Les **concertations avec le secteur** privé seront institutionnalisées dans un cadre permettant des échanges féconds et un partage des solutions sur toutes les questions nationales.

Le secteur privé national sera partie prenante dans les processus de privatisation et la réalisation de tous les Grands Projets de l'Etat. Les bases d'un nouveau partenariat public/privé seront ainsi consolidées.

Je voudrais, évoquant la question de la **dette intérieure**, indiquer que celle due aux entreprises du secteur privé et évaluée au 31 octobre 2008 à 174 milliards de f Cfa a été totalement apurée.

Parallèlement, une procédure d'audit des engagements extrabudgétaires contractés par certaines administrations publiques, auprès de fournisseurs du secteur privé, a été engagée. Le rapport est disponible et fait l'objet d'un examen minutieux par le Gouvernement, qui arrêtera les modalités de traitement de cette dette.

Plus globalement, le Gouvernement renforcera la gestion des finances publiques, pour éviter toute reconstitution de la dette vis-à-vis des fournisseurs et prestataires de l'administration.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Le renforcement des mécanismes de Coordination de l'aide continue d'être une priorité pour le Gouvernement. Ces mécanismes doivent être capables de gérer une hausse significative du nombre de partenaires et des volumes d'aide fournis au Sénégal.

Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, il s'agira de mettre en œuvre de manière concrète, les principes d'appropriation nationale, d'alignement des interventions des bailleurs sur les priorités nationales, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle.

Une plus grande visibilité sur les délais de mise à disposition des ressources facilitera leur planification par rapport à nos objectifs prioritaires et leur absorption.

Avec nos partenaires techniques et financiers, nous tiendrons des concertations restreintes, au-delà des rencontres trimestrielles, qui nous permettent déjà d'évaluer nos engagements mutuels et d'échanger sur les politiques sectorielles et les questions stratégiques d'intérêt national.

C'est dans ce cadre que nous engagerons à l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de troisième génération, afin de mieux tenir compte des changements dans l'environnement.

**Bien entendu, nous mettrons en place un dispositif de suivi efficace pour assurer l'exécution correcte de toutes les actions de la feuille de route.**

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Nous avons reçu et décrypté le message de nos compatriotes. Ils réclament, à juste titre, une administration plus proche du citoyen, plus accessible, plus réactive, plus efficace, plus modeste et plus performante.



## **Notre réponse doit être à la mesure de leurs attentes !**

Je le dis ici avec toute la solennité et la sincérité requises : **aucun appel de nos concitoyens ne restera sans réponse**. Nous tâcherons d'être une administration au service exclusif du citoyen, une administration ouverte, qui écoute, qui dialogue, qui assume ses responsabilités.

En conséquence, le Gouvernement bâtira son action autour d'une plus grande proximité avec les populations, plus de célérité et d'efficacité dans les réponses à leurs préoccupations.

Agir avec humilité, de manière méthodique, réfléchie, avec foi et courage, c'est l'engagement que je prends devant vous. Nous vous tiendrons un discours de vérité.

J'inscrirai mon action à la tête du Gouvernement autour de trois concepts : **la proximité, le pragmatisme, la performance**.

Je parlerai à tous les segments de la Nation, sans exclusive, conformément aux instructions du Chef de l'Etat. J'irai à leur rencontre, pour partager leurs idées sur les problèmes et les solutions, comme j'y ai déjà invité l'ensemble des membres du Gouvernement. Ce dialogue se poursuivra au sein du Conseil Economique et Social.

D'ores et déjà, pour conforter la dynamique de concertation, **un Comité interministériel permanent** élargi aux syndicats assurera le suivi régulier de tous les engagements et accords signés par le Gouvernement avec les organisations de travailleurs. Dans le même esprit, les élections de représentativité seront organisées en 2010.

Les mécanismes existants, de **veille, de prévention et de gestion des conflits sociaux seront renforcés**, pour mieux prendre en charge les différentes crises nées de la situation des entreprises en difficulté, en liquidation ou déjà liquidées.

Ce pays a besoin aujourd'hui de toutes ses filles et de tous ses fils, pour relever les défis du développement et entrer dans une ère d'émergence. C'est avec tous les sénégalais, sans exclusive, qu'il se fera.

C'est le sens qu'il faut donner à l'appel à la concertation nationale, lancée par Monsieur le Président de la République, en direction de toute la classe politique, concertation à laquelle nous consacrerons notre savoir-faire, notre temps et notre énergie.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Ni la crise mondiale persistante, ni les mutations profondes qu'elle engendre ne peuvent nous arracher à nos valeurs séculaires : la dignité, la solidarité, le culte du travail, le sens de l'effort.

Nous ne gagnerons les batailles futures que si nous regardons l'avenir avec optimisme. Le moment est venu, comme disait l'autre, où l'action et le discours politique doivent être réconciliés.

Je partage la pensée de cet homme politique français qui disait, je le cite : **« la politique ne peut plus promettre des lendemains qui chantent et repousser toujours la résolution des problèmes quotidiens »**, fin de citation.



Connaître les préoccupations de nos compatriotes ne suffira pas. Il faudra agir. Agir avec célérité et efficacité.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés,**

Devant cette auguste Assemblée, et au-delà de cet hémicycle, des millions de sénégalaises et de sénégalais, de toutes les conditions et de tous âges m'écoutent.

Dans cette Déclaration de Politique Générale, j'ai tenu à partager ma détermination et celle du Gouvernement, à accorder une attention toute particulière aux préoccupations quotidiennes des familles.

Notre ambition est de lutter plus efficacement contre la **pauvreté**, en assurant notre **autosuffisance alimentaire**, je dirais même plus, notre souveraineté alimentaire.

Notre ambition est aussi de promouvoir un Sénégal doté **d'infrastructures de nouvelle génération** pour se hisser au rang des nations émergentes, un Sénégal où nos enfants se diront « oui, nous pouvons réussir ici, auprès de nos familles », un Sénégal où partout sur le territoire national, chaque localité, selon son potentiel contribuera au développement national et en ressentira les effets bénéfiques.

Notre ambition est également de consolider un Sénégal apaisé, en favorisant la concertation, la paix sociale et le dialogue politique.

Nous voulons surtout bâtir un Sénégal où chaque citoyen constate que l'État travaille dans la rigueur, la responsabilité et la transparence.

D'aucuns se demandent, sans doute, si nous avons vraiment les moyens de tenir cette feuille de route. Ces questions vous les posez, non pas pour douter de nos capacités, mais plutôt, parce que vous mesurez l'ampleur de notre tâche et les contraintes du moment.

A tous, je redis, ici, avec force que notre ardeur au travail est intacte, notre détermination sans faille et notre engagement dans cette entreprise sans limite.

Je viens d'indiquer, conformément aux orientations du Chef l'Etat, une voie, celle de l'espoir, celle de tous les espoirs.

C'est en pleine conscience de ce que l'heure du bilan est inéluctable et que toutes les sénégalaises et tous les sénégalais m'observent et nous observent que je dis avec force devant vous, avec l'ensemble du Gouvernement, qu'avec l'aide de Dieu, nous tiendrons le pari !

Que Dieu – le Très Haut, le Très miséricordieux - répande sa grâce sur nos actions pour un Sénégal de paix et de progrès.

**Je vous remercie de votre bien aimable attention.**



## MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

Permettez-moi de saluer la présence du Président du Conseil économique et social, du Président de la Cour des Comptes et du Médiateur de la République.



## Discussion générale

Mes chers collègues la discussion générale est ouverte.

Je voudrais auparavant vous informer que la Conférence des Présidents a décidé d'organiser et de répartir le temps de parole ainsi qu'il suit. Pour le premier tour de parole :

- Groupe parlementaire libéral et démocratique 100 minutes ;
- Groupe parlementaire démocratie et progrès 30 minutes ;
- Non-inscrits 20 minutes.

Je précise que la distribution des temps de parole a été effectuée par les Groupes eux-mêmes. En conséquence, voici la liste des orateurs :

Amadou Ndiaye LO 4mn

El Hadj Moustapha DIOUF 4mn

Mbaye NIANG 5mn

Amath CISSE 3mn

Moussa CISSE 4mn

Mamadou DIALLO N°1 3mn

Ndèye GAYE 3mn

Hamady DIALLO 2mn

Oumar NDOYE 4mn

Samba Diouldé THIAM 4mn

Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE 5 mn

Daba CAMARA 3 mn

Abdoulaye SENE 4 mn



Aminata SALL 4 mn  
Ousmane GUEYE 2 mn  
Diégane SENE 4 mn  
Khady DIEDHIOU 4 mn  
Thiamba SECK 3 mn  
Mously DIAKHATE 5 mn  
Fatou KAYERE 3 mn  
Moussa SY 4mn  
Amadou Ciré SALL 3 mn  
Ameth Saloum BOYE 4 mn  
Mame Bousso SAMB 4 mn  
Aly LO 4 mn  
Ndéye Fatou TOURE 5 mn  
Oumou SOW 4 mn  
El Hadji Mamour CISSE 5 mn  
Tafsir THIOYE 4 mn  
Ibra DIOUF 4 mn  
Magatte KAMARA 3 mn  
Fatou Youssouf AÏDARA 3mn  
Mamadou Moustapha dit Djamil DIOP 3mn  
Seydou DIOUF 4mn  
Abdou SANE 4mn  
Iba Der THIAM 5 mn  
Aïssatou COULIBALY 2mn



Oumar Khassimou DIA 6 mn

Doudou WADE 6 mn.

Je voudrais maintenant donner la parole à notre collègue Amadou Ndiaye LO pour 4 minutes.

**MONSIEUR AMADOU NDIAYE LO**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Très chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons écouté et nous vous avons entendu, cependant force et de constater que depuis 2008, les Sénégalais sont assaillis par de nombreuses difficultés, difficultés qui les éprouvent durement chaque jour que Dieu fait.

Parmi ces difficultés, on peut citer les problèmes d'électricité, du gaz, de loyer, du ciment, de santé, de denrées alimentaires, de transports et de sécurité.

En ce qui concerne l'électricité, les nombreux délestages, délestages du reste intempestifs, plombent les ménages, l'industrie, le commerce, les services. C'est vrai que depuis le 19 mars 2000, le Gouvernement a fait des efforts colossaux pour rattraper le retard d'investissement qui devait être fait depuis longtemps mais, l'horizon 2011 pour la fin des délestages nous semble très éloigné.

Donc, il faut amener cet horizon à 2010. En ce qui concerne le gaz, les ruptures de stock sont intempestives, très souvent on nous dit que le bateau arrive, parfois qu'il est au large de Dakar, là aussi il faut augmenter les capacités de stockage et mettre le gaz à la portée des ménages. Que dire du loyer ? Sinon qu'il est trop cher, ne parlons pas du ciment et du fer. Quant à la Santé, les coûts sont très élevés, certaines maladies comme le diabète trop chères, les hôpitaux surendettés, les grèves nombreuses, les services d'urgence débordés,



sans compter la vente des médicaments dans la rue. A ce propos, ma question est de savoir de quoi a peur l'Etat pour régler ce problème de la vente des médicaments.

Que dire des denrées alimentaires ? Sinon qu'elles deviennent de plus en plus inaccessibles ; le transport ! Là aussi le coût augmente de plus en plus, les transporteurs ne baissent jamais quand le carburant baisse, les Tata et les Bus sont toujours surchargés. En ce qui concerne la sécurité, il y a une recrudescence de la violence : agression, braquages, dégradation des mœurs, homosexualité. Pour que tant de violences soient maîtrisées, il faut augmenter les effectifs et les moyens des forces de sécurité. Toutes ses difficultés, Monsieur le Premier Ministre, vont se résumer à travers cette phrase : depuis 2008 les Sénégalais sont fatigués d'être sénégalais. Je sais, Monsieur le Premier Ministre, que le Gouvernement a fait d'immenses efforts, vous me dirait aussi que nous vivons une crise mondiale, crise qui se traduit en crise du pétrole, des céréales, en crise financière. Des crises qui ont fortement impacté sur toutes les économies du monde, heureusement que la nôtre grâce à la vision de Monsieur le Président de la République est assise sur des bases solides mais, le rôle d'un Gouvernement n'est-il pas de résoudre les difficultés des citoyens ou à défaut de les atténuer ?

Monsieur le Premier Ministre, de 2000 à 2008, les Gouvernements qui se sont succédés ont grandement amélioré les niveaux de vie des Sénégalais à travers les nombreuses réalisations de Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, donc votre mission c'est de faire en sorte que les difficultés soient vite réglées afin que Monsieur le Président de la République continue tranquillement de réaliser le Sénégal de demain, c'est-à-dire un Sénégal émergent et influent dans ce monde en mutation.

Heureusement que votre engagement, votre détermination nous permet d'espérer. En effet, dès votre arrivée, vous avez montré aux Sénégalais que vous savez travailler, avec toutes ces crises sociales que vous avez réglées en si peu de temps.

Monsieur le Premier Ministre, Maître WADE disait aux Sénégalais : « Ensemble continuons de construire le Sénégal ». Il est en train de construire le Sénégal, vous, vous devez dire : « Ensemble

peignons les nombreuses réalisations de ce grand bâtisseur qui est Maître Abdoulaye WADE pour que l'histoire retienne que c'est Maître WADE qui a construit le Sénégal.» Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue El Hadji Moustapha DIOUF, pour 4 minutes.

### **MAITRE EL HADJI MOUSTAPHA DIOUF**

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Chers Invités,

Aujourd'hui c'est un jour spécial.

Monsieur le Président vous me permettez de féliciter Monsieur le Premier Ministre, mon cher cousin Souleymane Ndéné NDIAYE qui, je l'espère, répondra aux attentes et du Chef de l'Etat, et du peuple sénégalais, il en a les moyens, il en a les compétences, il en a la naissance et par conséquent, je pense sincèrement qu'il réussira sa mission.

### **[Applaudissements nourris].**

Monsieur le Premier Ministre, mon prédécesseur l'a dit, les Sénégalais ont faim, ils ont soif. Les Sénégalais sont fatigués. Mais aujourd'hui, le Chef de l'Etat vous a fait confiance, prenez votre courage entre vos mains ! Soyez lucide ! N'écoutez pas les laudateurs ! Ecoutez votre peuple, écoutez la voix de la raison ! Vous avez décrit vos ambitions, votre feuille de route pour un Sénégal émergent, nous vous attendons, le peuple Sénégalais vous attend donc, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, beaucoup de succès pour le plus grand bonheur du Sénégal... (Passage en Wolof)...



Ceci étant dit, pour le sport, il faut refuser la tyrannie des « navétanes », je vous vois donner trop d'importance aux « navétanes », il faut réformer ce mouvement des navétanes parce que vous ne voyez pas les « navétanes » en France, en Belgique, au Brésil, en Allemagne. Il faut regrouper ces clubs de quartiers pour constituer de grands clubs de ville pour aller vers les batailles africaines, pour gagner en Afrique et avoir des coupes, parce que ce sont les quartiers qui se mobilisent derrière les « navétanes » qui pourront se mobiliser derrière les grands clubs de ville pour en faire de véritables forces pour gagner en Afrique. Et, avec les « navétanes » nous ne gagnerons rien du tout. C'est une joie momentanée d'un soir avec les « khoumbeul ».

Sur les droits de l'homme, Monsieur le Premier Ministre, nous attendons toujours Farba SENGHOR devant l'Assemblée nationale. Les journalistes ont été victimes de saccages, de violence. Des nervis ont été arrêtés, on a dit qu'il y a un ancien Ministre qui doit comparaître mais jusqu'à présent les Sénégalais attendent ; est-ce qu'il y a aussi l'impunité ? Votre Gouvernement doit réviser l'impunité. Vous êtes un grand avocat, un grand juriste. Votre Ministre d'Etat, Ministre de la Justice est un grand juriste, donc que justice se fasse. Vive la justice de mon pays !

Je vous remercie. Que Dieu vous accompagne, vous aide à accomplir, dans les meilleures conditions, votre mission pour le plus grand bonheur du peuple Sénégalais !

Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mbaye NIANG pour cinq minutes.

### **MONSIEUR MBAYE NIANG**

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Premier Ministre,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Chers Collègues,

**(Intervention en wolof).**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amath Cissé, pour 3 minutes.

**MONSIEUR AMATH CISSE**

**(Intervention en Wolof).**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Moussa CISSE, pour 4 minutes.

**MONSIEUR MOUSSA CISSE**

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Premier Ministre,

**(Suite Intervention en Wolof).**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou DIALLO n° 1, pour 3 minutes.

**MONSIEUR MAMADOU DIALLO N° 1**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,



Kolda et Matam, avec des infrastructures de qualité. Ne faudrait-il pas faire une discrimination positive en faveur de ces régions ?

C'est le lieu de vous interpeller, Monsieur le Premier Ministre, sur l'état défectueux de la route Fatick-Kaolack et le contentieux Etat du Sénégal et l'entreprise qui a réalisée cette route. Que faire, en termes d'infrastructures, pour les nouvelles collectivités locales ?

Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye GAYE pour 3 minutes.

### **MADAME NDEYE GAYE**

Monsieur le Président, je vous remercie.

Monsieur le Premier Ministre, que dire après un tel courage ? Que dire après un tel langage de vérité ?

Monsieur le Premier Ministre, nous vous félicitons, nous vous encourageons. C'est vrai, vous l'avez dit, le pays est dans une situation difficile due à une conjoncture internationale que nous ne pouvons maîtriser. Cependant, vous avez fait une feuille de route que chaque citoyen, tout Sénégalais qui se dit républicain devrait s'approprier. Mon souhait serait, Monsieur le Premier Ministre, que, à partir d'aujourd'hui, cette feuille de route soit confectionnée en livret de poche qu'on mettrait sur les tables de chevets de ceux qui refusent de voir le soleil et que leurs enfants le leur lisent chaque soir avant qu'ils ne s'endorment. A vous entendre, Monsieur le Premier Ministre, on sait que le Sénégal est en construction depuis l'alternance, en 2000. Tout est à refaire. Nous avons tout recommencé ; nous avons eu le courage, l'ambition, la vision d'un homme éclairé, le Président Maître Abdoulaye Wade. Et, je crois que, pour être honnête, pour être vraiment un républicain, avant de vouloir formater des mentalités et de faire porter aux populations sénégalaises des œillères pour les focaliser sur des problèmes de cherté de vie, on devrait avoir aussi l'honnêteté intellectuelle de reconnaître les acquis de l'alternance.

Monsieur le Premier Ministre, les femmes vous remercient, elles remercient le Gouvernement de l'alternance parce qu'elles n'ont pas été laissées pour compte. Sur le plan juridique, elles ont acquis la loi sur la prise en charge médicale de l'époux et des enfants par la femme salariée, le vote de la loi sur l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions et aux mandats. Sur le plan institutionnel, les CEDAF dont vous avez parlés, les projets de crédits aux femmes, le mécanisme de financement, le Fonds national de promotion de l'entreprenariat féminin, le grand prix du Chef de l'Etat, les programmes d'allègement des travaux de la femme a permis d'équiper des femmes dans certaines contrées, l'opération Taxi-sisters et la mise en œuvre du plan d'action national pour l'abandon des mutilations génitales féminines. Sur le plan médical, la gratuité de la prise en charge médicale des fistules obstricales et des césariennes. Bref, la liste est longue, Monsieur le Premier Ministre.

Vous avez parlé aussi du C.N.E.C. dont la mise en œuvre a commencé et je pense que, avec la nouvelle Ministre d'Etat, Ministre de la femme nous pourrons aller de l'avant pour satisfaire la demande sociale.

Merci, Monsieur le Premier Ministre, les femmes sont avec vous.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Hamady Diallo, pour 2 minutes.

### **MONSIEUR HAMADY DIALLO**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter plein succès dans la mission que le Chef de l'Etat vous a confiée. Vous arrivez au moment où le monde entier est en crise, mais vous avez votre dignité. Toutefois, je voudrais, Monsieur le Premier



Ministre, attirer votre attention sur la situation particulière du département de Vélingara, surtout en ce qui concerne les volets éducation, santé, sécurité, sport et jeunesse.

Sur le plan éducatif, le Département de Vélingara a beaucoup d'abris provisoires et même des C.E.M. et dans la commune aussi. Le lycée de Vélingara n'est pas encore achevé, cela a des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement et sur les résultats scolaires. Les Cases des Tout-petits n'ont jamais vu le jour dans le département de Vélingara.

Sur le plan de la santé, Monsieur le Premier Ministre, le bloc opératoire du département de Vélingara ne voit pas le jour depuis plus de cinq ans. Médina Gounass, centre religieux de première importance, ne dispose ni de médecin, encore moins de sage femme, ce qui se traduit par une forte mortalité maternelle et infantile. En ce qui concerne le volet sportif, les travaux du stade départemental ont débuté il y a cinq ans et la clôture est déjà à même le sol.

La jeunesse dans le département de Vélingara, qui constitue 98 % de la population, ne trouve pas d'emploi, voilà pourquoi il y a plus de « barsakh » dans le Fouladou que dans les autres régions.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est notre collègue Oumar NDOYE pour 4 minutes.

### **MONSIEUR OUMAR NDOYE**

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Chers Invités,

Aujourd'hui, il y a des milliers de fidèles à l'heure où nous parlons qui sont au pied du mausolée de Seydina Issa à Cambérène pour débiter la

commémoration du 129<sup>e</sup> appel de Seydina Limamoulaye Al Mahdi. Ces fidèles auraient aimé vous écouter, vous entendre Monsieur le Premier Ministre mais, comme l'a dit le Président Mamadou SECK hier à Yoff, cette coïncidence est importante parce que cela augure et présage de très bons résultats. Nous vous remercions et remercions le Chef de l'Etat pour tout ce qui a été fait pour l'appel avec le Ministre d'Etat Cheikh Tidiane Sy, le Ministre d'Etat Ndèye Khady Diop, le Ministre d'Etat Oumou Khaïri Guèye Seck ; oui, elle le mérite puisque Yoff et Bambey sont presque les rares communes que nous avons récupérées de l'opposition et vu les magnifiques résultats qu'elle fait au niveau du Ministère de l'Elevage, elle mérite d'être Ministre d'Etat. D'ailleurs, le Président nous a dit, il y a une semaine à Yoff, qu'il aurait aimé être Ministre de l'Elevage.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous félicitons parce que là nous avons eu droit à une feuille de route claire, précise, ambitieuse, courageuse, osée, avec un programme évolutif pertinent. Alors tout ce que nous vous souhaitons, c'est d'accompagner le Président de la République à ce poste jusqu'en 2017, ce qui vous laisserait le temps de préparer un troisième sommet de l'OCI à Dakar parce que nous avons vu les magnifiques résultats du deuxième sommet qui a été organisé ici, en tout cas pour nous les Dakarois.

Pour cela, il vous faut une santé de fer, Monsieur le Premier Ministre et cette santé de fer c'est ce que nous souhaitons à tous ces enfants qui ont été violés, à tous ces enfants qui ont été agressés sexuellement : je voudrais que vous mettiez en place réellement une prise en charge psycho-sociale pour ces enfants-là. Le Ministre d'Etat Maître Madické NIANG est à notre écoute, il fait beaucoup de choses pour ces enfants, mais je crois que, Monsieur le Premier Ministre, il faut aller plus loin. Il faut même organiser un conseil interministériel sur la question, doubler ces peines, aller sur 20 ans. Une santé de fer, je la souhaite aussi aux hôpitaux qui croulent sous le poids de la dette, qui sont aujourd'hui dans une réforme hospitalière qui est engloutie dans une pathologie inquiétante. Aujourd'hui, avec plus de 11 milliards de dettes, il faut prendre les taureaux par les cornes, il faut réformer cette réforme hospitalière, Monsieur le Premier Ministre. Une santé de fer je la souhaite aussi au plan sésame qui s'essouffle. Le plan sésame, c'était



République. Mais actuellement, il est dévoyé ; Monsieur le Premier Ministre, dans les centres de santé, on ne consulte plus ces personnes âgées, parce que ces centres de santé ont des dettes. Il y a des dettes qui ne sont pas payées dans ces centres et c'est extrêmement difficile. Une santé de fer c'est ce que je souhaite aussi pour la stratégie de lutte contre le VIH/SIDA. Vous savez que le Sénégal a de très bons résultats, vous avez dit moins de 1%. Je crois même qu'on est à 0,7% pour la prévalence. Mais nous savons que, au niveau des financements, l'Etat est à 1/4, les autres 3/4 viennent de l'étranger, des partenaires. Alors que, avec la crise économique mondiale aujourd'hui, nous avons peur, nous avons des inquiétudes et il faudrait aller plus vite, faire comme le Mali qui donne actuellement 2 milliards... **[Inaudible]**... Je crois que c'est important...

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé. La parole est à notre collègue Samba Diouldé THIAM pour 4 minutes.

#### **MONSIEUR SAMBA DIOULDE THIAM**

Monsieur le Premier Ministre les 10 et 12 juin de cette année j'ai fait paraître dans la presse une contribution intitulé « Diversité linguistique et système scolaire, le temps d'agir est venu. » Ma théorie est simple Monsieur le Premier Ministre et repose sur les axes ci-après : le Sénégal est un pays de diversité multiple à l'instar pratiquement de tous les pays africains. La diversité linguistique notamment n'est pas entrée dans notre système éducatif après un demi-siècle d'indépendance. Le monolinguisme français de notre système éducatif a atteint depuis longtemps ses limites historiques. Il est un des éléments majeurs de la crise prolongée du système éducatif sénégalais et de celui de plusieurs pays de la Francophonie. Il s'agit d'une question structurelle. L'entrée des langues nationales dans le système éducatif est incontournable et ne doit plus être différée plus longtemps. Le français est un élément inaliénable de notre patrimoine. Le plurilinguisme est l'avenir de notre système d'enseignement et constitue le plus sûr garant de notre cohésion nationale et sociale, de notre développement économique, scientifique, technique et culturel. L'option du plurilinguisme éliminera les enjeux hégémoniques ou de relégation et sortira la question du recours



aux langues nationales comme langue d'enseignement des préoccupations politiques et idéologiques pour en faire une question technique, d'organisation et de moyens. De facteur potentiel, de discordes et d'affrontements souvent meurtriers et de déstabilisation politique, économique et sociale, la diversité ainsi maîtrisée devient une arme de paix, de complémentarité, de cohésion et de cohabitation harmonieuse.

Monsieur le Premier Ministre, le plurilinguisme que je projette est porteur d'efficacité, d'équilibre, d'équité, de progrès, d'altérité, de longanimité d'ouverture et de paix. De la théorie posée, je dégage la proposition suivante qui est une totalité binaire indivisible :

- premièrement, deux langues nationales au moins seront enseignées obligatoirement dans tout notre système éducatif ;
- deuxièmement, le français cessant d'être langue unique d'enseignement comme aujourd'hui continuera d'être enseigné à la suite d'un redéploiement pertinent.

J'ai décliné le premier élément de la totalité comme suit : enseigner le Wolof sur l'ensemble du territoire national en package avec une autre langue variable selon l'ordre géographique. L'introduction du plurilinguisme dans notre système éducatif est un chantier par essence panafricaniste à la mesure de la vision et de la dimension de Monsieur le Président de la République. Je souhaite passionnément qu'il lui donne la chiquenaude initiale dans la bonne direction.

Ce faisant, il fournirait à ses pairs africains la voie de la solution d'un des problèmes les plus emblématiques et les plus difficiles à résoudre sur le chemin de la construction nationale de la gestion de l'Etat et de l'unité africaine. En outre, il ouvrirait un fantastique boulevard à l'explosion pacifique et talentueuse des diverses cultures nationales et africaines.

Monsieur le Premier Ministre, votre réussite est dans l'intérêt du Sénégal. Votre insuccès, qu'à Dieu il ne plaise, serait lourd de conséquences pour le pays. C'est pourquoi je demande avec respect à Monsieur le Président de la République de vous donner tous les moyens politiques et administratifs nécessaires pour une bonne gouvernance et pour l'assomption réussie de votre mission.



Ce que vous avez exprimé tout à l'heure me fait espérer. Je prie pour votre réussite.

Merci.

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue, Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE, pour 5 minutes.

**MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Honorables Députés,

« Assalamoualeykoum »!

Monsieur le Premier Ministre, je crois qu'on l'a dit tantôt, il est clair aujourd'hui que vous avez entre vos mains une partie de la destinée du pays et quelque part il serait un peu illusoire pour quelqu'un qui s'inscrit dans une dynamique du développement du Sénégal de ne pas vous souhaiter la réussite. Votre réussite ne sera pas la vôtre seulement, ce sera celui de tout le pays, de chaque Sénégalais et en tant que contributeurs, nous avons l'obligation de vous accompagner par notre sincérité, de façon dynamique et par le fait aussi d'être les relais efficaces de la politique définie par le Gouvernement. Cela s'entend, il faudrait nécessairement que nous puissions être dans cette dynamique à nous poser les bonnes questions.

J'ai été très ravi de constater le discours simple que vous nous avez tenu, qui a été quelque part très critique par rapport à la réalité du pays et je crois que, dans cette perspective, c'est déjà une très bonne chose. Avant d'avancer, il faut que nous sachions exactement quelle est notre situation et que nous la regardions froidement pour que, ensemble et tous unis, nous puissions lui donner les solutions nécessaires. Notre pays, vous l'avez dit, cette année-ci aura une croissance de 1,5. Durant

les 9 dernières années, on a eu une croissance moyenne de 5% et il est effectivement vrai que quelque part beaucoup de problèmes restent à résoudre dans le pays. Que dire donc si la croissance chute drastiquement et que le taux de croissance de notre population dégresse en s'accroissant ? La vérité, vous l'avez dit dans votre discours... **(Passage en Wolof)**... et c'est une réalité, mais ce sont des millions de Sénégalais qui en souffrent au quotidien. Alors la bonne question ... **(Passage en wolof)**... Est-ce que après un discours de politique générale aussi cohérent, est-il en ce moment-là sérieux, en phase avec les réalités... **(Passage en wolof)**... Pour que ce discours puisse être véritablement à la hauteur des attentes des Sénégalais, il faut qu'on sente le Premier Ministre. Face aux jeunes qui, aujourd'hui qu'on le veuille ou non, auront la destinée de ce pays entre leurs mains, la bonne question est : nous qui sommes déjà une génération sacrifiée, qu'est-ce que nous laisserons en héritage aux Sénégalais de demain ? Sommes-nous dans la bonne dynamique pour relever ce pays et le mettre dans une situation de concurrence par rapport aux autres pays, vous avez dit que l'année dernière, nous avons eu 1.500.000 tonnes de céréales ; au Mali, au Burkina Faso, ils sont à 4.8 ou 5 millions, c'est cela la bonne dynamique. Réveillez le pays dans ces questions-là ! Mettez le pays, les Sénégalais en marche dans la bonne direction pour que tous ensemble, du point de vue de la justice, de la démocratie, de l'effectivité des élections, de la transparence, de la bonne gouvernance et du soucis que nous avons, nous fassions en sorte que ce pays soit un pays de droit, il faut que nous le sentons d'abord avec nos gouvernants et le premier d'entre eux et avec vous le Premier Ministre, ce n'est que dans cette direction-là que, de mon point de vue, nous allons réveiller ce pays et le mettre en marche... **(Passage en wolof)**... et déjà depuis 2000, vous êtes le 6<sup>e</sup> Premier Ministre, et je vous connais et je vois que sur d'autres dossiers, hors même de vos fonctions, vous êtes un très grand humaniste... **(Passage en wolof)**... Alors, faites et soyez vrai, tel que vous êtes ! En ce moment-là nous pourront aller de l'avant parce que de toutes les manières, si nous sommes de l'opposition, nous ne pouvons pas attendre chaque année et de reculade en reculade. Si demain une nouvelle classe politique se met au pouvoir, ils auront à refaire du travail qui aurait pu être déjà fait et par conséquent, je vous supporte sur le fait que nous ayons notre vie entre vos mains et que si ce pays-là marche,



c'est tout le monde qui en gagnerait mais nous ne nous accorderons pas de la même manière ; que d'autres le veulent, moi j'aurais un discours très simple et très franc... **(Passage en wolof)**...

Je vous remercie.

**[Applaudissements nourris].**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Daba CAMARA, pour 3 minutes.

**MADAME DABA CAMARA**

**(Intervention en Wolof).**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie chère Collègue.

**(Passage en ouolof).**

La parole est à notre collègue Abdoulaye SENE pour 4 minutes.

**MONSIEUR ABDOULAYE SENE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat et Ministres,

Chers Collègues,

La séance d'aujourd'hui présente plusieurs particularités. À la solennité se greffe la profonde émotion du deuil qui frappe notre auguste Assemblée. Et je voudrais, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, vous remercier pour l'hommage émouvant que vous venez de rendre à notre collègue Youssouph DIOP. S'invite également à notre séance l'hivernage porteur de tous les espoirs mais aussi source de soucis. Monsieur le Premier Ministre, voilà le décor ainsi campé : de l'émotion, beaucoup d'espoirs, mais aussi des soucis. Un décor que notre hémicycle partage sans nul doute avec tous les foyers sénégalais

en ville et en campagne. Monsieur le Premier Ministre, notre peuple vous écoute dans l'émotion qui découle de cet événement historique qui a valeur de pacte. Le peuple vous écoute aussi et nous écoute, Monsieur le Premier Ministre, partagé entre soucis et espoirs, soucis pressants, multiples que nous impose une série de crises aux origines et enjeux fondamentalement planétaires mais surtout des espoirs. Monsieur le Premier Ministre, à travers une action soutenue et efficace, à travers un dialogue ouvert et constructif vous avez déjà semé de grands espoirs pour notre peuple. Qu'Allah le Tout Puissant vous accorde la capacité de combler au mieux tous ces espoirs ! Nous vous souhaitons un parfait succès, convaincu que votre réussite sera aussi celle de notre République. Votre déclaration a été claire ; un diagnostic complet, sincère et honnête, des solutions concrètes, pertinentes et réalistes. Je devrais dire que votre feuille de route doit être celle de tous les Sénégalais. En fils du Sine Saloum, cela a été dit tantôt, Monsieur le Premier Ministre, nous avons été particulièrement heureux que vous soyez là à cette tribune, mais aussi heureux de vous entendre parler de l'arachide, jadis source de prospérité, moteur de l'économie nationale, l'arachide qui suscite aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes et de débats. Merci, pour nous avoir rassurés sur votre engagement à entendre davantage les cris de cœur de ces milliers de paysans du bassin arachidier. Merci, pour tout, Monsieur le Premier Ministre ! L'hivernage fait penser également, à tout le monde rural, c'est l'occasion de louer les multiples initiatives et les gigantesques efforts déployés par le Président de la République et son Gouvernement au profit du monde rural. Il s'agira de renforcer et de multiplier, rien ne sera de trop, pour ce monde rural, lourdement frappé par une pauvreté persistante, dans une perspective d'aménagement équilibré et harmonieux du territoire. Monsieur le Premier Ministre, vous nous avez rassurés, Dakar continuera à bénéficier de grands chantiers pour sa modernisation continue mais parallèlement, vous nous avez rassurés en confirmant que notre monde rural, l'intérieur du pays, sera mis dans les conditions d'apporter sa meilleure contribution au développement national. A cet égard, Monsieur le Premier Ministre, nous vous encourageons à accorder la plus haute priorité à l'achèvement de certains chantiers importants, dont l'urgence est de plus en plus pressante. Je ferais peut-être un dérapage en pensant à l'hôpital de Fatick et à celui de Ziguinchor, à la



route de Fatick-Bambey, Fatick- Passy. Je ne saurais peut-être terminer, Monsieur le Premier Ministre, sans évoquer ce que l'on pourra considérer aujourd'hui comme un cancer qui menace notre société, je veux parler du malaise de notre système éducatif. Vous l'avez dit, la bataille de l'avenir ne se gagnera pas sans l'école : rénover notre système éducatif, réduire l'échec scolaire, faire de l'école un lieu d'excellence, un temple de valeur.

Je vous remercie Monsieur le Président.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aminata Sall, pour 4 minutes.

### **MADAME AMINATA SALL**

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs, les Membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Je voudrais à l'entame de mon propos souhaiter au Premier Ministre, à tous les membres du Gouvernement un rayonnement de la mission qui leur a été confiée. Monsieur le Premier Ministre, je vais axer mon intervention sur trois secteurs : l'agriculture, l'élevage, et les infrastructures.

Monsieur le Premier Ministre, vous conviendrez avec moi, qu'on ne peut pas parler d'agriculture sans parler de la Vallée, donc ... **[Suite intervention en wolof]...**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane GUEYE pour 2 minutes.

### **MONSIEUR OUSMANE GUEYE**

Monsieur le Premier Ministre,

**(Intervention en Wolof).**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Diégane SENE.

**MONSIEUR DIEGANE SENE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

**(Début intervention en langue sérère).**

**... [Rires]...**

Mesdames, Messieurs, je sais que cela n'a pas fait plaisir aux Peuls et aux Toucouleurs mais il faut que je remercie le Premier Ministre d'abord pour les paysans que nous sommes. J'étais très sensible au développement que vous avez consacré au problème paysan et aussi et surtout aux solutions que vous envisagez pour eux. Pour moi qui suis du monde rural, c'est quelque chose de fondamental. En revanche, je n'ai pas la même satisfaction pour ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'est vrai, vous avez parlé de collèges universitaires régionaux, vous avez parlé un peu des universités de Dakar et de Saint-Louis, mais à mon sens, il reste l'essentiel. L'essentiel à ce niveau c'est le problème de la thrombose qui est en train aujourd'hui de plomber tous les efforts que le Gouvernement consent pour ce qui concerne l'extension des infrastructures. Le problème est récurrent depuis longtemps parce que vous savez que l'université avait été conçue pour une capacité très faible. Depuis lors, sur le même espace, il y a beaucoup de construction mais, il y a beaucoup de problèmes qui sont restés sans solutions. Il faut donc que nous essayons de faire en sorte que ces collèges universitaires régionaux remplissent pleinement leur mission, ce qui n'est pas encore le cas, malheureusement. Il faut que nous fassions en sorte que l'université de Saint-Louis remplisse sa mission, qu'elle monte en puissance, ce qui malheureusement là aussi n'est pas le cas. C'est la seule façon de régler ce problème des capacités d'accueil qui fait que l'université de Dakar est devenue une poudrière. Je suis d'ailleurs en train de m'interroger sur les risques que nous prenons pour mettre, ne



serait-ce qu'au niveau de la faculté des lettres, des dizaines et des dizaines d'étudiants sur un espace réduit, je crois qu'il faut qu'on y réfléchisse parce qu'il n'est pas exclu que là aussi nous enregistrons une catastrophe qui serait difficilement explicable, que ça n'arrive pas ! Mais, il faut que nous en tenions compte.

Ensuite Monsieur le Premier Ministre, je crois que l'université à la lumière de ce qui s'est passé cette année démontre et a démontré qu'elle pouvait se gérer elle-même. L'autre jour, j'ai rencontré le recteur, le Professeur SALL, la première chose que je lui ai dite, c'était : « félicitation Monsieur le Recteur ! » parce que j'ai constaté que pour la première fois depuis presque 20 ou 30 ans il n'y a pas eu de grève ou presque pas cette année à l'université de Dakar, surtout pas à la faculté des lettres. La raison en est simple c'est que cette faculté, je crois, s'est gérée elle-même, on a respecté son principe d'autonomie et de franchise universitaire dans le bon sens, parce que les étudiants réclament des franchises, c'est bien beau, mais avant de réclamer les franchises, il faut qu'il réclame l'essentiel et l'essentiel c'est l'autonomie pédagogique, c'est l'autonomie des universités et l'autonomie en général. Et tant que le politique ne s'insère pas ou ne s'ingère pas, plus grave, dans le fonctionnement de l'université, je crois qu'elle arrivera à se gérer elle-même sans aucune difficulté.

Enfin, vous me permettrez de dire un petit mot concernant la presse parce que j'ai lu quelques passages de certains journaux, je crois hier ou avant-hier, qui font état des difficultés que rencontrent les journaux ou le journal national pour ainsi dire et la RTS, c'est-à-dire la presse publique.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Khadidiatou DIEDHIOU pour 4 minutes.

### **MADAME KHADIDIATOU DIEDHIOU**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames, Messieurs, les Ministres,

Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Premier Ministre, la déclaration de politique générale est un des moments les plus importants de la vie de l'Assemblée nationale. Nous vous avons beaucoup écouté. Pour ma part, je voudrais d'abord vous féliciter pour les efforts cités çà et là dans beaucoup de secteurs d'activités, pour les projets réalisés. Je voudrais aussi vous féliciter pour la qualité du document qui nous a été lu, la pertinence des thèmes. En fait, aucun domaine d'activités n'a été laissé en rade. Je voudrais vous en féliciter ainsi que tous les membres du Gouvernement.

Monsieur le Premier Ministre, je me suis réjouie tout à l'heure en vous écoutant parler de la Casamance. La Casamance a fait l'objet de thème traité dans le document de déclaration de politique générale. Je m'en réjouie, je vous félicite pour tous les efforts qui ont été faits pour la Casamance, mais aussi pour les efforts à venir.

Ceci étant dit, Monsieur le Premier Ministre, je voudrais attirer votre attention sur quelques points pour dire que le problème de la Casamance reste l'enclavement de cette région. Monsieur le Premier Ministre, les populations ne comprennent pas que, pour aller en Casamance, la voie terrestre est la plus empruntée, que le Sénégal puisse offrir le passage de la Gambie qui est presque le seul choix que les usagers disposent pour aller en Casamance. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous dire qu'il est temps qu'on pense à d'autres voies d'accès à la Casamance. La Gambie est un Etat autonome, le Sénégal ne peut rien imposer à la Gambie. Par conséquent, le Sénégal peut faire en sorte que les usagers de l'axe Dakar-Ziguinchor puissent avoir d'autres accès. Une autoroute Dakar-Ziguinchor, pourquoi pas ?

Monsieur le Premier Ministre, les problèmes de la Casamance sont la fermeture de beaucoup d'industries entraînant ainsi une misère aggravée, une pauvreté accentuée. Les problèmes de la Casamance sont aussi la difficile situation des réfugiés qui sont pour le retour volontaire en Casamance, mais faudra-t-il faire en sorte de les occuper,



parce, Monsieur le Ministre, l'homme par A ou B s'occupe. Soit il s'occupe utilement ou il s'occupe inutilement. Dans tous les cas l'homme doit s'occuper.

Je voudrais juste attirer votre attention pour dire que, en Casamance, les réfugiés veulent revenir. Il faudra alors accentuer les travaux du Centre national anti-mines, faire en sorte que ces personnes qui veulent revenir puissent trouver des conditions adéquates à leur retour.

Monsieur le Premier Ministre, le problème en Casamance c'est aussi ses vastes étendues de terre non exploitées. Monsieur le Premier Ministre, l'année dernière à pareille heure, nous avons assisté à beaucoup de grèves pour dénoncer le coût de la vie et l'inflation. Pour ma part, je n'ai jamais compris que, au Sénégal, on puisse assister à une rupture de riz, de certaines denrées alimentaires, lorsqu'on sait que le Sénégal est doté de terres où l'on peut valablement faire en sorte d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, par exemple la Casamance, la Région de Saint-Louis, la Vallée du Fleuve. La Casamance dispose de terres tellement riches, elle est cette région qui n'est pas laissée en rade par la nature, cette région qui est aussi bien servie sur le plan halieutique que sur celui de la nature. Je disais que la Casamance est assez bien servie par la nature, par conséquent cette région...

Je vous remercie, Monsieur le Président.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Thiamba Seck pour 3 minutes.

### **MONSIEUR THIAMBA SECK**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Madame, Messieurs les Ministres d'Etat,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre d'Etat, je vous félicite par rapport à votre texte, car au-delà du contenu, nous avons un texte bien écrit, bien agencé avec un

record conscient de ce que l'on appelle communément les connecteurs logiques, je vous en félicite vivement parce que les beaux textes sont devenus une denrée rare dans ce pays.

Monsieur le Premier Ministre, moi je vais parler du sport. Vous avez dit que le sport traverse des problèmes, moi, je dis que le sport en général, le football en particulier traverse une grave grise, une crise qui date de 1959. Pourquoi 1959 ? Parce que ce que c'est la dernière année où le Sénégal a remporté une coupe africaine valable, la coupe de l'AOF avec la Saint-Louisienne et le Modèle de Lomé depuis lors le Sénégal n'a pas gagné ni en équipe nationale ni en club.

Les difficultés du sport, Monsieur le Premier Ministre, sont connues. Feu Mawade WADE avait l'habitude de dire que le football de haut niveau n'est plus à la portée du commun des mortels.

Vous l'avez dit, Monsieur le Premier Ministre, pour avoir un bon football aujourd'hui il faut qu'on aille développer l'UASSU, développer les petites catégories et surtout mettre l'accent sur les infrastructures sportives et là, il y a des problèmes au Sénégal parce que, aujourd'hui, la Linguère qui est première de sa poule joue à Saint-Louis dans un stade avec une aire vraiment sablonneuse.

Monsieur le Premier Ministre, par rapport à l'allocation des ressources, le football a la part belle et le football et le basket sont des disciplines qui peuvent capter des ressources au niveau du secteur privé et ceci n'est pas valable pour les autres disciplines, le handball aujourd'hui ne peut plus participer à une compétition parce qu'il doit payer une amende de 23 millions, les autres disciplines qui nous valent beaucoup de satisfaction sont mal loties, je veux citer le karaté, le taekwondo, l'escrime, etc.

Pour enchaîner sur l'éducation vous l'avez bien dit, Monsieur le Premier Ministre, je crois que s'il y a une réussite de l'alternance, c'est dans le domaine de l'éducation avec la construction de collèges, d'universités, de lycées. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais que l'on mette l'accent sur la qualité, sur la formation des enseignants, il nous faut des enseignants bien assis au plan économique et bien formés au plan pédagogique. Lors du dernier CRD à Saint-Louis un petit regard furtif m'a permis de voir que le Ministre de l'Education nationale, l'Inspecteur



d'académie et les trois inspecteurs départementaux étaient tous sortis des écoles normales régionales, cela montre que ces gens-là, à un moment donné, avaient une certaine formation. Il y a le docteur Ndoye qui me regarde aussi, il était sorti de cette même école. C'est vrai qu'il y a l'accès mais, il faut des gens qui soient bien assis sur le plan académique, raison pour laquelle je souhaite que l'on fasse un concours national. On prend les meilleurs au plan académique, on les forme au plan pédagogique et ensuite on les injecte dans le milieu scolaire, ceci est très important, Monsieur le Premier Ministre.

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mously DIAKHATE, pour 5 minutes.

**MADAME MOUSLY DIAKHATE**

(Intervention en Wolof).

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Fatou KAYERE.

**MADAME FATOU KAYERE**

(Intervention en Wolof).

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

Je donne la parole à notre collègue Moussa SY, pour 4 minutes.

**MONSIEUR MOUSSA SY**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernements,

Excellences, Mesdames Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Chers invités,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je m'associe aux félicitations prononcées à votre rencontre par mes prédécesseurs à la suite de votre nomination mais aussi à la suite de la ... **[Inaudible]**...que vous avez faite de votre discours de politique générale.

Ce discours regroupe, à mon humble avis, des enseignements tirés des dernières élections du 22 mars dernier car comme vous le savez dans la plus grande partie des villes urbaines, les Sénégalais aujourd'hui aspire à un mieux-être. Je suis sûr aussi que vous avez commencé à imprimer votre marque à l'action gouvernementale depuis que vous êtes à la tête de l'équipe. Je voudrais articuler mon propos autour des points suivants : dans le domaine de l'éducation, nous vous félicitons de l'audit du personnel enseignant qui a permis de signaler des fraudes énormes tant par leur gravité que par leur caractère inédit. Pour mémoire, je rappelle qu'en 2007 nous avons soulevé cette question ici même dans cet hémicycle. Aujourd'hui, l'histoire nous a donné raison parce que l'audit a révélé beaucoup d'incohérences dans ce système. Toujours dans le domaine de l'éducation, nous attendons impatiemment la mise en place du système de paiement bancaire des bourses des étudiants. Cela va certainement résoudre les problèmes de l'enseignement supérieur liés au retard de paiement de ces bourses avec son corollaire de grèves qui débouche très souvent sur des casses de biens publics ou privés ou de prise en otage des bus de Dakar-Dem-Dikk. Pour terminer avec les questions de l'Education, à l'instar des collègues qui m'ont précédé, Monsieur le Premier Ministre, je pense que, au-delà du statut de l'enseignement, il urge pour le Gouvernement de convoquer les assises de l'éducation pour régler définitivement, malgré les milliards investis, les problèmes de ce secteur qui englobe 40 % du budget national.

Je voudrais parler maintenant de la couche jeune, depuis l'avènement de l'alternance, le Gouvernement a pris diverses initiatives pour régler les difficultés des jeunes Sénégalais. Face à l'échec de certaines initiatives, nos jeunes compatriotes ont désespérément pris le chemin de



l'émigration périssant par milliers dans les vagues de l'atlantique boulimique.

Aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, il faudrait revisiter ces initiatives gouvernementales en commençant par l'audit du FNPJ, certains promoteurs se sont singularisés par des détournements d'objectifs qui ont fini par mettre à genoux le projet. Mais mieux, le Gouvernement continue à faire les yeux doux à ces promoteurs en présidant leurs manifestations et en participant à toutes leurs activités. On ne peut pas parler de jeunesse sans toucher à un de ces domaines de prédilection : le sport, pour insister sur deux choses. Vous avez parlé de la construction de l'arène nationale. Je voulais vous rappeler, Monsieur le Premier Ministre, que trois Premiers Ministres se sont succédés ici, à cette tribune en faisant des promesses en vain ; des maquettes ont même quelquefois été exhibées, nous osons croire que cette promesse se réalisera enfin avec vous. La relance du football se passe nécessairement par la mise en place d'une structure forte, c'est l'Etat du Sénégal qui a imposé au mouvement sportif des structures d'exceptions, Monsieur le Premier Ministre, en terme claire est-ce le C.N.F. qui va continuer ou va-t-on assister à la naissance d'une fédération forte ou l'Etat va-t-il continuer à suivre le feuilleton qui n'en fini pas avec ces multiples rebondissements?

Je voudrais terminer, Monsieur le Premier Ministre, par vous inviter à être un Gouvernement d'anticipation. Après l'hôtel indépendance, aujourd'hui ce sont les agents d'AMA Sénégal. C'est le Gouvernement qui avait contracté avec AMA, le Gouvernement n'a qu'à prendre ses responsabilités, pour régler ses problèmes, ce que nous voulons c'est que le Gouvernement anticipe sur les problèmes et non qu'il joue au sapeur pompier.

Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Amadou Ciré SALL pour 3 minutes.

## MONSIEUR AMADOU CIRE SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Premier Ministre,

**(Début intervention en Pulaar)...**

Monsieur le Premier Ministre, c'est avec un immense plaisir que je me retrouve aujourd'hui dans cette auguste Assemblée pour votre déclaration de politique générale ; je vous souhaite aussi un éclatant succès et que nos prières vous accompagnent !

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, mon intervention sera axée sur quatre points : le Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur, le traitement des Sénégalais dans la diaspora, la politique de l'immigration, la diversité culturelle à la RTS.

Monsieur le Premier Ministre avant l'alternance, il existait une structure dénommée Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur, un cadre de concertation pour les Sénégalais de la diaspora qui leur permettait d'échanger sur les réels problèmes qu'ils rencontrent dans leurs pays d'accueil. Ce Conseil Supérieur avait pour objectif le traitement et le suivi des doléances des Sénégalais de l'Extérieur ; il servait d'intermédiaire entre nos compatriotes et les pays d'accueil.

Monsieur le Premier Ministre, la structure était dans une léthargie et j'avais proposé sa redynamisation pour permettre à nos compatriotes d'avoir moins de problèmes dans leurs pays d'accueil. La circulation des personnes et des biens, un droit fondamental contenu dans la déclaration des Droits de l'Homme, est remise en cause par certains pays d'Europe. Les Africains qu'ils soient irréguliers ou réguliers sont maltraités, malmenés, expulsés, souvent ils dorment à la belle étoile et font l'objet d'un traitement ignoble. L'espace s'est singularisé ces derniers temps par un traitement inhumain, infligé au jeune Massamba Seck ligoté et les images continuent de circuler dans le net. Monsieur le Premier Ministre, je remercie le Président de la République Maître Abdoulaye WADE et son Gouvernement pour la promptitude et la



diplomatie avec lesquelles ils ont pu gérer cette affaire sans incident majeur.

Monsieur le Premier Ministre nos vaillants compatriotes méritent plus de considérations et de respect pour leur apport significatif dans le développement économique de notre pays. Malgré la crise financière qui frappe de plein fouet les pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique, les Sénégalais de l'Extérieur continuent à envoyer plus d'un milliard de francs CFA par jour. Nous avons un Ministère qui manque de moyens, qu'on doit renforcer.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ameth Saloum BOYE pour 4 minutes.

### **MONSIEUR AMETH SALOUM BOYE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre ne critiquez pas si nous critiquons ! Si vous méritez d'être critiqué, vous méritez d'être considéré. Ne perdons pas notre temps à enlever la peau d'une pomme pourrie. Tout le Sine Saloum, à commencer par moi, vous estime et rend hommage à vos qualités. Tout le monde se réjouit de ce qui vous arrive. Dès votre nomination vous vous êtes investis dans le règlement, avec bonheur, de nombreux conflits sociaux dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé, la justice. Votre déclaration aujourd'hui est de haute portée stratégique et est un modèle du genre... **(Passage en ouolof)**...

Cent quarante mille hectares sont envahis par le tifa. Cette plante envahissante le Ministre d'Etat Djibo KA disait qu'elle est en phase de tuer l'agriculture, la pêche, l'élevage. Semble-t-il, vous avez trouvé deux milliards avec la Banque Africaine de Développement, pour lutter contre ce fléau ; que préconisez-vous pour lutter contre l'envahissement de nos terres de culture par le sel ? Les Tanns s'étendent de Tataguine à Ngathie Naoudé, plus d'un million d'hectares fusent du bassin arachidier. Sauvez l'arachide par la désalinisation des terres! Octroyez des semences sélectionnées, d'intrants suffisants, de matériels agricoles !

Mais surtout, Monsieur le Premier Ministre, achetez à tant ou faites acheter à tant la production de nos paysans à des prix rémunérateurs !

Je ne peux pas comprendre que vous puissiez faire ce grand discours sans parler du port de Kaolack, sans parler de ce tronçon de route Kaolack– Fatick qui tue, qui crée partout des veuves, des veufs. Je ne sais pas qui est l'entrepreneur, qui est le ministre chargé de ce secteur... **[Élévation de voix dans la salle]**... Vous dites que l'entrepreneur, c'est Bara Tall. Justement, je crois qu'un patriote devrait comprendre que cette route qui tue ne devrait pas être un problème de conflit à régler entre un Gouvernement pour laisser les gens mourir. Heureusement que nous n'avons pas d'avocats américains, sinon l'Etat serait à genoux et Bara Tall fermerait boutique depuis longtemps parce qu'il y a tellement de morts... **[Applaudissements]**...

Quand on vous a nommé, j'ai rencontré quelques universitaires qui me disaient : « C'est Souleymane qui est Premier Ministre ? » Je leur répondais oui et ils ajoutaient ceci : « J'espère qu'il va faire notre route Fatick-Kaolack ... **[suite Intervention en wolof]**...

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mame Bouso SAMB pour 4 minutes.

#### **MADAME MAME BOUSSO SAMB**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etats,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Collaborateurs du Premier Ministre,

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination à la tête du Gouvernement ainsi que tous les ministres qui ont été promus dans ce Gouvernement. Pour ne pas répéter des collègues qui m'ont précédée, je peux retenir simplement de votre déclaration de politique générale, qu'elle est dans la continuité mais elle



a aussi innové. Elle a innové dans la mesure où vous nous avez parlés de mesures concrètes qui devraient être prises pour répondre aux préoccupations des populations et moi, je voudrais me faire porte parole d'une de ces composantes de la population, celle qui est très vulnérable, je veux nommer la femme. La femme est vulnérable dans son statut juridique, social, politique, économique ; elle est vulnérable par rapport aux maladies comme le VIH/SIDA, mais aussi, par rapport aux viols, à la violence, aux abus de toutes sortes, à la mortalité maternelle, et dès fois, nous sommes en train de nous dire : constituant 52% de la population, qu'est-ce qu'on fait de cette composante pour qu'elle puisse jouer son rôle dans le développement durable ? Certes, beaucoup d'efforts, des éléments concrets ont été réalisés, nous le savons parce que nous avons été dans ces actions que nous saluons mais, dites vous bien que les femmes voudraient que vous puissiez parfaire, faire mieux.

Faites mieux donc, pour leur statut juridique, leur insertion économique, leur promotion politique et sociale ; vous avez dit vous-même qu'elles constituent la dorsale de notre population. La famille est l'élément majeur de notre société. Vous avez dit beaucoup de choses, nous parlant de mesures, mais moi je suis têtue, je voudrais encore vous poser la question : Monsieur le Premier Ministre, vous et votre équipe, qu'est-ce que vous comptez offrir aux femmes pour leur promotion dans les détails ? Sûrement, nous aurons à parler avec vos ministères sectoriels en leur temps puisque aujourd'hui il ne s'agit que d'orientation générale de politique.

Parlons de l'Education aussi, je dirais que je partage ce que vous en avez dit et ce que mes collègues en ont dit. Je veux mettre simplement l'accent sur l'alphabétisation. Elle est parente pauvre. On l'a déjà dit, l'enseignement de nos langues, il faut le privilégier puisque comme les gens ont dit, c'est la communication, c'est le comportement, c'est l'éducation de base qui pose problème aujourd'hui. Dans la gestion des conflits, vous avez annoncé beaucoup de choses, j'encourage le dialogue, il faut continuer le dialogue, le concrétiser. Des écoles, des universités, des hôpitaux, des maisons, c'est bien ! mais, il faut que l'on puisse instaurer le dialogue continu, permanent, anticiper comme Moussa a dit, ne pas être ponctuel ou sous la pression ; Monsieur le Premier Ministre, je pense que si vous concrétisez effectivement ce que



vous nous avez dit dans votre document de politique générale, nous pouvons nous dire d'avance que vous réussirez, que le Sénégal ira de l'avant malgré la crise qui frappe, personne ne peut le nier, le monde entier, à plus forte raison un pays sous développé, un pays qui aspirait très fièrement à l'émergence.

Merci Monsieur le Président.

**[Applaudissements].**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Aly LO pour 4 minutes.

### **MONSIEUR ALY LO**

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers Collègues.

Monsieur le Premier Ministre, nous avons écouté attentivement votre discours qui a revisité l'ensemble des secteurs. C'est une déclaration de politique générale qui fait en même temps le bilan et surtout la programmation de l'action gouvernementale. Vous avez fait appel à la conscience citoyenne pour que tous ensemble nous puissions, dans l'intérêt du Sénégal que nous partageons, appuyer cette politique pour traduire la vision de Monsieur le Président de la République.

Je vais très rapidement survoler quatre secteurs, bien entendu l'agriculture, la décentralisation pour souhaiter davantage de moyens en ce qui concerne le fonctionnement et surtout l'investissement dans les collectivités locales, la réforme de la fonction publique locale ; merci Monsieur le Ministre délégué pour les efforts déjà accomplis. La réforme du foncier, nous sommes pour et tout à fait disposés à y travailler avec vous, ainsi que la réforme de l'état civil. En ce qui concerne l'électricité,



Monsieur le Premier Ministre, je pense qu'il faudrait revoir les prévisions à la hausse, augmenter les moyens de l'ASER de manière à pouvoir atteindre quatre vingt pour cent (80%) en 2012. Je pense que vous avez dit cinquante pour cent (50%), il faudrait être plus ambitieux et nous engager résolument dans la politique de diversification avec notamment la SENELEC, surtout vers le biocarburant, l'éolienne, l'énergie solaire, nous avons un potentiel extraordinaire. En ce qui concerne l'Hydraulique, Monsieur le Premier Ministre, vous avez parlé de cent forages en panne. Quel est le coût de ces cent forages ? Est-ce qu'on pourrait fixer un délai ? Un forage en panne c'est un calvaire, Monsieur le Premier Ministre. Est-ce qu'on peut fixer un délai pour la remise en état de l'ensemble de ces forages, comme l'avait souhaité le Président de la République? Les pistes de production pour désenclaver les zones de production, je salue également l'initiative de ce projet...

**(Suite intervention en Wolof)...**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye Fatou TOURE pour 5 minutes.

**MADAME NDEYE FATOU TOURE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, l'ensemble des membres de votre Gouvernement et collaborateurs, je vous salue et vous souhaite la bienvenue dans cette institution de la République.

Monsieur le Premier Ministre, votre ouverture d'esprit, votre bonne volonté et votre disponibilité sont des qualités qui ne font l'ombre d'aucun doute et qui ne sauraient faire l'objet de discussion.

**... [Suite intervention en oulof]...**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Oumou SOW pour 4 minutes.

**MADAME OUMOU SOW**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Très chers Collègues,

En cette occasion solennelle, Monsieur le Premier Ministre, vous avez si bien mis en exergue les contours des grandes orientations de politique économique-sociale définies par le Chef de l'Etat, Maître Abdoulaye Wade, qui, en expert économiste a bien compris que la voie du développement passe nécessairement par le développement de la voie et celui de l'agriculture. L'année 2008, nous le savons tous, n'a pas été des plus reluisantes, du fait des facteurs exogènes sur lesquels nous n'avons aucune emprise. Cette situation risque de se poursuivre en 2009 malgré les performances réalisées dans certains secteurs de notre économie nationale. Néanmoins, parmi les facteurs endogènes, Monsieur le Premier Ministre, il y en a un qui mérite une attention particulière, il s'agit de la gouvernance. Qu'elle soit politique, économique ou judiciaire l'importance des défis et des enjeux de la gouvernance dans le monde d'aujourd'hui a poussé votre Gouvernement à lui accorder une place centrale dans les politiques publiques parce qu'étant un indicateur essentiel de lutte contre la pauvreté.

Nous apprécions donc les efforts considérables fournis en matière de gouvernance, en allant vers le programme national de bonne gouvernance, de la création de la commission de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion qui doit, vous l'avez déjà dit dans votre discours, pour beaucoup plus d'efficacité, renforcer, aller vers l'auto-saisine, à l'élaboration d'un plan global de réforme budgétaire et financière en vue de l'amélioration de l'efficacité de la transparence dans la gestion des finances publiques.

La mise sur pied d'un nouveau code de passation des marchés publics, la décision récente de l'autorité de régulation des marchés publics d'auditer certaines agences comme l'ANOCI et les ministères à budget supérieur à 10 milliards, etc., tout cela est important, il est vrai. Cependant, Monsieur le premier Ministre, je voudrais vous inviter à



veiller sur trois aspects essentiels de la gouvernance. Premièrement, la qualité du service public : les citoyens continuent de souffrir tous les jours dans les administrations notamment celles accueillant du public telles que impôts et domaines, trésor, douane, police et gendarmerie, tribunaux, centres d'état civil, services de transport, services de santé etc., de la mauvaise qualité du service public, inaccessibilité, mauvais accueil, lenteur, corruption, manque d'information, etc. qui altèrent le fonctionnement normal de l'administration et crée injustice et frustration tout en freinant le développement économique et social de notre pays. Que compte faire votre Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, pour le renouveau du service public au Sénégal ?

Deuxièmement, la transparence et le contrôle de l'exécution budgétaire ; malgré les réponses apportées çà et là par les pouvoirs publics, force est de reconnaître que des controverses persistent au niveau de l'opinion publique et alimente le débat politique sur la gestion des finances publiques. Ma question est de savoir, Monsieur le Premier Ministre, ce que vous pouvez faire pour fournir au Sénégalais lambda et non à l'intellectuel politicien mal intentionné des informations accessibles, fiables et faciles à comprendre en matière d'exécution et de transparence budgétaire. A quand la généralisation des CDMT à tous les ministères et la régulation, comme l'a déjà posé l'Honorable député Mously DIAKHATE, des lois de règlement pour permettre aux parlements de jouer pleinement leur rôle ?

Troisièmement, la célérité de la justice, le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement a fait beaucoup d'efforts pour améliorer le service public de la justice dans notre pays : réforme judiciaire, construction de nouveaux tribunaux à l'intérieur du pays, modernisation des greffes, recrutement massif et amélioration des conditions de travail des magistrats et des greffiers, etc. Cependant, la justice continue à connaître des lenteurs parfois non justifiées.

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Mamour CISSE, pour 5 minutes.



## MONSIEUR MAMOUR CISSE

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Je pense que ce ne serait pas sérieux de ne pas constater que Monsieur le Premier Ministre a fait aujourd'hui un discours très modeste et depuis que nous recevons des Premiers Ministres, il a fait le plus court discours, un discours modeste qui a su aller à l'essentiel mais en tenant compte du réel, le réel veut aujourd'hui qu'on ne puisse plus réinventer la roue. Il s'est beaucoup inspiré du BCI et de la LFR donc il n'a pas pu prendre des engagements autres que ceux que nous avons constatés depuis Hadjibou Soumaré. Je pense déjà que c'est de l'humilité parce qu'il sait que, au-delà des mots, il y a une réalité et cette réalité aujourd'hui c'est que nous allons atteindre difficilement un taux de croissance de 1% par rapport à la crise internationale mais aussi par rapport aux difficultés financières que nous avons et qui nous ont amené à recevoir Monsieur le Ministre des Finances par deux fois pour effectivement nous apporter une L.F.R, c'est modeste mais on ne peut pas ne pas donner quelques pistes de réflexion ou de suggestion. Beaucoup de mes collègues ont eu à prendre en charge l'essentiel de mes préoccupations ou du moins quelques unes de mes préoccupations. Maître El Hadji DIOUF est revenu sur le sport, sur cette nécessité d'aller aujourd'hui plus loin, d'essayer de nous appuyer sur les « navétanes » pour constituer des clubs forts. Je pense que c'est important. On en a parlé tout à l'heure. Il y a aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, deux ministères qui posent problème suite à la récurrence des conflits sociaux. C'est le ministère de l'éducation et le ministère de la santé. J'avais eu à suggérer à votre prédécesseur la nécessité, au niveau de ces ministères, de créer ou de nommer des médiateurs institutionnels pour parer aux conflits mais aussi de respecter les engagements sur les accords que les autorités prennent généralement avec les syndicats. On a parlé aussi du ministère de la santé avec les difficultés que connaissent certains hôpitaux. Mais, ces difficultés au niveau des hôpitaux n'ont de sens que par rapport à des problèmes et des pratiques qui se passent au niveau de ces hôpitaux. Il y a un silence coupable des autorités et des dirigeants de



ces hôpitaux. Vous n'êtes pas sans ignorer aujourd'hui que pour la médecine spécialisée des professeurs font des consultations dans ces hôpitaux à quarante mille ou soixante mille FCFA. Je ne sais pas s'il paie des impôts, mais la logique veut aujourd'hui que, sur ces quarante mille ou soixante mille, les hôpitaux puissent avoir au moins la moitié. C'est peut-être une des pistes pour nous permettre de résoudre un peu les difficultés que nous connaissons dans ce secteur. Essayez aussi autant que faire ce peu d'encourager le plan sésame qui est très révolutionnaire ! C'est la raison pour laquelle quelque part les gens peinent à reconnaître au Président de la République son penchant libéral. Même s'il est libéral, il pose des actes de gauche qui nous donne satisfaction quelque part. Je ne peux pas ne pas vous féliciter sur l'hôtel Indépendance, une crise du privé avec des dettes certes publiques mais aussi essentiellement privées. Vous avez su régler avec brio cette affaire. Je souhaite qu'on puisse préserver aussi bien le droit des travailleurs que des anciens propriétaires en l'occurrence Monsieur R. Ndiaye. L'autre problème, c'est au niveau de l'électricité. C'est un problème, mais je pense quand même que le Sénégal peut s'enorgueillir sur une chose. C'est que, aujourd'hui, l'ASER pose des actes extrêmement forts. C'est une des meilleures trouvailles ou un point positif de l'alternance, parce que je pense qu'en dehors du Maroc nous n'avons pas à rougir au niveau de la sous-région en matière d'électrification rurale. Nous avons fait des avancées significatives qu'il faudra soutenir, en même temps que l'hydraulique rurale, c'est une nécessité. Mais dans le secteur de l'agriculture,...

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue! Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Tafsir THIOYE pour 4 minutes.

### **MONSIEUR TAFSIR THIOYE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,



Chers collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous féliciter pour votre nomination à la tête de ce Gouvernement dans un contexte particulièrement difficile. Je pense que, aujourd'hui, votre nomination dans ce contexte difficile atteste de la grande confiance de Monsieur le Président de la République a, à votre endroit. Votre discours a fait renaître l'espoir et cet espoir-là je pense, Monsieur le Premier Ministre, qu'il va falloir le cristalliser et comment le cristalliser ? Ces engagements pris ici devant la Nation, doivent être mis en œuvre dans les plus brefs délais pour permettre aux Sénégalais de vivre dans une situation convenable, dans ce contexte de crise. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais aborder avec vous d'autres questions liées au tourisme mais aussi à l'emploi des jeunes.

Monsieur le Premier Ministre vous avez annoncé des mesures qui me réjouissent et je pense qu'il est important aujourd'hui dans ce contexte de crise, si nous voulons développer notre pays, de pouvoir davantage compter sur notre secteur touristique. Monsieur le Premier Ministre, vous avez annoncé l'accroissement des moyens au niveau de la promotion, cela est extrêmement important puisque la croissance au niveau mondial par rapport au tourisme connaît des difficultés. La baisse des arrivées est accentuée et la concurrence est devenue exacerbée et sur ce point-là, il va falloir que l'Etat, de façon volontariste et sur fond d'investissement puisse mettre l'argent ne serait-ce que pour 3 ou 5 ans dans la promotion touristique parce que, au moment où nous voulons développer notre tourisme, le Maroc à lui seul et pour la communication de son seul bureau de Paris met 1 200 000 euros pour sa promotion, alors que nous sommes à 1 milliard 400 millions. Je voudrais, Monsieur le Premier Ministre, vous dire que le relèvement du niveau de la formation de nos agents au niveau du secteur hôtelier est extrêmement important, il faut y penser.

Le renforcement de la sécurité dans les zones touristiques, l'accélération du processus de sécurisation des zones touristiques aussi, Monsieur le Premier Ministre, sont extrêmement importants. Je ne serais pas long, je vais aborder un peu le secteur de l'emploi de la jeunesse, je pense que, Monsieur le Premier Ministre,... **(Passage en Wolof)**...



## MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ibra DIOUF pour 4 minutes.

## MONSIEUR IBRA DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, félicitation pour la feuille de route que vous venez de décliner, nous pensons que, vous connaissant un tout petit ce sont de fortes convictions que vous venez d'exprimer.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais évoquer avec vous, un certain nombre de problème, l'école sénégalaise, le problème du Dialogue social, la sécurité nationale et sous régionale, le cadre macro-économique et le vécu quotidien des Sénégalais, et disons de façon globale en matière de sécurité, toutes les formes de sécurité y compris bien entendu le droit de la propriété intellectuelle, la protection des artistes, etc.

Monsieur le Premier Ministre, l'école, vous l'avez dit c'est une conviction du Chef de l'Etat. Nous avons une richesse, celle de nos ressources humaines. Il faut construire un consensus fort au tour de cette école. C'est pourquoi je souscris à l'idée du chef de l'Etat que vous avez rappelée : concertation sur le statut de l'enseignant ! Mais Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous dire que la question aujourd'hui dépasse largement le statut de l'enseignant car notre système est un système déséquilibré depuis très longtemps entre les filières littéraires, les filières scientifiques, entre l'enseignement technique et la formation professionnelle, entre les régions, etc., etc., donc ce n'est pas une question uniquement du statut surtout si on veut réduire la problématique au niveau de... **[Inaudible]**... Cela ne règle pas le problème, il faut une concertation globalisante depuis la Case des Tout-petits jusqu'au niveau supérieur, parce que le système peut-être perturbé par les enseignements, mais les... **[Inaudible]**...

Les personnels administratifs et techniques peuvent bloquer le système c'est un problème global donc, il faut une ouverture. Et, quelle est la place des collectivités locales dans ce cadre-là, puisque l'éducation est

une compétence transférée ? Il faudrait, lors de cette concertation qu'on puisse également inviter les collectivités locales à s'impliquer davantage dans ce cadre-là. Sur la question du dialogue social, oui ! Je dirais à mon collègue qui m'a précédé qu'on n'a pas besoin de médiateur au niveau des deux ministères qui posent problème selon lui, parce que nous avons un instrument que nous avons façonné, accepté par tous les partis depuis 2003, il s'agit du comité national pour le dialogue social, qui a pour rôle d'assister aux négociations,... **[Inaudible]**... de toutes les revendications pour harmonier les positions des uns et des autres.

Mais, Monsieur le Premier Ministre, je ne vous ai pas beaucoup entendu sur les questions d'intégration, vous avez évoqué quelques routes c'est très bien mais au point de vue du sport, il y a une charte qui nous lie aux autres pays, sur la question de la jeunesse, il y a une charte qui nous lie aux autres Etats de la C.E.D.E.A.O ; sur la question de l'enfant, quelle est votre feuille de route par rapport à ces questions-là ? Puisque nous ne pouvons pas évoluer tout seul, donc sur cette affaire-là, également, il faudra qu'on essaie de revisiter ce que nous avons signé avec les autres.

Sur la question de la sécurité beaucoup de collègues l'ont dit, Monsieur le Premier Ministre, les Sénégalais aujourd'hui ont peur de l'insécurité, la mise en œuvre de toutes nos aspirations que vous venez de décliner, nous sommes d'accord, mais cela passe par un Etat, si je peux m'exprimer ainsi, où il est sûr de pouvoir vivre sans pour autant être l'objet d'attaques incessantes comme par exemple la question des pharmaciens, je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Magatte KAMARA, pour 3 minutes.

### **MONSIEUR MAGATTE KAMARA**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous saluons et vous souhaitons la bienvenue dans cet hémicycle chargé d'histoire. Pour ma part, je salue en vous le combattant qui a fini



de mettre de l'ordre dans l'industrie de la pêche et de donner de bonnes actions sur la pisciculture, de... **[Inaudible]**... où le travailleur sénégalais peut espérer tirer son épingle du jeu.

Si l'arachide a perdu son état des années 70, un million de tonne, il faut dire que la pisciculture à qui vous avez donné des lettres de noblesse peut exalter l'industrie maritime avec beaucoup de potentialités. Je voudrais croire que, après votre brillant passage au ministère de l'Economie maritime, vos idées sur le transport par mer était programmé pour améliorer la circulation terrestre, la mobilité urbaine, nous avons trouvé en tout cas des raisons de nous contenter de vos actions, votre détermination résulte d'une humilité toute musulmane et d'une fierté patriotique.

Je voudrais, après votre discours, retenir quelques idées, d'abord le vol des pharmacies, c'est vraiment des brigandages qui se passent en ce moment et il faudrait que l'action conjuguée des forces de l'ordre, de la police et du Ministre de l'Intérieur puisse y mettre fin. Je voudrais dénoncer également le viol des enfants de bas âge, cela devient inadmissible et même contraire à toute civilisation.

Enfin, le viol des mœurs politiques où les débats sont tronqués et les gens se permettent des actions de mauvaises volontés, etc., il y a également les questions des syndicalistes autour de la santé, et celui de l'enseignement bien sûr on en a trop parlé, trop de grèves, c'est vrai mais on ne peut pas quand même minimiser les résultats qu'on a obtenus. Je voudrais également parler des malaises politiques actuelles, les malades se soignent mal, ils sont mal soignés au niveau de l'hôpital et on leur prescrit souvent des ordonnances, j'étais surpris de voir qu'on prescrit tout de suite une ordonnance aux malades alors que je pensais que, dans certaines conditions, cela doit être pris en charge. C'est dire que le problème de la santé est un problème primordial ; cela devient la primauté. Quand on n'a pas la santé, on ne peut rien faire, on ne peut pas étudier, on ne peut pas travailler, on ne peut pas gagner de l'argent. On ne peut même pas prier Dieu, parce qu'on n'est pas en mesure de le faire. Donc, il faudrait à la santé vraiment qu'elle mérite des privilèges et qu'on pense un peu aux propos du professeur François... **[Inaudible]**... qui disait que la santé c'est l'une des mamelles du développement. Un développement d'ailleurs réserve beaucoup.

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Fatou Youssouf AIDARA, pour 3 minutes.

**MADAME FATOU YOUSOUF AIDARA**

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

(Intervention en ouolof).

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou Moustapha dit Djamil DIOP, pour 3 minutes.

**MONSIEUR MAMADOU MOUSTAPHA DIT DJAMIL DIOP**

(Intervention en ouolof).

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Seydou Diouf pour 4 minutes.

**Monsieur Seydou Diouf**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

En ce jour où la République a rendez-vous avec elle-même, en ce haut lieu de la représentation nationale et unique lieu du débat républicain, j'allais dire lieu privilégié du débat républicain, je voudrais, Monsieur le Premier Ministre, vous adresser mes félicitations pour la confiance que Monsieur le Président de la République vous a placée en vous élevant dans les fonctions de Premier Ministre. Ces félicitations, je les adresse également à chacun et à chacune des membres de votre



Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, la déclaration de politique générale que vous venez de nous livrer a le mérite d'embrasser tout, sinon la plupart des secteurs de la vie nationale, objet de préoccupation de nos compatriotes. De ces secteurs, je retiendrais essentiellement un : celui de l'énergie. La complexité qui caractérise ce secteur n'appelle de ma part ni éloge systématique, ni critique facile, ni démagogie, ni populisme. Il faut le reconnaître, en matière d'énergie, notre pays revient de très loin mais les défis sont encore là. Oui, nous revenons de très loin notamment en matière d'électricité avec une situation, en 2000, caractérisée par une forte inadéquation entre l'offre et la demande d'électricité, une vétusté du parc de production, un climat social délétère à la SENELEC, une mauvaise privatisation, une première expérience de production indépendante dont les contours du contrat s'apparentent à un marché de dupe. A la même époque, la SAR dont le capital était entre les mains des majors, était pratiquement à l'arrêt avec un endettement à croissance continue et une quasi inexistence de capacité de stockage. Enfin, la recherche pétrolière, tout comme l'électrification rurale était à leur balbutiement. De l'an 2000 à aujourd'hui, sur instruction de Monsieur le Président de la République, des investissements importants ont été consentis dans le secteur. Renationalisation de la SENELEC, quasi doublement de la capacité de production de la SENELEC avec la réalisation des nouvelles centrales modernes de Kounoun, de Kahone, etc. et une redéfinition des rapports entre l'Etat et les producteurs indépendants : apaisement du climat social à la SENELEC, recapitalisation de la société, reprise en main de la SAR, règlement de l'endettement de cette société doublement à venir de sa capacité de raffinage, construction d'infrastructures de stockage d'une capacité, vous l'avez dit, de cent soixante mille mètres cubes, accélération de la mise en exploitation des gisements de gaz naturels, que dire des efforts substantiels relevés tout à l'heure par certains collègues sur l'électrification rurale ? Mais malgré ces acquis indiscutables, des difficultés persistent et c'est parce que des difficultés persistent, Monsieur le Premier Ministre, qu'il est besoin d'avoir un plan d'investissement. Et à ce sujet, il faut comprendre que si les centrales de Kounoun et de Kahone ont été programmées avant 2007 et exécutées ou en cours d'exécution en 2007, le programme d'investissement qui a été présenté ici par l'ancien Premier Ministre portait de la période 2007 –



2012 et donc forcément, ces projets n'étant pas encore mis en œuvre vous ne pouvez que vous fondez sur ces projections de 2007, en attendant leur mise en œuvre effective. Donc, il n'y a pas de problèmes d'incohérence ou bien de constance alors que des difficultés ont déjà été réglées. Je pense que ceux qui en ont parlé n'ont pas trop compris le sens de la planification. C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, j'insiste sur la réalisation de la centrale à charbon de Sindou, donc les cent vingt cinq mégawatts permettront, comme vous l'avez dit, d'augmenter l'offre d'électricité, en même temps de baisser le prix du Kilowattheure. S'agissant du prix de l'électricité, je voulais me féliciter de l'accord intervenu récemment entre le Ministère de l'Energie et les consommateurs. Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Abdou SANE pour 4 minutes.

### **MONSIEUR ABDOU SANE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues députés,

Aujourd'hui, c'est une date, nous sommes là et c'est le Sénégal en miniature qui est là. Mais pour comprendre pourquoi nous sommes là aujourd'hui, encore faut-il s'interroger sur trois questions. La première question, d'où venons-nous ? La deuxième question, où en sommes-nous ? La troisième question, où allons-nous ?

D'où venons-nous ? Un bref résumé du Sénégal indépendant montre que nous sommes à nos quarante neuvième existences. C'est une réalité. Toutefois, il y a lieu de scinder ce Sénégal en deux parties. Une partie qu'on peut plus ou moins assimiler, si on parlait histoire, de phase préhistorique et d'une phase historique, c'est-à-dire à partir de 2000. Donc, de 1960 à 2000, on doit pouvoir répondre pour dire que c'était un Sénégal où on avait fini de bâtir un homosenegalensis abonné à la



désolation, à la résignation, à la fatalité parce qu'à l'époque une génération était aux commandes et n'avait pas le sens de l'initiative, des révolutions pour apporter des réponses aux immenses et légitimes questions que les Sénégalais se posaient. Une autre génération pétrie des valeurs historiques de la glorieuse époque de l'histoire du Sénégal a dit : « non, cela suffit, il faut arrêter ! » Et, une autre page de l'histoire du Sénégal vient d'être tournée, coup d'envoi 2000. En 2000, nous sommes-là. Une nouvelle philosophie a été développée. Elle place l'homme au centre du dispositif et lui donne beaucoup de confiance parce qu'il était capable d'imagination, donc d'action et c'est cette philosophie qui s'est traduite par une autre volonté, celle d'être membre de ce Sénégal qui travaille, de ce Sénégal gagnant. Donc, à partir de 2000 une rupture est née. Or, vous savez dans les phases de rupture, forcément il y a des gens qui sont allergiques aux ruptures, donc ils ont perdu le nord.

A partir de 2000, nous avons mis en place un nouveau dispositif qui a commencé à prendre en compte des problèmes qui se sont accumulés pendant des décennies et qui ont trouvé des solutions dans des délais très raisonnables. Lorsque nous sommes partis en février 2007, il fallait interroger encore les Sénégalais pour dire si oui ou non nous continuons notre chemin ensemble, cela a été le plébiscite ; et comme l'ancienne génération était habituée à des valeurs d'ordre métaphysique du genre résignation et fatalité, ils ont dit : « non ! En février 2007, ce ne sont pas des individus qui ont voté mais, des "djinn". » Et, puisqu'ils disaient que ce sont des "djinn" qui ont voté, c'est-à-dire qu'ils ont tout renvoyé à la métaphysique, ils ne pouvaient pas en ce moment affronter les élections législatives. Ce qui fait que, lorsqu'on est venu pour les élections législatives, ils ont choisi tout bonnement de ne pas faire confiance aux Sénégalais, puisqu'ils ont tout renvoyé à la mythique et ont boycotté ces élections. Alors, en dehors de toutes les institutions, ils avaient besoin de parler, ils se sont auto-proclamés en utilisant le concept nation qu'aucune section du peuple ne peut utiliser parce que personne ne l'a donné et c'est ce qui a été à l'origine de ce qu'ils appellent "assises nationale", car en ce moment, ils n'ont plus le droit de parler de nation parce que, encore une fois, aucune entité ni une section du peuple ne peut se prévaloir de conduire des questions sur la base nationale sans

en avoir le droit. Alors aujourd'hui, nous sommes là, dans un Sénégal en chantier où, certes, la demande est forte.

**[Applaudissements].**

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Iba Der Thiam, pour 5 minutes.

**MONSIEUR IBA DER THIAM**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez présenté avec talent, compétence et éloquence un programme complet, volontariste, je dirais même fondateur, qui ne laisse aucun secteur d'activités de côté, qui n'oublie aucune catégorie sociale, qui ne fait l'impasse sur aucune demande sociale, qui ne nie aucune urgence et qui n'a exclu aucun dysfonctionnement, un discours dont le crédo est la prise en charge de la demande sociale, l'amélioration constante des conditions de vie des ménages et des catégories vulnérables, celle du pouvoir d'achat des populations mais aussi un programme qui se caractérise par l'écoute constante que vous avez annoncée pour tout ce qui concerne la jeunesse, l'intérêt porté au monde du travail, des propositions hardies extrêmement osées concernant les opérateurs économiques ainsi que les artisans. Je voudrais pour tout cela vous féliciter très chaleureusement. Vous avez ensuite dit que vous souhaitez bâtir une société sans exclusion aucune, cette proclamation très forte rencontre mon adhésion pleine et entière. Dans ce sens, je voudrais vous faire une dizaine de propositions qui vous permettront de mieux atteindre votre objectif.

La première concerne le coût des loyers, j'ai proposé une baisse de 25%. Je souhaiterais que le Gouvernement l'examine et prenne une décision. La deuxième a trait aux « Daaras », il faut les recenser, dresser la liste des grandes « Daaras » pour les subventionner comme on subventionne les autres écoles confessionnelles. Elles exercent une fonction d'éducation aussi respectable que toute autre. La troisième c'est la mise sur pied d'une commission de suivie pour le paiement à temps



des indemnités de déplacement, d'examens ou autres motivations des fonctionnaires, source on le sait de tant de grèves et de conflits sociaux. La quatrième concerne l'universalisation de la couverture médicale. Il faut en faire un choix prioritaire à atteindre le plus vite car les pauvres en ont besoin. La cinquième concerne l'intérêt accru qu'il convient de porter aux handicapés et les mesures permettant leur intégration sociale et leur mobilité totale. La sixième concerne une politique généreuse de prise en charge des malades des reins, épaulée par une politique hardie de multiplication des postes de dialyse et l'autorisation des greffes rénales dans notre pays. La septième concerne le statut de l'opposition. Je propose au Gouvernement de préparer un texte permettant de mettre en application ces dispositions constitutionnelles. La huitième mesure concerne l'aide à la presse. A présent que le CORED est né, il faut augmenter l'aide à la presse de 150 millions par an et se fixer l'objectif d'atteindre le milliard avant l'an 2015. La neuvième mesure a trait aux financements des partis et des syndicats les plus représentatifs. Je souhaite que vous engagiez la réflexion sur ces thématiques et que vous mettiez sur la table vos propositions. J'y ajoute la nécessité d'une protection accrue des prévenus pendant la garde à vue qui compléterait harmonieusement les excellentes mesures que vous avez annoncées dans l'ordre carcéral. La dixième mesure concerne le monde rural. Dans le manifeste du 26 janvier 2003, ce segment de la société demande au Gouvernement trois choses importantes qui n'ont pas encore reçues de réponses. La première c'est une rencontre annuelle avec le Président de la République, la deuxième une rencontre tous les quatre mois avec le Premier Ministre, la troisième une rencontre tous les deux mois avec le Ministre chargé de ce secteur. Que répondez-vous à cela ?

Je voudrais dire que vous avez ensuite, en plus de cela, annoncé des mesures novatrices concernant les infrastructures, concernant les projets culturels du Chef de l'Etat, la condition des artistes et vous avez évoqué le FESMAN. Vous avez aussi évoqué la relance du secteur industriel, la situation des femmes, des jeunes, l'emploi des jeunes, le sport, vous avez mis l'accent sur l'éducation, la santé, le logement social et le logement salubre. Vous avez évoqué les problèmes touchant l'armée et la sécurité, les forces de sécurité, mais aussi la diplomatie, la presse, la décentralisation, la Casamance, les finances, la dette.

Je salue tout cela. Je salue votre courage au sens où l'entendait Jean Jaurès pour qui le courage c'est de rechercher la vérité et de la dire. Pour tout cela je vous dis vous êtes sur la bonne voie. Vous avez aujourd'hui séduit cette assistance. Ce n'est pas toujours que des Premiers Ministres se présentant ici obtiennent presque l'assentiment de toute l'Assemblée nationale.

Merci du fond du cœur et félicitations!

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata COULIBALY pour 2 minutes.

**MADAME AISSATA COULIBALY**

(Intervention en Ouolof).

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Oumar Khassimou DIA, pour 6 minutes.

**MONSIEUR OUMAR KHASSIMOU DIA**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Je voudrais vous féliciter très sincèrement, Monsieur le Premier Ministre, ainsi que votre nouvelle équipe et vous souhaiter, ce que j'ai fait également pour vos prédécesseurs, une longévité. On ne peut rien faire de durable, de concret s'il y a l'instabilité constante. Mes souhaits n'ont pas été exhaussés puisque, à chaque fois, c'est un renouvellement d'équipe.



Les départements les mieux tenus, tout le monde peut le constater, ce sont ceux qui ont eu des ministères qui sont restés le plus longtemps possible. Si, à chaque fois, on doit changer de premier Ministre, de ministres, eh bien, je crois que le travail en compatit, c'est cela ma conviction. Donc, je renouvelle mes souhaits pour que l'on ait des Gouvernements stables, des textes stables, une Constitution qui puisse ne pas être modifiée à chaque fois. Ceci dit en ce qui concerne le discours, le sixième, on ne saurait tenter de penser que c'est un discours de plus. Depuis l'alternance, c'est 6 fois qu'on nous présente une déclaration de politique générale. Il y a une constante, c'est la politique définie par le Président de la République.

On aurait compris si on travaillait sur la base d'un texte et que le nouveau Ministre puisse reconduire pratiquement le même texte accompagné de son prédécesseur pour faire le bilan devant nous, ce serait plus intéressant. Ceci dit, qu'on le veuille ou non, il y a un malaise à l'intérieur du pays. Maintenant les solutions ! On ne règle pas les problèmes une fois que le discours est fait, non ! Ce sont les actes qui peuvent régler les problèmes du quotidien. Je ne reviens pas sur les détails, mais je sais que tous les clignotants sont pratiquement rouges. Vous avez du travail, Monsieur le Premier Ministre. Vous avez fait un excellent discours, vous avez touché tous les secteurs et vous avez dégagé une feuille de route sur l'ensemble des problèmes que vous avez posés. Je vais intervenir sur deux qui sont d'une importance capitale. Je ne parlerais pas des infrastructures, mais de l'énergie. Il faut comprendre que nous devons nous orienter résolument vers l'énergie solaire, c'est l'avenir. Concernant l'agriculture c'est là où cela ne va pas. On était à 6%, maintenant les ambitions descendent à 1%. Le secteur rural ne marche pas parce que le pilier de notre économie c'est l'arachide. Les variétés qu'on avait solutionnées pour chaque zone écologique sont en train de disparaître. Quand on pense reconstituer le capital semencier, cela signifie qu'il y a déjà destructions. Or, vous l'avez dit, Monsieur le Premier Ministre, l'agriculture c'est le fondement, aucun pays ne peut se développer sans son agriculture et au Sénégal cela va de mal en pis. Il faut qu'on se dise la vérité. Ce n'est pas parce qu'on a créé le plan REVA, la GOANA qu'on a réglé le problème. L'agriculture est une science difficile. Je parle sous le contrôle de mes collègues, Madame le Ministre et également d'autres qui sont là, agronomes.



L'agriculture c'est une science de localité et puis c'est une industrie biologique périssable et fragile qui obéit à la loi de tout ou rien. Au Sénégal, vous avez 7 zones agricoles. Quand on dit qu'on va développer le manioc ou le maïs, dès fois un agronome peut rire. Vous avez 7 zones agro-écologiques et dans les Niayes vous allez faire l'arachide, non! Vous avez l'autre zone dans le nord, il y a autre chose qui prospère mieux. La zone sylvo-pastorale, pas d'arachide! Vous pouvez la faire dans la zone du Sénégal oriental, en partie en Casamance, dans le bassin arachidier nord et sud, voilà les 7 régions. Chaque région constitue un cas. Quand on parle de GOANA ou autre, on doit dire dans telle région, voilà ce que je veux planter avec précision. Il y a des idées, il y a la volonté mais, l'exécution pose problème. Je crois que c'est le professeur Iba Der THIAM qui a toujours l'habitude de citer ... **[Inaudible]**... pour faire une bonne action, il faut savoir, vouloir et pouvoir. Quand ce qui ne font pas ne savent pas, ce qui savent pas ne font pas, ce qui font ne veulent pas, rien ne marche. Avant de lancer le plan REVA, la GOANA, vous avez des hommes d'élite dans ce pays, ...

Je vous remercie, Monsieur le Président.

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Doudou Wade pour 6 minutes.

#### **MONSIEUR DOUDOU WADE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, j'ai eu la chance d'assister à cette déclaration de politique générale et j'en rends grâce à Dieu.

De Mamadou Lamine LOUM qui était venu pour réélire le Président Abdou DIOUF à Moustapha NIASSE qui a fait un réquisitoire sans précédent sur le régime socialiste à ce jour du 20 juillet, les évocations sorties de la salle, parce que la sentence était exécutoire, j'ai vu Macky SALL et Idrissa SECK, Hadjibou SOUMARE et vous, j'étais consultant à Sud FM pour la déclaration de Mame Madior BOYE, il faut remarquer, Monsieur le Premier Ministre, que le ton apaisé de cette déclaration est à l'image de la pertinence de votre discours qui n'a pas été aérien avec un



diagnostic et des solutions livrées. Nous vous avons écouté et entendu, votre déclaration de politique générale exprime votre engagement pour un Sénégal démocratique et émergent, mais la démocratie, vous l'avez dit, rime avec une presse plurielle, indépendante et soutenue. Quelle politique de presse, Monsieur le Premier Ministre ? Vous avez dit une presse responsable, Monsieur le Premier Ministre, comment rendre la presse de notre pays responsable ? Monsieur le Premier Ministre, avez-vous conscience du cri de détresse lancé par le SYNPIX et les journalistes qui ont été bien formés : « la presse aux professionnels de la presse ».

Monsieur le Premier Ministre, deux secteurs, l'Education et la Santé, souffrent de l'altération des relations sociales avec toute solution par l'argent. Qu'est-ce que l'indemnité de recherche, point nodal des revendications de l'élémentaire ? Un maître, il vient dispenser un savoir, il n'est pas venu pour rechercher si deux verbes se suivent pour mettre le second à l'infinitif, il enseigne un savoir.

Monsieur le Premier Ministre l'hôpital est malade de son financement, de son personnel, n'est-il pas devenu un cabinet privé ? L'hôpital, le C.H.U., le corps professoral, les malades, les cabinets privés. Quelles relations, quelles synergies ? Monsieur le Premier Ministre, je pense que pour le secteur de l'éducation et de la santé, il faut signer l'armistice pendant 3 ans, se mettre face à face et décliner honnêtement un contrat de confiance.

Monsieur le Premier Ministre, le médicament devient dangereux parce qu'il n'est plus entre les mains du médecin, du pharmacien, il est dans la rue, dans les mosquées, à Keur Serigne-bi. Monsieur le Premier Ministre, quelle mesure prendre pour cela ?

L'Etat a financé l'industrie de la pêche et principalement le secteur thonier. De l'argent a été mis en place, quelle est la situation ? Que faire des industries comme Pêcherie-Sénégal, SNCDS, SE-SNCDS, CONDAD, Africamer ? Et pour rappel, Monsieur le Premier Ministre c'est dans ce secteur que se trouve l'employeur qui porte le maillot jaune de la destruction de nos entreprises avec neuf faillites. Monsieur le Premier Ministre, ne faut-il pas, sur l'électricité, qu'on nous pose en attendant l'application du contrat GTI qui plombe les efforts de la SENELEC ?

Quelles dispositions prendre pour permettre au secteur privé national d'acheter des groupes électrogènes en détaxation et en exonération de la douane ? Monsieur le Premier Ministre, pour les infrastructures, elles répondent à nos attentes. Quelle politique de maillage pour le pays ?

Un de nos collègues a posé une question sur Africa-Air-Assistance, qu'on lui a donné dans la rue peut-être. Ma chère collègue... **[Passage en Wolof]**... Cette société, j'ai reçu son directeur, s'il sait qu'il a tort sur les dispositions réglementaires. L'agrément de cette société est caduc depuis le 15 mars 2007. Depuis le 18 janvier 2006 son permis d'exploitation aérienne a été retiré, voilà la situation. Sur le plan de la gouvernance, Monsieur le Premier Ministre, le Sénégal et le Kenya ont les meilleures dispositions législatives, comment améliorer les conditions d'efficacité de la Commission de lutte contre la corruption, le Conseil des infrastructures et l'Agence de régulation des marchés ?

Monsieur le Premier Ministre, concernant nos relations avec les voisins: le Sénégal a joué un rôle extrêmement important pour les élections en Mauritanie, les résultats sont connus mais, il faut beaucoup plus d'attention. La Guinée Bissau va aux élections dimanche, la Guinée Conakry se démêle, quel est le rôle du Sénégal, dans l'apaisement du climat social dans ces pays et quelles sont leurs relations avec le nôtre ?

Monsieur le Premier Ministre sur les contre-performances de nos sportifs mais aussi la performance de la lutte, les résultats obtenus, l'argent généré, l'implication du secteur privé, deux actes ou trois, vous l'avez dit ; l'arène nationale et la détaxation des fonds, des sponsorings. Je vous remercie.

**[Applaudissements].**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

Chers collègues, la liste des orateurs est épuisée.

Je donne la parole à Monsieur le Premier Ministre.



## MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Je voudrais vous remercier tous, pour les paroles aimables que vous avez eues pour le Gouvernement, je voudrais donc répondre à chaque député, sur chaque question posée. Je commencerais par l'honorable député Amadou Ndiaye LO, il est revenu sur les difficultés que traversent les Sénégalais entre 2008 et 2009, nous avons essayé d'expliquer les chocs exogènes qui nous ont conduits à cette morosité que tout le monde ressent. Comme vous le savez entre 2008 et 2009, il y a eu une flambée sans précédent des prix des céréales ajoutée à la flambée des prix du pétrole. Cela, tous ceux qui observent et suivent l'actualité le savent et malgré tout le Sénégal a pu dégager sur son budget 374 milliards pour soutenir le niveau de consommation des ménages ; autrement, ceux-ci n'auraient jamais pu supporter cette inflation et cela nous a coûté justement des retards dans la programmation des investissements prévus.

Nous avions prévu de construire des routes, des écoles, des dispensaires, on a été obligé d'annuler ces programmes et ces projets pour mettre l'argent dans le soutien à la consommation des ménages et c'est cela que, vaguement, nous appelons les ponctions. Donc, nous tous savons effectivement que les Sénégalais sont fatigués, mais ils ne le sont pas beaucoup plus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant, il suffit de parcourir le pays et d'être honnête pour reconnaître que, malgré la crise, la situation du Sénégal est plus reluisante qu'elle ne l'a été avant l'an 2000 et avant aujourd'hui.

Je pense qu'il ne s'agit pas de se voiler la face, il s'agit de se regarder en face et de se dire la vérité, parce que heureusement ou malheureusement nous n'avons jamais quitté le Sénégal, on était là entre 1981 et l'an 2000, on sait tout ce qui s'est passé et dans tous les domaines, nous savons comment ceci et cela avait été traité, comment les Sénégalais vivaient. Nous savons qu'avant l'an 2000, il y avait tant d'écoles, tant d'hôpitaux, la masse salariale globale payée par l'Etat du Sénégal était à un tel niveau et aujourd'hui à combien s'élève cette masse salariale, combien gagnait un enseignant en l'an 2000. Combien

il gagne aujourd'hui. Donc, s'il vous plaît, dites quand même la vérité. Le Sénégal va mieux qu'il n'allait à l'an 2000 et même après l'an 2000. C'est vrai, il y a des problèmes, qu'on ne se voile pas la face. Les problèmes sont là, nous les vivons au quotidien. Nous aujourd'hui qui sommes là, nous sommes Ministres mais nos familles, nos parents sont dans les villages et nous leur rendons visite tous les jours pour partager avec eux leurs difficultés. Donc, nous ne sommes pas en haut pour regarder avec condescendance nos parents, nos voisins et nos alliés.

S'agissant de la vente des médicaments dans la rue ; je dois vous dire que dans les prochains jours nous allons prendre des mesures énergiques pour éliminer définitivement ce fléau-là qui nous coûte. Je pense que le Ministre de l'Intérieur qui est là et le Ministre de la Justice justement prendront les dispositions qu'il faut pour que plus jamais il n'y ait que dans les pharmacies où on puisse vendre des médicaments.

L'honorable député, mon cousin et ami Maître El Hadj DIOUF est revenu sur le football « navétane ». Vous le savez le football « navétanes » est une réalité au Sénégal. Aucun Gouvernement ne peut prendre l'engagement de supprimer les « navétanes ». D'abord, c'est un moment fort d'occupation pour les jeunes du Sénégal en général surtout pour les élèves, pour les étudiants. Nous, notre souci sera de mieux encadrer le mouvement « navétane », d'en faire un secteur économique à part pour que le football ne soit plus la seule activité qui mobilise au moment de ces « navétanes »-là. Aujourd'hui d'ailleurs, il y a des projets au niveau du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui vont dans le sens de l'encadrement des « navétanes » pour que ceux qui adhèrent aux associations sportives et culturelles puissent, au même moment où ils font du football, à côté des activités de football et des autres sports avoir des activités économiques qui pourraient leur permettre de se réaliser. Et, je pense que ce projet est en place et est mis en œuvre. Maître El Hadj DIOUF, nous pourrons toujours aussi utiliser le « navétane » pour les talents qui sont là-bas, parce que la plupart de nos grands joueurs sont toujours passés par les « navétanes » et c'est pendant les matchs « navétanes » que les sélectionneurs et tous ceux qui s'intéressent au football ont pu les voir, les remarquer pour les mettre dans d'autres écoles. Donc, il s'agit plutôt de réorganiser le mouvement



« navétane », de mieux l'encadrer pour en obtenir les résultats que nous voulons.

S'agissant de la question sur Monsieur Farba SENGHOR, je pense que la procédure suit son cours. Il s'agit d'attendre le moment venu pour savoir quelle est la décision qui a été prise parce que c'est une affaire qui est pendante. Je ne pourrais malheureusement pas en parler. Je vais revenir sur la question de l'Imam Mbaye NIANG. Je pense, honorable député, que tous les Sénégalais qui nous observent aujourd'hui savent que ce que vous appelez assises nationales n'en sont pas. Vous avez participé à des assises de l'opposition, c'est votre droit. On est dans une démocratie. Vous savez bien que les composantes de ces assises, que ceux qui ont animé ces assises ne sont pas plus experts que nous. Ils ne connaissent pas le pays mieux que nous, au contraire nous connaissons le pays mieux qu'eux, parce que nous n'avons jamais quitté le Sénégal des profondeurs. Vous avez le droit de vous réunir et d'appeler votre regroupement comme vous vous voulez, de faire les conclusions que vous voulez, mais quand même attendez que le peuple souverain vous mette à la tête de ce pays pour appliquer ce programme que vous appelez charte de la bonne gouvernance ! Pour l'instant nous sommes au pouvoir, nous avons lu votre document, c'est une simple profession de foi qui ne vaut même pas la profession de foi du candidat Abdoulaye Wade en l'an 2000, donc, s'il vous plaît, nous n'avons pas de leçon à recevoir de vous, on était là, avant. Vous savez, nous tous nous connaissons l'histoire du Sénégal, vous êtes entré en politique cela ne fait pas longtemps, vous êtes plus âgé que moi, mais j'ai beaucoup plus d'expérience politique que vous, vous êtes à Dakar, vous ne connaissez pas le pays. Vous vous adressez à des gens qui font la politique comme vous, vous n'avez pas en face de vous un Premier ministre qui ne fait pas de politique, qui ne sait pas faire la politique, c'est par la politique que nous sommes là. Aujourd'hui, donc s'il vous plaît, vous êtes libre d'organiser n'est-ce pas les assises que vous voulez ; même si vous les appelez assises nationales, ces rencontres n'ont pas un caractère national. Quand même, laissez-nous aussi la liberté de choisir nos experts et de choisir la politique que nous voulons mettre en œuvre au Sénégal, dans l'intérêt des Sénégalais et dont les résultats sont visibles, je l'ai annoncé ici, il n'y a pas un domaine où il n'y a pas eu plus de performance aujourd'hui qu'il n'y en avait avant l'alternance ! Allons-y



S'agissant de la création d'un office national des céréales, nous allons étudier la faisabilité et vous en saurez quelque chose.

Sur la réforme foncière, comme vous le savez, il y a au Sénégal une loi qui date de 1964 qui s'appelle la loi sur le domaine national, parce qu'en 1964, il y avait ici des propriétaires terriens, on les appelait les « Lamaan » ceux qui sont peut être plus âgés que moi se souviennent de Senghor qui aimait rappeler que son père lui-même était un propriétaire terrien...**(Passage en wolof)**...Mais en 1964, on a voulu harmoniser le régime de la propriété foncière en mettant en place la loi 64/46 portant code sur le domaine national et beaucoup d'autres lois et décrets ont été pris sur la base de cette loi 64/46 et aujourd'hui, force est de reconnaître que cette loi est désuète et depuis quelques années le Président de la République a mis en place une commission avec pour mission de réviser cette loi-là et de revenir sur la question foncière parce que, aujourd'hui, tout le monde sait que pour accéder à la terre en milieu rural, il faut déposer une demande en bonne et due forme. La demande est adressée au conseil rural qui se réunit en toute souveraineté en appréciant la régularité de la demande et qui prend la décision d'affecter ou de désaffecter des terres. Donc, cette loi-là doit être révisée, la commission va poursuivre ses travaux et dans les prochains mois, vous verrez les résultats de cette commission parce qu'il est nécessaire aujourd'hui d'avoir un régime clair de la propriété foncière au Sénégal.

L'honorable député Mamadou DIALLO n°1 est revenu sur l'état défectueux de la route Fatick-Kaolack. Comme vous le savez et comme ceux qui empruntent souvent cette route-là le constatent, la durée de vie de cette route n'a même pas fait deux ans. Je vais vous dire, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ici présent était Ministre de l'Équipement. A l'occasion d'une visite du Président de la République, à peine cette route réceptionnée, c'est moi-même qui l'ai appelé, parce que je prenais cette route toutes les semaines, pour lui dire que entre Keur Alpha et Fatick, il y avait déjà de gros trous sur la route. Je l'ai prévenu et je pense que le lendemain, il a envoyé ses services boucher ces trous alors que la route n'était même pas réceptionnée. Aujourd'hui que la route a été réceptionnée, vous avez vu le résultat. Maintenant, quand il y a un contentieux entre 2 contractants, il y a des tribunaux pour arbitrer le litige. Ce qui s'est passé c'est que le Gouvernement du



Sénégal estime que son co-contractant, l'entreprise Jean Lefèvre, n'avait pas bien exécuté le contrat. Le Gouvernement a saisi le juge des référés près le tribunal régional de Kaolack pour obtenir une expertise de la route et ce travail est en train d'être fait. Malgré tout, le Gouvernement a lancé un appel d'offre pour la réhabilitation de cette route, je pense qu'une entreprise a été sélectionnée et les travaux ne tarderont pas à démarrer. Voilà donc ce que je peux vous dire sur la route Fatick-Kaolack.

L'honorable député Ndèye Gaye, je voudrais aussi la remercier. L'honorable député Hamady DIALLO est revenu sur les problèmes d'infrastructures dans la ville de Vélingara. Je pense que nous avons pris bonne note de toutes les informations qu'il nous a fournies parce que je considère que ce sont des informations qu'il a portées à ma connaissance et je me chargerai de les transmettre à tous les ministres compétents. Il a parlé des abris provisoires, du lycée inachevé, il regrette qu'il n'y ait pas de Cases des Tout-petits dans le département de Vélingara, qu'il n'y ait pas de bloc opératoire à l'hôpital, qu'il n'y ait pas de médecin à Médina Gounass ni de sage femme, que le mur du stade de Vélingara est tombé, je pense qu'on va trouver une solution à tous ces problèmes qu'il a soulevés.

Je voudrais aussi remercier l'honorable député Samba Diouldé THIAM pour sa contribution et les propositions qu'il a formulées dans le cadre de la prise en charge de 2 langues nationales au moins dans le système éducatif. Nous avons pris bonne note, nous allons étudier la faisabilité et nous reviendrons vers lui pour discuter éventuellement de la faisabilité de son projet.

Je voudrais aussi remercier l'honorable député Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE et lui dire que c'est vrai qu'il y a beaucoup de problèmes mais, je pense que si de temps en temps le chef de l'Etat change de Premier Ministre ou de Ministre, c'est pour impulser un nouvel élan à sa vision. La vision est la même ; si vous regardez les documents écrits par Maître Abdoulaye WADE en 1974, vous vous rendrez compte de sa cohérence, il dit exactement la même chose. Si vous regardez le programme qu'il a distribué en 1999 pour demander aux Sénégalais de voter pour lui, c'est exactement la feuille de route qu'il est en train de dérouler depuis Moustapha NIASSE jusqu'à Souleymane Ndéné



NDIAYE, donc je pense qu'entre les différents Premiers Ministres, il n'y a pas une trop grosse différence, il y a surtout une volonté de travailler dans le sens demandé par Maître Abdoulaye WADE. Donc, je pense aujourd'hui que notre feuille de route est très claire, nous avons été très précis sur les objectifs à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs-là et s'il plaît à Dieu nous y arriverons.

Il a fait une petite comparaison entre nos performances agricoles par rapport aux performances du Mali et du Burkina Faso, je suis sûr que s'il n'y avait pas eu la GOANA, cette requête adressée par le Président de la République à tous les Sénégalais de s'intéresser à l'agriculture, il n'y aurait pas eu ces performances que nous avons connues parce qu'il y a eu beaucoup plus de terres emblavées, il y a eu beaucoup plus de moyens mis à la disposition des paysans et par la grâce de Dieu, il y a eu aussi beaucoup plus de pluies et le résultat nous le connaissons tous. Aujourd'hui, il n'y a pas de famine, personne ne parle de famine en milieu rural. Donc, nous essayerons d'atteindre les performances du Mali et du Burkina Faso, même si le Mali n'est pas le Burkina Faso et n'est pas non plus le Sénégal, parce que comparaison n'est pas raison.

Je remercie l'honorable député Daba CAMARA et l'honorable député Abdoulaye SENE. C'est vrai, l'arachide suscite beaucoup d'inquiétudes mais quand même, il faut reconnaître que depuis l'alternance le Gouvernement a recommencé à donner des semences aux agriculteurs. Cela n'existait plus avant l'alternance. Je ne veux pas toujours revenir sur l'ancien régime, voyez-vous, mais il faut reconnaître les efforts faits par le Gouvernement. Il y a des problèmes, nous ne les nions pas, mais il y a aussi des avancées quelque part. Donc, notre souci est de faire en sorte que les paysans ne connaissent plus de problèmes surtout de semences et de commercialisation des arachides. La révolution rurale que nous avons annoncée nous permettra de juguler toutes ces difficultés, de les éradiquer complètement parce qu'il s'agira d'organiser les agriculteurs, au sens large : pêcheurs, pasteurs, paysans dans un grand syndicat qui sera l'interface du Gouvernement. Il n'y aura plus d'intermédiaire entre le Gouvernement et les acteurs du monde rural. Il y aura une banque qui va être décentralisée jusqu'au niveau des communautés rurales. Cela n'existait pas avant. De cette façon, nous ne parlerons plus de subventions, ni des intrants, ni des semences parce



que cette banque aura pour vocation de financer les agriculteurs directement.

Alors, le malaise du système éducatif, je pense que tout le monde en convient, il y a des problèmes dans l'école, ne serait-ce qu'en nous rappelant des résultats enregistrés au baccalauréat et au BFEM. Cela doit nous amener à réfléchir ensemble avec les enseignants sur ce qu'il faut faire pour rendre l'école sénégalaise plus performante. Savez-vous que les écoles qui ne font pas la grève ont les meilleurs résultats ? L'école Mariama Ba a les meilleurs résultats au Sénégal. Le Prytanée Militaire a de très bons résultats, le Cours Sainte-Marie de Hann aussi. Donc, l'explication c'est que pour avoir de bons résultats il ne faut pas faire la grève. La grève est un mode de revendication de droit, nous en convenons, mais nous pouvons quand même aménager des plages de concertation pour éviter toujours aux élèves de quitter l'école.

Je pense qu'avec le « cessez-le-feu » que nous avons signé sur trois ans, nous y arriverons avec nos amis enseignants, parce qu'on va mettre en place une structure qui va veiller à ce que les accords soient respectés. Mais, il faut reconnaître que le Gouvernement se laisse aller et ne respecte pas les engagements qu'il prend avec les enseignants et je pense que maintenant c'est terminé... **[Applaudissements]**... On va désormais dans un cadre formaliser, négocier et suivre ensemble l'exécution des engagements que nous prenons pour que l'école sénégalaise soit plus performante.

Je remercie l'honorable député Aminata SALL qui est revenue sur la mise à disposition tardive des intrants, des semences, etc., mais je pense qu'il y a un nouveau départ ; permettez-nous, avec ce nouveau départ-là, de vous demander de patienter et de voir ce qui va se passer après parce que, dorénavant nous avons pris bonne note de tout cela et à l'avenir nous veillerons à ce qu'il n'y ait plus de retard dans la mise en place des semences, des intrants et du matériel agricole.

Pour les forages du diéri nous avons les statistiques et d'ici très peu de temps nous allons procéder à la réparation de tous les forages, y compris les forages du diéri, je vous le confirme, les ponts de Ndioum, de Gayo seront faits dans le cadre du MCI, ce sera dans le courant 2010 ou 2011 au plus tard et je pense que de cette façon nous allons



désenclaver définitivement le département de Podor. Je remercie l'Honorable Député Ousmane Guèye de Kahone, vous avez dit qu'il ne faut pas sanctionner, il faut seulement dire que le Ministre de l'Education a voulu dire qu'il faut évaluer et quand on évalue la sanction peut ne pas être une sanction pécuniaire ou administrative, il y a plusieurs sanctions, plusieurs manières de sanctionner quelqu'un qui ne travaille pas bien et il a voulu seulement dire que dorénavant les meilleurs seront primés et les autres ne le seront pas.

L'Honorable Député Diégane SENE, je voudrais vous remercier et vous dire « diokandial ». Nous convenons que l'Université de Dakar avait été conçue pour accueillir peut être pas 50 000 étudiants nous quand on était étudiants il ya avait 15 000, aujourd'hui il y en a 50 000 ou 60 000 mais je pense que, avec la politique du Président qui consiste aussi à créer des universités à travers le Sénégal par souci de désengorger l'Université Cheikh Anta DIOP parce que ni les amphithéâtres, ni même l'espace universitaire ne sont en mesure d'accueillir ce monde-là, progressivement et dans le temps, le Gouvernement va s'employer à désengorger l'université de Dakar, et à mettre là-bas les moyens qu'il faut. Vous voyez déjà que, à la faculté de médecine, à la faculté des lettres, à la faculté des sciences économiques, il y a des constructions qui se font justement pour résorber le gap en termes d'infrastructures parce que tout le monde sait qu'il n'y avait qu'une seule faculté pour accueillir les départements de sciences économiques et de droit aujourd'hui, il y a une faculté de sciences économiques autonome et une UCAD 2 construites sous le régime de l'alternance donc, je me demande pourquoi les gens disent que nous avons mal travaillé et que nous avons moins bien travaillé que les autres. Sur les franchises universitaires, je n'y reviens pas sauf pour saluer le fait que la faculté des lettres ne soit pas allée en grève en 2009 c'est une très bonne chose et je souhaite que cela dure.

Sur les difficultés rencontrées par le Soleil et la RTS nous sommes en train des les évaluer pour apporter les correctifs qu'il faut.

Pour le désenclavement de la Casamance, l'Honorable Député Khadidiatou DIEDHIOU a posé le problème ; je dois vous annoncer que, en plus de la desserte maritime entre Dakar et Ziguinchor, le Gouvernement a programmé l'ouverture d'une desserte maritime entre



Foundiougne et Ziguinchor, le Gouvernement a déjà passé une commande de deux bateaux ferrys capables de transporter chacun 200 passagers, 200 véhicules dont 13 camions, dans le cadre de notre relation avec la Corée du Sud. La commande a été passée et nous attendons la mise en œuvre de ce projet avec la construction d'une gare maritime à Foundiougne et l'agrandissement de la gare maritime de Ziguinchor.

Je pense que la vocation de l'Agence ANRAC était à la fois de trouver des solutions aux problèmes structurels de l'existence d'infrastructures en Casamance, mais aussi des emplois pour les jeunes casamançais. Donc, le Gouvernement s'attache à renforcer les moyens de l'ANRAC pour permettre aux jeunes Casamançais de trouver des emplois. Vous avez posé le problème des industries surtout dans le domaine du poisson qui sont aujourd'hui fermées en Casamance. Comme vous le savez, la plupart de ces industries qui sont fermés, c'est par la faute de leurs dirigeants, les dirigeants prennent l'argent et mettent la clé sous le paillason. Ce qui s'est passé à Ziguinchor est encore plus grave. Un opérateur économique a pu bénéficier d'un financement du FPE et puis il est allé investir son argent en Guinée Bissau, une partie de l'argent pour fructifier une activité là-bas et tirer des ressources de l'exploitation de ces activités pour rembourser au compte goutte l'argent qu'il a pris au niveau du FPE. Donc, on est bien au courant de cela et nous sommes en train de prendre les dispositions pour obtenir que le paiement de la somme empruntée soit effectué.

L'honorable député Thiamba SECK, lui, remonte la crise du football à 1959, il a raison parce que depuis 1959 on a plus gagné de coupe d'Afrique, sauf avec l'équipe de Beach soccer. Mais, c'est vrai pour le reste, les autres équipes n'ont pas gagné de coupe d'Afrique, peut-être la coupe de l'UFOA, des finales de coupe d'Afrique, etc. mais nous n'avons pas gagné la coupe d'Afrique, c'est ce qui pose la nécessité de réfléchir sur les problèmes du football et du sport en général. Je pense qu'il ne serait peut être pas mauvais que nous organisions les états généraux des sports ou du sport.

Je pense que le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs m'entend et il va essayer de réunir tous les acteurs du sport pour réfléchir sur nos contre-performances et voir ce qu'il faut faire pour



arriver à de meilleures performances. Mais en tout cas, je sais que la construction d'infrastructures comme c'est le cas aujourd'hui peut nous y aider. Comme vous le savez le Gouvernement a entrepris la réhabilitation de tous les stades régionaux. Y en a déjà qui ont été réceptionnés : le stade Alassane Djigo de Pikine, Amadou Barry de Guédiawaye, Elimanel Fall de Diourbel. Prochainement, les travaux de réhabilitation des stades de Fatick, de Mbour, de Kolda, de Kaolack, de Saint-Louis, de Louga suivront. C'est vrai, l'équipe de la Linguère joue sur un terrain qui n'est pas très praticable et, c'est ce que le Gouvernement a compris pour envisager justement ces réhabilitations à grande échelle. C'est vrai le football a la part belle, parce que le football est plus populaire. Il faut le reconnaître, il ne faut pas se voiler la face. Nous ne mettons pas tous les moyens dans le football, mais nous y mettons la plupart parce que le football a plus d'adeptes. Le football est plus populaire dans tous les pays du monde, sauf aux Etats-Unis. Mais dans tous les autres pays du monde, même en Chine maintenant le football est en train de prendre le pas sur le basket et sur les autres sports. Donc, je pense que nous allons à la fois aider le football, mais aussi aider les autres sports parce que le Sénégal par le passé avait des performances dans les autres sports. Pour les sports qui gagnent, nous leur soutiendront encore davantage et en général ce sont les sports individuels comme le karaté, le judo, la lutte, etc. Donc, nous continuerons à les appuyer mais aussi à appuyer le football parce que nous voulons quand même gagner la coupe du monde avant longtemps.

L'honorable député Mously Diakhaté m'a adressé une invitation que j'accepte volontiers. Si Monsieur le Président de l'Assemblée nationale n'y voit pas d'inconvénient, au moins une fois l'an, nous pourront nous présenter pour vous faire le bilan de ce que nous avons réalisé sur le programme que nous avons exposé ici. Sur la loi de règlement aussi, certaines d'entre elles sont déjà à la Cour des comptes, le reste suivra. Nous ferons tout pour que très prochainement les lois de règlement soient déposées ici pour permettre de contrôler l'utilisation qui a été faite de l'argent de l'Etat. Alors sur le capital de Dubaï Port World je pense que tous ceux qui s'intéressent à l'activité portuaire savent que depuis l'arrivée de Dubaï Port World les activités portuaires vont non seulement plus vite mais, il y a encore un volume plus important d'affaires qui arrivent au Port de Dakar.



Maintenant dans le capital vous savez, quand quelqu'un crée une société, vous ne pouvez jamais l'obliger à mettre des gens s'ils ne l'acceptent pas, parce qu'une société c'est une société, maintenant l'idéal aurait été que des Sénégalais soient dans le capital de Dubaï Port World et même contrôlent Dubaï Port World mais, si ces Sénégalais-là ne manifestent pas le besoin ou si malgré leur manifestation de volonté Dubaï Port World estime que l'offre n'est pas alléchante, eh bien, nous ne pourrions que faire en sorte que le port fonctionne et fonctionne bien.

Alors vous êtes revenus sur une licence qui aurait été cédée au Mali à 189 milliards alors qu'Expresso a été cédé à 200 milliards, je préfère ne pas m'engager dans ces chiffres-là en attendant d'avoir des chiffres plus officiels pour pouvoir justement répondre à cette interpellation, sur Africa-Air-Assistance, je pense que l'honorable député Doudou WADE a bien répondu. Je dois avouer que moi j'ai reçu Maître Masokhna KANE, l'avocat de la société accompagnée du promoteur lui-même et aussitôt après leur audience j'ai demandé à Masokhna KANE de se mettre en rapport avec Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Equipement qui l'a reçu et le fait est que cette société n'est pas en règle. Quand une société n'est pas en règle, on ne peut pas la laisser poursuivre ses activités, c'est aussi simple. Maintenant pour se mettre en règle, la société doit aller voir les papiers qu'il faut déposer, les réunir et les déposer pour que l'autorité puisse examiner son dossier et prendre la décision qui sied, voilà le problème.

L'honorable député Fatou KAYERE est revenue sur les problèmes de la pêche, elle a raison, je pense que le Ministère de l'Economie maritime va désormais regarder le type de matériels de pêche adéquat qui permet aux pêcheurs justement de pouvoir pêcher les espèces nobles et je pense que la Banque rurale qui sera mise en place sera un instrument qui permettra de financer efficacement les mareyeurs, parce que les mareyeurs ont toujours besoin de cash et comme vous le savez les banques ne sont pas des œuvres de bienfaisances et ne donnent pas leur argent gratuitement mais la banque rurale qui va être mise en place pourrait suppléer cette carence-là. Nous allons aussi voir la possibilité d'aider les mareyeurs à acquérir des camions frigorifiques, nous pouvons prendre cet engagement-là parce que les mareyeurs ont besoin



de ces véhicules, de la même façon que nous allons aider les transporteurs à acquérir des véhicules Tata, nous allons aussi aider les mareyeurs à acquérir des véhicules frigorifiques.

L'honorable député Moussa SY est revenu sur le projet du Gouvernement de faire en sorte que les bourses des étudiants soient payées par les banques pour qu'il n'y ait plus ces contestations, parce qu'il n'est pas normal qu'à la fin du mois l'étudiant soit obligé de barrer la corniche pour pousser les autorités à payer des bourses. Mais en général ce qui provoque ces situations-là, c'est qu'il y a beaucoup d'étudiants boursiers ; or, les infrastructures aménagées pour permettre le paiement des bourses sont tellement étroites et le personnel tellement réduit qu'on ne peut pas tout de suite, comme on le faisait avec nous à l'époque, payer toutes les bourses en 2 jours ou en 3 jours. Mais, nous allons prendre nos dispositions pour que l'année prochaine, au moins, les étudiants puissent avec leur carte bancaire, aller directement à la banque toucher leur bourse et je pense que le Ministre de l'Enseignement Supérieur est sur le projet qui est très avancé.

L'honorable député Moussa SY nous a aussi suggéré d'aller au-delà de la réunion sur le statut de l'enseignant et peut-être d'aller même jusqu'à refaire les assises de l'éducation. Au début du règne de DIOUF, je crois en 1981, il y a eu des assises de l'éducation, les états généraux de l'éducation, je pense que les maux de l'école nous les connaissons tous, il y a des contestations, des grèves et des échecs, je pense que réfléchir sur le statut de l'enseignant pourrait permettre aussi de réfléchir sur tous les problèmes de l'école parce que l'enseignant, il intervient à l'école, donc en étudiant son statut, du coup on sera obligé d'étudier justement tous les problèmes de l'école, et je pense que ce sera un bon moment pour chacune des parties d'exposer justement ses préoccupations et de voire les solutions qu'il faut mettre en œuvre pour régler définitivement ces problèmes.

Alors pour l'arène nationale, je peux vous donner la garantie que l'on va poser la première pierre dans quelques jours. D'ailleurs, le Ministre de la Jeunesse nous avait proposé de le faire plutôt mais le temps ne l'avait pas permis; très prochainement, on va aller poser la première pierre et les travaux vont démarrer incessamment.



Sur la relance du football aussi le CNF n'est pas une organisation permanente, le CNF a été mise en place pour régler un problème, il y a eu trop de problèmes avec l'ancienne fédération sénégalaise de football et ces problèmes ont conduit le gouvernement à mettre en place un comité de normalisation qui est en train de bien travailler, mais c'est un comité provisoire. Au bout, il faut mettre une fédération et comme vous le savez, ce sont les associations qui élisent la fédération donc le Gouvernement mettra tout en œuvre pour que ce provisoire-là ne soit pas définitif, qu'on arrive à une fédération sénégalaise de football et je pense que parmi vous d'ailleurs, il y a des candidats pour cette fédération sénégalaise de football.

Effectivement, nous entendons être un Gouvernement d'anticipation, mais comme vous le savez sur la grève de la faim de l'hôtel Indépendance, il y a eu beaucoup d'abus, on a abusé l'opinion publique, les gens qui ont fait la grève de la faim étaient dans leur droit, ils pouvaient valablement aller en grève de la faim pour dire que nous revendiquons le paiement de nos arriérés de salaire, c'est un droit mais les sommes qui ont été réclamées à l'Etat n'ont jamais été dues, c'était des fédérations indépendantes qui avaient bénéficié de leur prestation et qui leur devait de l'argent et comme le plus facile était de dire, de renvoyer tout au Ministère des Sports, ils ont fait un document agrégé ou agrégeant toutes les dettes sur le compte ou sur le dos de l'Etat. L'Etat ne devait, sur les 86 millions réclamés et payés par l'Etat, que 13 millions de F.CFA. Aujourd'hui encore, les travailleurs de AMA/SENEGAL sont en grève c'est leur droit, on va voir où cette grève-là va mener mais en tout cas, AMA/SENEGAL est une société privée, il n'appartient pas à l'Etat de faire des plans sociaux ou des sociétés privées où du reste il n'a pas une seule action dans le capital, à la limite si l'Etat avait une action, ou une part dans le capital d'une société, il aurait pu participer dans l'élaboration des plans sociaux, peut-être que ces travailleurs-là peuvent toujours se rapprocher des inspecteurs du travail ou auprès des avocats qui peuvent leur donner des conseils, mais dans le cas de l'Hôtel Indépendance, l'Etat n'avait pas à dérouler un plan social.

L'honorable député Amadou Ciré SALL est revenu sur le Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur qui connaît une léthargie depuis

plusieurs années. Et justement, nous sommes en train de tout faire pour le ressusciter. Nous sommes en train de le restructurer et très prochainement, on va vous convier à une réflexion pour la relance des activités de ce Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur dont le rôle est éminemment important pour la prise en charge des Sénégalais de l'Extérieur. Maintenant, s'agissant du problème vécu par un Sénégalais en Espagne aussi le Gouvernement en son temps avait pris les mesures qu'il fallait et je pense que le débat est clos sur ce point-là.

L'honorable député Ameth Saloum BOYE est revenu sur le Tifa qui envahit 148 000 hectares des terres. Je pense que le ministère de l'environnement a déjà commencé ce travail-là et il le poursuivra pour que cette plante ne puisse plus envahir nos terres. S'agissant de la salinisation des terres depuis presque Fatick jusqu'à NGathie Naoudé ou Mbirkilane, en passant aussi de l'autre côté entre Kaolack, Passy, Foundiougne, Fatick et même dans la région de Casamance, le Gouvernement est en train, avec ses partenaires au développement de chercher une solution à ce phénomène qui est en train de réduire, de façon drastique, les périmètres cultivables dans ces localités-là.

Sur le port de Kaolack, c'est vrai je n'en ai pas parlé dans ma déclaration de politique générale ; mais, le Gouvernement a un programme de réhabilitation du port de Kaolack depuis l'embouchure du fleuve Saloum avec l'océan atlantique jusqu'au port de Kaolack. Car comme vous le savez, depuis quelques années, nous avons enregistré un ensablement naturel de l'embouchure et l'ouverture d'une nouvelle passe, de sorte que le Gouvernement a été obligé de baliser à nouveau cette nouvelle passe-là et d'envisager de draguer le fleuve Saloum depuis son embouchure avec l'océan atlantique jusqu'au port de Kaolack, parce que le port de Kaolack aussi connaît un ensablement. Comme vous le savez les ports sont gérés par les chambres de commerce suivant une convention de concession que leur signe l'Etat mais, force est de constater et de regretter que les chambres de commerce ne s'occupent pas des ports qu'on leur confie ; du moins la chambre de commerce de Kaolack ne s'est pas occupé du port de Kaolack. Il y a des magasins au port de Kaolack qui sont loués à d'autres sociétés ; à la fin du mois, la chambre de commerce se contente



d'aller percevoir son loyer, de mettre cet argent dans ses caisses et de laisser le port mourir en se disant que, de toute façon, un jour arrivera où l'Etat essayera de réparer. Donc aujourd'hui, la politique du Gouvernement c'est d'envisager de retirer ces ports-là des chambres de commerce pour les gérer lui-même ou les faire gérer par un opérateur de sorte que cette gestion apporte quelque chose à la Nation, parce que aujourd'hui l'argent est mis dans la caisse des chambres de commerce et le citoyen lambda n'en ressent rien du tout. C'est cela la vérité. Pour la région de Kaffrine et le département de Malem Hodar, je pense que Kaffrine est une nouvelle région. Le Gouvernement envisage de doter ces nouvelles régions-là de moyens supplémentaires pour les permettre de se mettre à niveau et ce sera le cas aussi pour le département de Malem Hodar qui est un nouveau département et je sais que c'est un département qui vous est très cher. Sur les mesures concrètes prises en faveur des femmes ; je pense qu'il y en a beaucoup. Beaucoup de mesures ont été prises et il reste encore beaucoup d'autres mesures à prendre au profit des femmes, ne serait-ce que l'idée de respecter la parité sur les listes, de permettre que les femmes puissent, au niveau de toutes les assemblées, au niveau de toutes les institutions où les hommes siègent, siéger à côté d'eux, et je pense que la disposition constitutionnelle qui a été aménagée, pour que les femmes soient mises dans des possibilités de se présenter au même titre que les hommes, est une ouverture qui est faite pour permettre que les femmes soient prises en compte dans notre démocratie et je pense que depuis l'arrivée du Président Abdoulaye Wade, beaucoup de choses ont été faites au profit des femmes, je pense qu'il y a beaucoup plus de femmes aujourd'hui dans certaines instances de décision qu'il y en avait sous l'ancien régime, et il y a beaucoup plus de femmes qui occupent des fonctions importantes aujourd'hui, qu'il y en avait avant. Comme vous le savez, il y a des femmes dans l'armée, dans la police, dans la gendarmerie et au niveau le plus élevé ; tout cela n'existait pas dans les mêmes proportions que cela existe aujourd'hui.

L'honorable député Aly LO approuve le projet du Gouvernement de reformer le foncier. Je pense que le Gouvernement ne reculera pas. Une réforme foncière s'impose et le Gouvernement aussi, comme je l'ai annoncé tout à l'heure, va s'engager pour la réparation des forages en panne, en fait il y en a pas 100, il y a à peu près 140 forages qui sont en



panne et nous connaissons toutes les difficultés qu'éprouvent les populations justement qui résident dans les lieux où ces forages sont en panne. Dans quels délais les réparer ? Je ne peux pas m'engager à vous dire qu'on va les réparer dans deux mois ou trois, je sais qu'on va les réparer parce qu'on est en train d'attendre du matériel, retenez donc que le Gouvernement s'engage à réparer ces forages, dans quels délais ? Je ne sais pas, je ne peux pas vous le dire.

S'agissant de l'agriculture, vous en avez parlé, je pense que cette année le Gouvernement a mis beaucoup plus de moyens dans la GOANA, qu'il y en avait l'année dernière. Alors, on va évaluer les moyens en termes de semences, d'intrants, de surfaces emblavées pour voir exactement ce que la GOANA 1 a donné, et pour nous permettre aussi d'évaluer ce que la GOANA 2 va donner.

L'honorable député Ndèye Fatou Touré estime que je devais venir ici, avec 10 pages. Je pense que le poids d'une déclaration de politique générale ne se mesure pas au nombre de pages fournis par le Premier Ministre. Madame, vous savez bien que la valeur d'un homme ne se mesure pas à son poids. Vous le savez !

L'honorable député Oumou SOW a salué les efforts réalisés par le Gouvernement, mais a surtout posé la problématique de la gouvernance. Comme vous le savez, le Gouvernement a pris des mesures très importantes pour rendre transparente la gestion des finances publiques. Le code des marchés publics est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'agence de régulation des marchés est en place aussi depuis. Le code des marchés régit tous les marchés publics, je pense que la Commission de Lutte contre la Concussion et la Corruption fonctionne, il s'agit d'évaluer l'action ou les actions qui ont été mises en œuvre par le Gouvernement pour juger de leur pertinence et éventuellement voir s'il y a des modifications à apporter à leur fonctionnement ou pas.

Sur la célérité de la justice : la justice, ce sont d'abord les procédures. En matière civile, il y a une procédure à suivre, en matière pénale, il y a une procédure à suivre, et on ne peut pas sauter une étape de la procédure. Parfois aussi, les tribunaux sont engorgés, il y a beaucoup d'affaires à juger mais avec les efforts réalisés par le Gouvernement à travers le recrutement de centaines de Magistrats, on pourrait y



remédier. Entre 2000 et maintenant, le Gouvernement a recruté beaucoup plus de Magistrats qu'il y en avait entre 1960 et l'an 2000. Alors, je pense que, avec tout ce que le Ministère de la Justice envisage de faire, il y aura une célérité dans le traitement des dossiers et les réformes envisagées dans le code de procédure pénale et dans le code pénal, comme je l'ai annoncé.

Je remercie beaucoup l'honorable député Mamour CISSE. C'est vrai, il faut s'appuyer sur les « Navétanes » parce que l'équipe « Navétane » a ceci de particulier : elle est toujours une équipe de proximité, c'est le quartier. Et, dans la ville, dans toutes les villes du Sénégal, il y a plusieurs quartiers et même dans le quartier parfois, quand ils ont une certaine taille, il y a plusieurs équipes comme à la Médina. Et, le danger c'est de concentrer ou d'arriver à une seule équipe pour la ville. Certains vont se sentir exclus, ils vont donc créer leurs activités qu'ils peuvent ne pas appeler « Navétane », ils l'appelleront comme ils voudront, d'ailleurs c'est le cas aujourd'hui dans le « Navétane » où il y a encore une organisation contestataire qui est en marge des activités de l'ONCAV parce que simplement ses dirigeants se sont sentis exclus à l'occasion d'une assemblée générale qui s'est tenue à Tambacounda et je pense que la mission du Ministre des Sports consistera à ramener ces pratiquants, ces adeptes du sport-là dans la grande troupe.

Oui ! Les deux secteurs qui posent problème, c'est l'Education et la Santé, nous en convenons parce qu'il y a beaucoup trop de grèves là-bas. Il y a beaucoup trop de grèves dans la santé, dans l'Education. Dans la Santé, on est en train d'auditer les hôpitaux, toute la dette des hôpitaux. Elle est chiffrée à près de dix milliards, même un peu plus parce que simplement, il y a eu un laxisme dans la gestion de l'argent des hôpitaux. Savez-vous que dans les établissements publics de santé, la santé est payante, c'est vrai, les gens payent, achètent des tickets, et l'argent qui est collecté sert à la fois à payer des primes de motivations, on paye des primes de motivation sur l'argent qui est collecté et il arrive que les sommes qui sont payées, qui auraient pu servir à équiper à nouveau ou à réinvestir dans le matériel médical ou dans les médicaments, aillent malheureusement dans les poches des agents de santé et cela pose problème. Donc, je pense qu'il est urgent aujourd'hui de la même façon qu'on pense à organiser des concertations dans le

domaine de l'éducation qu'on organise des concertations dans le domaine de la santé pour arriver à rationaliser les moyens que l'Etat dégage et à les mettre exclusivement dans les soins qui sont destinés aux malades.

Faut-il nommer un médiateur institutionnel ? Non ! L'honorable député Ibra DIOUF l'a rappelé. Il y a un conseil national du dialogue social, peut-être qui n'est pas souvent bien utilisé, qui aurait pu servir de cadre pour régler les différends entre l'Etat et certains syndicats.

Je crois que je suis d'accord avec vous, honorable député Mamour CISSE, pour dire qu'il faut restructurer le plan sésame. La vocation du plan sésame était de prendre en charge toutes les personnes âgées de plus de soixante ans et qui se présentent devant des hôpitaux. Mais la vocation a été dévoyée et aujourd'hui, nous nous retrouvons avec un déficit et même une perturbation dans le fonctionnement de ce plan. Je pense que le Ministère de la Santé devra restructurer ce plan sésame pour lui donner sa vocation initiale et originelle.

Le Président est bien un libéral mais c'est un libéral qui pose des actes qu'on peut qualifier. Les Sénégalais apprécient beaucoup ce qu'il fait même si parmi eux il y a une petite minorité qui n'est pas d'accord mais, c'est la démocratie qui veut qu'il ait une majorité qui gouverne et une opposition qui s'oppose et qui critique. Nous, nous acceptons la critique.

Je suis d'accord avec vous, honorable député Tafsir THIOYE, sur la communication du Gouvernement, je pense que très prochainement nous allons mettre en place un meilleur système de communication parce qu'il ne s'agit pas en réalité de déformer ou de désinformer. Ce que le Gouvernement fait est visible. En allant à la Patte d'Oie ou à Pikine, sauf si vous prenez la route de Rufisque que vous contournez en passant vers le stade de l'Amitié ou par les Parcelles Assainies, si vous prenez le rond point de la Patte d'Oie, vous vous rendrez compte que le Gouvernement a bien travaillé. En 9 ans, nous avons changé le décor là-bas. Si vous allez dans le sens de l'aéroport, vous verrez des choses qui n'existaient pas avant. C'est la vérité.

Donc, qu'est-ce qui se passe ? Je pense qu'il s'agit d'être de bonne foi, de reconnaître ce qui va... (**Passage en wolof**)... mais quand cela ne va pas, tu dis que cela ne va pas. Nous ne pouvons pas nier qu'il y a des



problèmes mais en 9 ans quand même on ne pouvait pas faire de Dakar un petit Paris comme Senghor nous l'annonçait en 1966 quand il est venu à Guinguinéo. C'est la première fois que j'entendais parler de l'an 2000, parce qu'il nous promettait qu'en l'an 2000 Dakar serait comme Paris, Kaolack serait comme Dakar et Guinguinéo serait comme Kaolack.

... [Rires]...

Je pense que, quand il quittait le Sénégal, on était très loin de ce Paris-là parce que le budget du Sénégal était à 150 milliards de francs CFA et avec les seules infrastructures que nous avaient laissés le colonisateur français.

L'honorable député Ibra DIOUF a rappelé effectivement le rôle qu'on doit imprimer au conseil national du dialogue social. Je pense qu'on vous a bien entendu, nous allons engager des concertations avec tous les acteurs, parce que... **(Passage en wolof)**... On ne peut travailler que dans la paix. C'est à cela que nous appelons les syndicats de l'enseignement, de la santé, qu'on puisse discuter de tous leurs problèmes. Je pense que les syndicats de l'enseignement ont quand même fait preuve de beaucoup de bonne volonté et que le dialogue sera permanent, on mettra donc en place ce cadre-là pour permettre d'évaluer à chaque fois et de ne pas rompre le fil du dialogue.

S'agissant de l'insécurité, je pense aussi que, ne disposant pas de statistiques je ne peux pas dire qu'il y a aujourd'hui beaucoup plus d'insécurité qu'il y en a avait avant parce que quand même dès que vous sortez de la ville, vous verrez toujours bien positionné les agents de sécurité. Si vous voyagez la nuit, de Dakar jusqu'à Kaolack ou dans l'autre sens, Saint-Louis-Thiès, il y a toujours des gendarmes et des policiers qui jalonnent à travers la ville, il y a toujours des cars qui tournent, il faut reconnaître aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de radios, de journaux, donc les incidents, les problèmes sont beaucoup plus relayés qu'ils ne l'étaient avant. Moi, avocat, j'ai plaidé pour combien de cas de viol ? Maître El Hadj Diouf en a plaidé combien ? Maître Ndèye Fatou Touré, Maître Madické Niang, Maître Ousmane Ngom, etc. en ont plaidé combien ? Mais, il faut reconnaître que le Gouvernement va renforcer la sécurité des citoyens. On a créé des polices, des brigades et



des postes de police de proximité, pour permettre aux populations de dormir, de bien dormir en paix et de ne pas être perturbés par les voyous et les bandits.

L'honorable député Magatte KAMARA est revenu sur les vols perpétrés dans les pharmacies. Je crois qu'on va y veiller encore plus. Et sur la vente des médicaments à Keur Serigne-bi, là on va prendre vraiment nos dispositions pour éliminer, supprimer ce marché-là. Mais, comme vous savez, un clandestin c'est un clandestin. Un clandestin vendra toujours sous la manche, sous le kaftan ou dissimulera ses produits parce qu'il y a deux ou trois de mes cousins pulaar qui préfèrent acheter leur médicament là-bas plutôt que d'aller à la pharmacie.

L'honorable député Fatou Youssouf AÏDARA est revenue sur la part du budget national qui est affectée à la santé. C'est quand même assez important. Et cela va nous permettre peut-être, d'ici l'horizon 2015, d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Mais, le Gouvernement s'attache chaque jour à soutenir davantage les couches les plus vulnérables de la population, les économiquement faibles, les enfants, les femmes enceintes sans moyens, etc.

Sur les subventions aussi, je pense que le Gouvernement va encore étudier toutes les possibilités, ces perspectives-là, parce que de toute façon nous ne laisserons jamais l'inflation impacter sur le budget des ménages et nous n'abandonnerons jamais les ménages à eux-mêmes. Le Gouvernement ne le fera jamais.

L'honorable député Mamadou Moustapha dit Djamil Diop est revenu sur le problème de Mbeubeuss. Je pense que le Gouvernement est en train de trouver une solution au problème de Mbeubeuss. Sur l'érection de Keur Massar en chef-lieu de département aussi, la perspective est à l'étude. Avant cette séance-là quelqu'un en avait déjà saisi le Chef de l'Etat et nous sommes en train d'étudier la faisabilité et de vous donner une réponse très prochainement.

Je remercie les honorables députés Seydou Diouf, Abdou Sané pour leurs brillantes contributions et l'honorable député, le Professeur Iba Der Thiam qui rappelle des engagements que nous-mêmes avons pris de rencontrer, de temps en temps, tous les acteurs de la vie économique et sociale du Sénégal, y compris les agriculteurs, surtout lorsque le



syndicat sera mis en place. Il sera facile de les rencontrer parce que, aujourd'hui, il ya une kyrielle d'organisations paysannes et je pense que la syndicalisation va nous aider à rationaliser ce volet-là et puis à recevoir les syndicats périodiquement. Maintenant, concernant les propositions que vous avez formulées, nous allons les étudier pour en voir la faisabilité et nous reviendrons vers vous pour vous dire ce que le Gouvernement en pense.

Alors, l'honorable député Aïssatou COULIBALY est revenue sur le droit de marche. Un responsable de centrale syndicale disait, pour justifier la grève de la faim des travailleurs de l'Hôtel Indépendance, que ceux-ci avaient demandé à marcher, le Gouvernement a refusé et c'est pour cette raison que ces travailleurs sont allés observer une grève de la faim.

Je lui ai fait remarqué qu'une chose était de revendiquer des droits légaux, une autre était de ne pas perturber l'ordre public parce que le Gouvernement est seul juge de l'opportunité de permettre à des citoyens de marcher ou pas, quand la marche doit perturber l'ordre publique l'autorisation n'est jamais donnée et le Gouvernement l'assumera toujours.

L'Honorable Député Oumar Khassimou DIA ingénieur agronome a fait quand même ici des affirmations très graves, excuse moi ! Honorable Député je pense que chiffres à l'appui, vous aurez pu nous convaincre que nous avons mal géré l'agriculture, je ne crois pas. Vous avez été Directeur Général de la SAED, vous êtes resté neuf ans directeur de cabinet d'un Premier Ministre quand même nous étions tout jeunes mais, nous suivons l'actualité économique et politique du Sénégal. Moi, mon père n'était pas un paysan mais, j'habite dans un village, je sais aujourd'hui qu'on cultive beaucoup plus d'arachide, de mil, de manioc, de maïs que naguère, c'est cela reculer ?... **(Passage en wolof)**...Il faut appeler un chat par un chat. Il y a des difficultés de commercialisation de l'arachide mais depuis l'alternance, on cultive des choses que l'on ne connaissait même pas ici, « le niébé » était juste cultivé dans la région de Louga aujourd'hui à travers tout le Sénégal on le cultive ... **(Passage en wolof)**...Et aujourd'hui, on peut venir dire péremptoirement que les choses marchent moins bien qu'elles ne marchaient avant, s'il vous plaît, disons la vérité. La vérité c'est qu'il y a des problèmes mais, on note quelques performances dans tous les secteurs, dans toutes les



spéculations. C'est indéniable. Même s'il y a des difficultés, il faut reconnaître les progrès enregistrés ici et là, je ne dis pas que le Gouvernement a tout bien fait, non ! Il y a des endroits où le Gouvernement a eu des performances, et d'autres où il a eu des difficultés mais il ne faut pas, pour des raisons de politique politicienne, venir dire à la face du monde que cela va de mal en pis, je ne crois pas que cela aille de mal en pis.

Des variétés ne disparaissent pas. Je pense que la vocation de l'I.S.R.A. est beaucoup plus affirmée aujourd'hui qu'elle ne l'était avant parce que l'I.S.R.A. permet au Gouvernement de distribuer des semences qui n'existaient pas avant il y a un type de riz appelé Nerica qui est distribué même au Saloum, qu'on peut mettre comme cela n'importe où et qui pousse. L'année dernière, il y a beaucoup de paysans qui ont semé le Nerica dans des endroits où il n'y a jamais eu de riziculture et il y a une espèce comme cela sur le « niébé », le mil, le maïs, etc. Je ne pense pas, ingénieur agronome que vous êtes, que vous puissiez venir dire devant une assemblée composée en majorité de gens qui viennent du monde rural que l'agriculture va de mal en pis, je ne le crois pas. Sinon dites-moi la spéculation dont la production a assumé une baisse entre 2000 et maintenant ! Dites le moi en termes de quantité et on va vous répondre.

L'honorable député Doudou WADE, président du groupe parlementaire, m'a interpellé sur beaucoup de sujets. Quelle politique de presse ? Comment rendre la presse responsable, etc. ? Je pense qu'à l'occasion des états généraux de la presse nous pourrions revenir sur tous ces sujets-là. Si pour l'IRD réclamée par les enseignants, le Gouvernement a réglé le problème, il n'a pas appelé le paiement qui a été effectué, paiement de l'IRD. C'est une prime de soutien que nous avons payé. Nous avons payé une prime de soutien parce que même si un instituteur ne fait pas de recherche au sens universitaire entendu, on doit quand même le soutenir parce qu'il fait ces fiches, il va aller consulter un livre de grammaire, etc. Ce n'est pas cela la recherche, la recherche c'est autre chose et je pense que le professeur Amadou Tidiane Bâ qui est là peut parfaitement vous expliquer ce que signifie la recherche. Sur les médicaments dangereux nous allons prendre nos dispositions pour éliminer ces marchés clandestins ou ces produits sont vendus surtout,



comme je l'ai dit tout à l'heure, aux Pulaar et aux Diolas. Sur le secteur thonier comme vous le savez toutes les grandes entreprises qui étaient dans le secteur de la pêche sont aujourd'hui en difficulté parce que simplement leurs dirigeants ont mal géré ces sociétés. Il n'y a pas une autre explication. Avant l'an 2005, toutes ces structures fonctionnaient, Pêcherie et Froid du Sénégal, Africamer, la SNCDS ont été plombées parce que simplement l'argent a été pris par les dirigeants. La SNCDS faisait 20 milliards de chiffre d'affaires, mais son endettement est tel que, aujourd'hui, aucune banque ne va accepter de la renflouer et l'Etat disposant des 54% du capital envisage de la céder à un opérateur privé qui serait intéressé. S'agissant de BFS c'est une entreprise privée qui appartient à des privées. A un moment donné, on avait agité l'idée d'unifier la plateforme thonière mais, c'était comme si on cherchait à associer ou à engranger des carottes et des patates, parce que BFS est une société dont les capitaux sont essentiellement privés, 100% privés or, pour SNCDS il y avait 54% d'actions appartenant à l'Etat. Comment peut-on, sans avoir réglé le sort des capitaux de BFS, fusionner les 2 entités ? Donc, quand je suis arrivé à l'époque au ministère de l'Economie Maritime, je me suis dit que cela était impossible sauf maintenant à demander aux actionnaires de BFS de céder au franc symbolique leurs actions à l'Etat parce que ces actions n'avaient plus aucune valeur.

Monsieur le Président, l'honorable député Doudou Wade est revenu aussi sur les synergies qu'il faut créer pour signer l'armistice, je pense que c'est par le dialogue seulement qu'on arrive à une entente et à l'armistice. On va faire du dialogue, on va l'ériger en système de sorte que, avant même les problèmes, les ministres qui sont dans les différents secteurs puissent vraiment discuter avec les acteurs de leur système, de façon à prévenir les difficultés et les grèves.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Honorables députés,

Je pense avoir répondu à toutes les questions et je reste à votre disposition.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

S'agissant de la question qui est évoquée par notre collègue et à la quelle vous avez donné un accord de principe concernant le bilan annuel qu'on pourrait faire ensemble ici, c'est une question qui sera examinée selon nos procédures internes bien sûr permises par le Règlement intérieur pour que le bureau puisse se saisir. Ce que je peux dire, c'est que dans le principe nous sommes preneurs de tout ce qui peut renforcer le contrôle que nous exerçons sur le travail gouvernemental, cela est le principe sur lequel nous sommes d'accord et donc ce sera examiné dans cette perspective. Cela dit, il y a déjà sur la table des choses qui permettent d'aller encore plus vite, il y a une proposition sur la table du Président de l'Assemblée nationale, sur la périodicité des questions orales, des questions d'actualités où le Premier Ministre avec les Ministres concernés par les questions agitées viendraient tous les 15 jours devant la représentation nationale. C'est un exercice de contrôle beaucoup plus régulier, beaucoup plus rapproché. L'un n'empêchant pas l'autre cela sera examiné par le bureau. Donc, tout ce qui, encore une fois, nous permettra de jouer notre rôle de contrôle nous le ferons.

Encore une fois, merci Monsieur le Premier Ministre.

Chers Collègues, je rappelle que, pour le deuxième tour, le Groupe Parlementaire Libéral et Démocratique dispose de 40 minutes, le Groupe Parlementaire Démocratie et Progrès de 13 minutes et les Non-inscrits de 8 minutes.

J'ai ici la liste des orateurs inscrits :

Ibra DIOUF 5 mn

Mously DIAKHATE 3mn

Amath CISSE 1 mn

Oumar NDOYE 5 mn

Ameth Saloum BOYE 3 mn



El Hadji Mamour CISSE 2 mn

Seydou DIOUF 5 mn

Mbaye NIANG 2mn

Magatte KAMARA 2 mn

Mame Bousso SAMB 5mn

Ndèye Fatou TOURE 3 mn

Moustapha dit Djamil DIOP 1 mn

Iba Der THIAM 10 mn.

Aïssatou COULIBALY 2 mn

Oumar Khassimou DIA 2 mn

Doudou WADE 10 mn

Je rappelle que, conformément aux décisions de la conférence des Présidents, il n'y a pas de 3<sup>e</sup> tour. Donc, c'est le dernier tour et après, il y aura les réponses de Monsieur le Premier Ministre.

Je donne tout de suite la parole à notre collègue Ibra DIOUF pour 5 minutes.

### **MONSIEUR IBRA DIOUF**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter Monsieur le Premier Ministre des réponses pertinentes qu'il a fournies aux différentes interpellations, des réponses teintées également de courage inébranlable.

Monsieur le Premier Ministre n'a pas esquivé les questions et les réponses non plus, quelle que soit la vérité, nous avons admiré le ton et nous nous félicitons de l'engagement. Monsieur le Premier Ministre, soyez en félicité ! Je voudrais dire encore une fois, par rapport aux problèmes qui assaillaient le monde de l'éducation, que quelque part nous avons eu des difficultés avec l'harmonisation du système indemnitaire dans la fonction publique, dans sa globalité. Quand on

accorde l'indemnité de recherche au moyen secondaire, est-ce que le moyen secondaire général fait de la recherche ? Pourquoi on n'accorderait pas la même indemnité aux enseignants de l'élémentaire ? Je dois avouer en toute honnêteté aujourd'hui que, de tous les sous secteurs qui travaillent réellement, si on visite, revisite tous le système au premier plan, on trouvera les instituteurs parce que l'encadrement est un encadrement de proximité. Il y a le directeur qui est là, qui veille sur tout ce que doit faire l'enseignant pendant la journée, est-ce qu'il a corrigé ? Est-ce qu'il n'a pas corrigé ? Cela ne se fait pas au niveau du moyen secondaire général, donc il faut rendre à César ce qui appartient à César, vous allez commencer à donner dès lundi de fortes indemnités aux enseignants du supérieur, vous les avez données aux inspecteurs, ce corps d'élite, nous vous en félicitons, vous les avez aussi accordées aux enseignants du moyen secondaire général, il faut également que nous acceptions que c'était une revendication légitime et juste, et nous vous félicitons d'avoir dénoué cette crise-là en accordant effectivement cette indemnité aux enseignants de l'élémentaire.

Monsieur le Premier Ministre, j'ai évoqué la question de la sécurité, mais la sécurité c'est dans tous les domaines. Vous avez évoqué le problème des pharmaciens, malheureusement demain il paraît qu'ils vont fermer boutique et c'est très grave, nous sommes en insécurité, quand les pharmaciens arrivent, compte-tenu des agressions multiples dont ils font l'objet, à fermer boutique, c'est très grave. Monsieur le Premier Ministre, renforcez le dispositif de la sécurité ! Qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que nos forces de sécurité n'ont plus de personnels adéquats ou ne sont-elles pas dotées de suffisamment de moyens pour veiller sur la sécurité des personnes et des biens ? Voilà le sens de mon intervention par rapport à la sécurité. Mais, la sécurité aussi est sous-régionale, le Sénégal est pris aujourd'hui entre plusieurs cercles ou ceintures de feu pour parler comme les géologues : au sud, des narcotrafiquants ; au nord, nous sommes menacés par Al Qaïda même si on n'en parle pas, le nord du Mali, etc., mais c'est pourquoi je dis qu'il faut donner suffisamment de moyens à nos forces de sécurité pour veiller sur les personnes et également garantir l'intelligibilité de nos frontières.

Nous avons confiance en vous, Monsieur le Premier Ministre, sur la question du dialogue social également. Je transmettrai à mon ami, le



Ministre d'Etat chargé de la Fonction publique et des Organisations professionnelles, une lettre que les travailleurs d'Africamer m'ont adressé ce matin même parce qu'ils vivent une situation dramatique, 49 mois sans salaire, c'est difficile, ce sont des familles éclatées, des enfants qui quittent les établissements, il faut faire quelque chose, même si vous dites que c'est une société privée, nous sommes d'accord mais, le rôle d'un Etat est au-delà de la simple fonction publique, vous le savez mieux que moi, il faut aider ces travailleurs-là, il faut les secourir, les sécuriser. C'est cela également le sens de mon intervention et je le transmettrais aussi à Monsieur le Ministre d'Etat.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mously DIAKHATE pour 3 minutes.

### **MADAME MOUSLY DIAKHATE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

**(Intervention en oulof).**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Amath CISSE pour 1 minute. Il n'est pas là.

La parole est à notre collègue Oumar NDOYE pour 5 minutes.

### **MONSIEUR OUMAR NDOYE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez fait une excellente déclaration. Vos réponses ont été quasi parfaites et là, suivant votre propre règle, vous avez répondu à tout le monde, mais comme dans toute règle, il y a une exception, l'exception, eh bien, c'est moi-même. J'ai pas vu, ou entendu les réponses apportées à mes questions, mais ce n'était pas de votre faute, j'étais loin du micro, m'a-t-on dit, parce que j'ai la voix

cassée aujourd'hui, alors je vais y aller très vite. J'avais parlé des enfants violés, et par rapport à eux, j'avais demandé un conseil interministériel parce que le problème n'est pas seulement du ressort du Ministère de la Santé. J'avais parlé, pour les enfants violés et victimes d'agressions sexuelles, de dispositifs d'aide et d'accompagnement psycho-social.

J'avais également évoqué la question de la réforme hospitalière, en demandant effectivement qu'on réforme aujourd'hui cette réforme, parce Monsieur le Premier Ministre, vous savez que le problème qu'on a au niveau de la santé, c'est un réel problème d'accessibilité aux soins, et quand je dis accessibilité aux soins c'est l'accessibilité géographique comme l'accessibilité financière.

J'avais demandé également pour les enfants que la peine soit un peu plus corsée; donc, qu'on aille sur vingt-ans, je crois que votre Ministre d'Etat est tout à fait d'accord avec moi sur cette question-là.

J'avais également évoqué, Monsieur le Premier Ministre, le plan sésame en vous disant que les centres de santé étaient fatigués contrairement aux hôpitaux qui recevaient des avances de caisses, les centres de santé consultaient et recevaient de l'argent au bout de 8 mois, 9 mois ou 10 mois, ce qui est difficile très difficile de sorte que, aujourd'hui, les personnes âgées qui vont dans certains centres de Dakar que je connais sont refusées ou tout au moins, ne peuvent pas avoir de médicament.

J'avais évoqué, Monsieur le Premier Ministre, le VIH/SIDA, en parlant de la subvention de l'Etat qui, à mon sens, devrait être renforcée. Concernant également le VIH/SIDA, la féminisation de l'infection aujourd'hui, cela s'est inversé, trois personnes vivant avec le VIH sont aujourd'hui des femmes et il faudrait mettre en place un système qui va réduire la vulnérabilité de la femme face à cette pandémie. Donc, ceci est un impératif. Egalement, mettre peut-être l'accent sur la prise en charge et le suivi des 4 à 5 000 O.E.V., ces orphelins et enfants vulnérables qui sont là dans leur pays.

Monsieur le Premier Ministre, on évoque depuis quelques années la question des malades mentaux errants, vous connaissant très dynamique et très pragmatique, je suis sûr que vous y apporterez très vite une solution. Les malades mentaux errants sont dans Dakar, un peu



partout, non protégés, abandonnés par leur famille, on ne leur retrouve pas dans les hôpitaux, ils mangent dans les poubelles, marchent à pied nus, sont sous le vent, la pluie, le soleil et aujourd'hui, ils sont des citoyens comme tout un chacun, ce sont nos frères, nos cousins, nos sœurs et je crois que l'Etat a le devoir de les protéger. Il faut essayer de faire quelque chose très rapidement.

Comme nous nous occupons également de protection de l'enfant comme vous le savez, nous vous félicitons par rapport à tout ce qui a été fait au niveau de l'école, mais aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, le seul perdant, c'est l'enfant, les enseignants ont reçu leur salaire ; l'enfant, lui, a échoué à son examen, il a perdu une année ou il va perdre des années, alors, nous avons fait une proposition de loi; j'espère et je suis sûr que vous soutiendrez cette proposition de loi-là, qui dit que « le quantum horaire de neuf cent heures ou neuf cent cinquante heures sera désormais annuellement respecté» et là, je crois que c'est par rapport aux syndicalistes et à tout le monde. Cette proposition a été envoyée à tous les syndicats, je pense qu'ils l'ont agréée, votre ministre de l'éducation l'a également agréée. C'est dire tout simplement que l'Etat va prendre ses responsabilités pour que, à chaque année, les enfants puissent aller à l'école et avoir neuf cent heures d'enseignements, cela est simple. Maintenant, c'est à l'Etat et aux enseignants de se mettre autour d'une table et d'essayer de s'entendre. Je voudrais rapidement dire quelque chose sur les professeurs, parce qu'on a été interpellé. Je parle sous le contrôle de mon Recteur, le professeur Balla est là également ; enseignant à la faculté de médecine, de pharmacie et de stomatologie, donc, il est permis, de par des accords, d'avoir des...

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Ameth Saloum BOYE pour 3 minutes.

#### **MONSIEUR AMETH SALOUM BOYE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je félicite le Premier Ministre pour les réponses apportées... **(Passage en Wolof)**...

Ceci étant dit, Monsieur le Premier Ministre, concernant la Santé, vous avez donné des explications. Il faut qu'il y ait une réforme du système de la santé au Sénégal. Ensuite, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances a beaucoup fait régler le problème de la dette intérieure mais, il y a des problèmes de dettes et il faut poser les problèmes pour payer les bons impayés des paysans, les factures des transporteurs qui transportaient les semences, les intrants, les vivres de soudures et qui sont en instance, ce sont des problèmes qui doivent trouver solutions auprès de vous. Il y a le problème du transport aérien et de la diplomatie. Notre diplomatie, on s'en félicite. Véritablement, j'ai posé le problème parce que d'abord pour Air Sénégal International,...

**(Passage en Wolof)**...

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue El Hadji Mamour CISSE pour 2 minutes.

#### **MONSIEUR EL HADJ MAMOUR CISSE**

Je vous remercie, cher Collègue.

Monsieur le Premier Ministre,

**(Intervention en Wolof).**

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Seydou DIOUF pour 5 minutes.

#### **MONSIEUR SEYDOU DIOUF**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais très sincèrement féliciter Monsieur le Premier Ministre. Nous le disions, le discours qui a été servi a été un discours de très haute facture mais, nous avons constaté également la même aisance lorsqu'il



s'est agi de répondre aux questions des parlementaires que nous sommes et nous voulions vous remercier.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais, précisant un peu les attentes que j'avais encore dans le secteur de l'énergie, revenir un peu sur l'impérieuse nécessité qu'il y avait pour que l'équilibre financier de la SENELEC puisse être un équilibre durable. Je sais que l'Etat a mis beaucoup d'argent en termes de recapitalisation, de prise en charge d'un endettement mais je pense aujourd'hui que le moment est venu pour que cette société, à travers une rationalisation de ces charges de fonctionnement, puisse procéder à des économies. Il reste également important, en dépit de tous les efforts qui sont faits du point de vue de l'augmentation des capacités de production, que le projet de distribution de lampes à base de consommation annoncé depuis quelque temps puisse être mis en œuvre.

Monsieur le Premier Ministre, s'il est vrai que dans l'électrification rurale des résultats importants ont été obtenus que, aujourd'hui dans le département de notre Présidente Aïda MBODJ, à Ngoye, par exemple, que les populations se félicitent d'avoir accès à l'électrification rurale, qu'à Lamsar, les populations s'en félicitent, il n'en demeure pas moins que celles de Mbèye dans le département de Rufisque, celles de Tandième dans la communauté rurale de Ndiagianiao demandent encore à être connectées à l'électrification rurale.

Je pense que s'il y a un secteur de la vie nationale où, quelles que soient les difficultés, les choses ne doivent pas être bloquées, les investissements ne doivent pas arriver en retard, c'est en matière d'électrification rurale parce qu'il y a va de l'équité et de l'égal accès de tous les Sénégalais aux opportunités de développement économique et social.

Monsieur le Premier Ministre, nous ne doutons pas, avec votre engagement et l'engagement des hommes et des femmes qui vous accompagnent dans cette mission que Monsieur le Président de la République vous a confié, que le Sénégal d'ici quelques années verra encore plus d'avancées puisque c'est cela le sens de l'action politique. Lorsque nous prenons le pas de faire de la politique en tant qu'acteur politique, c'est pour exercer le pouvoir, ce n'est pas en cours de mandat

de transférer le pouvoir à des acteurs qui ne sont pas politiques parce que simplement on leur confère une présomption de compétence et personnellement, je ne doute pas que ce n'est pas parce qu'on est un acteur politique qu'on est incohérent et qu'on n'a pas les compétences pour assumer les destins du pays. Nous avons fait un choix, ce choix nous l'assumons. Nous pensons que l'Assemblée nationale est le lieu du débat républicain. Il n'est pas le seul lieu du débat républicain mais il est le lieu privilégié du débat républicain. Alors, que d'autres aient pris sur eux de ne pas venir à l'Assemblée nationale et pris la liberté de se retrouver quelque part pour réfléchir et qu'ils veuillent aujourd'hui penser que ce sont les conclusions de leurs réflexions qui doivent guider l'action publique, je suis désolé. En politique il y a des règles et quand on faillit à ces règles, ce sont des fautes politiques et en politique les fautes politiques on les paye.

Je vous remercie.

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mbaye NIANG pour 2 minutes.

#### **MONSIEUR MBAYE NIANG**

Monsieur le Premier Ministre, ... **(Passage en wolof)**... Des Sénégalais de la Diaspora, notamment des Etats-Unis et de la France ont activement participé aux travaux des assises nationales ... **(Passage en wolof)**...

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Magatte Kamara pour 2 minutes.

#### **MONSIEUR MAGATTE KAMARA**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,



J'ai apprécié vos réponses, elles sont justes et assez précises. Je voudrais donc poser ici une question simplement. Notre maternité africaine de l'hôpital Le Dantec est fermée depuis belle lurette. A l'époque, quand elle marchait, elle accueillait entre 30 et 40 accouchements par jour. Depuis qu'elle est fermée, il y a le désordre, c'est le premier point.

Deuxième point : je voulais simplement proposer qu'il y ait des assises de la santé. On a parlé des assises du Football, des assises de l'Education nationale, on a parlé même des assises de l'Economie. Il faudrait peut-être que, au niveau de la santé, l'on puisse faire venir tout le monde, réfléchir et essayer de trouver des solutions aux problèmes qui se posent pour qu'il n'y ait plus de grèves.

Je vous remercie.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue

La parole est à notre collègue Mame Bousso Samb pour 5 minutes.

### **MADAME MAME BOUSSO SAMB**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

**(Intervention en Wolof).**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye Fatou TOURE pour 3 minutes.

### **MADAME NDEYE FATOU TOURE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mame Bousso, il y a moins d'une semaine, le Tribunal de Dakar a condamné un Sénégalais de 23 ans à 10 ans d'emprisonnement pour avoir violé plusieurs mineures de moins de trois ans, c'est une affaire

dont j'ai eu à connaître, 10 ans c'est trop peu. Donc, Monsieur le Premier Ministre ... **(Passage en wolof)**... Je ne crois pas que vous ayez parlé quand même de manière sereine lorsque vous disiez tout à l'heure que la production, la productivité agricole n'avait pas connu de baisse. Je vous demande de vous référer aux rapports des différents ministres de l'agriculture et des ministres délégués au développement rural de 2007, 2008, même 2009 et vous verrez ; je pense que c'est un peu dans l'euphorie que vous avez dit qu'il n'y avait pas de baisse de la production agricole... **(Passage en wolof)**... Ceci étant dit, Monsieur Amadou Mactar Mbow en clôturant les assises disait: « la philosophie de la charte repose sur un juste milieu entre politique et économique car nous savons qu'il y a une bonne éthique, il n'y a de bonnes orientations économiques que dans un bon fonctionnement des institutions et dans une bonne éthique de Gouvernement. Car, il faut se méfier de tout politique qui peut être sujet à tant de turpitudes et de tout économique qui peut conduire à des dérives. » C'est vous dire que tout à l'heure vous avez parlé en politique, vous avez parlé, permettez-moi de vous le dire avec passion mais, les assises nationales ce n'est pas cela. Et, il a poursuivi en disant : « car, il nous faut un Etat organisé rompant avec l'improvisation et agissant selon un plan méthodique » et c'est très important... **(Passage en wolof)**... Le temps ne nous permet pas d'entrer dans les détails ... **(Passage en wolof)**... mais on a beaucoup à dire sur les violences. Cela fait 24 ans que nous sommes dans les violences. Il est vrai qu'il n'y avait pas autant de boom médiatique mais les violences ont atteint des proportions aujourd'hui démesurées et il faut prendre des mesures très rapidement parce que ce sont des choses qui empêchent les femmes....

Je vous remercie, Monsieur le Président.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Mamadou Moustapha dit Djamil Diop pour 1 minute.

### **MONSIEUR MAMADOU MOUSTAPHA DIT DJAMIL DIOP**

**(Intervention en wolof).**



## MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Iba Der THIAM pour 10 minutes.

## MONSIEUR IBA DER THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Beaucoup d'orateurs qui sont passés ici ont évoqué la question des assises pour toujours tenir un discours qui malheureusement est en déphasage par rapport à la réalité. Certains de ceux qui ont parlé n'ont pas suivi l'évolution du Sénégal au cours de ces dernières années parce qu'ils auraient autrement développés des arguments différents.

Le Sénégal n'a pas commencé à réfléchir sur la crise qui sévit dans le pays et sur les perspectives de sortie de crise avec l'avènement des assises. Il y a eu au cours des années passées pour ceux qui sont restés dans le pays, qui ont suivi ces réalités qu'ils n'ont jamais quittées et qui, indubitablement, ont participé à toutes les luttes qu'on y a menées, un certain nombre de repaire extrêmement important qu'il me semble important de rappeler. Déjà dès 1984 Pathé DIAGNE avait fait une publication dans les éditions Sankoré qui s'appelait « le Sénégal dans la crise économique et devenir démocratique », il abordait aussi les problèmes de la régionalisation. Ce document, il l'avait fait avec un certain nombre de cadres sénégalais parmi lesquels, il y avait les Majmouth DIOP, etc..

Dans les années qui ont suivies, tout le monde sait l'action qu'on a développée ici dans ce pays pour organiser la réflexion sur le plan politique quand nous étions dans la phase de conquête du pouvoir. Ce que la C.A. 2000, à l'époque, avait élaboré comme document et incontestablement beaucoup plus avancé que les conclusions des assises.

Le candidat Abdoulaye WADE en 1999, précisément au mois de mai, a élaboré un document qui, en réalité, a été conçu par un groupement qui se trouve être basé en France, avec son aide pour définir sa politique ainsi que sa vision qui, au plan de la réflexion et de l'analyse, allait beaucoup plus loin que les assises. L'U.R.D-FAL a lancé un appel à la concertation nationale assorti d'un document de référence pour indiquer les axes vers lesquels la réflexion devrait être organisée, ce document était beaucoup plus loin que les assises. Il y a eu ensuite le candidat de la CDP-Garabgi qui, à l'occasion des élections de 1993, a élaboré un programme de Gouvernement infiniment plus avancé que les assises. Il s'y ajoute que nous avons eu au Sénégal à mener un certain nombre d'activités de la plus haute importance, c'est le cas par exemple de la réflexion qui a été organisée autour du document stratégique pour la lutte contre la pauvreté et qui a donné l'occasion à tous les secteurs du pays, à la société civile et à tous les segments du mouvement associatif de se réunir, de se concerter et d'agir en commun pour élaborer un document qui ne laisse de côté rien, absolument rien.

Si on met bout à bout ces différents éléments et si on les compare à ce qu'on appelle la charte de bonne gouvernance, il est sûr et certain que les assises marquent un recul par rapport à tous ces documents que je viens d'indiquer.

### **[Applaudissements].**

Je n'en veux pour preuve que le fait que dans un document de bonne gouvernance où il n'existe même pas la mention du statut de l'opposition, aucune mention sur le droit de manifestation, aucune mention sur l'aide à la presse, aucune mention sur la dimension genre, aucune mention sur les syndicats, aucune mention sur les financements de la presse, aucune mention sur l'éthique journaliste, on parle de la déontologie mais on laisse de côté l'éthique, aucune mention sur le NEPAD, aucune mention sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, aucune mention sur les infrastructures, on parle à peine de la politique de l'eau presque rien sur le monde paysan, presque rien sur le domaine maraîcher, on ignore les eaux et forêts, on ne dit rien sur la mobilité urbaine, les états généraux de l'éducation et de



la formation ne sont même pas mentionnés, on ne dit rien sur l'habitat, on ne dit rien sur le dialogue inter-religieux et le dialogue interculturel, on ne dit rien sur la paix, la compréhension internationale, on ne dit rien sur la tolérance, on ne dit rien sur la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, on ne dit rien sur les USA d'Afrique, quelle nouveauté, un tel document peut-il être présenté ?

Certes, parmi les noms qu'on a évoqués, des gens qui ont travaillé dans ce document, on connaît de grandes personnalités mais, que s'est-il passé pour qu'ils n'aient pas tenu compte de la complexité du problème et nous sortir un document qui fasse référence ? Car celui-là ne fait pas référence, il ne le fait pas et je dis que, si nous devons nous articuler à ce document pour définir les perspectives d'avenir du Sénégal, dans le court et le moyen terme, nous aurions reculé au lieu d'avancer; aujourd'hui, nous avons des ambitions plus importantes. Pour le FESMAN qui vient d'être renvoyé, le Président WADE s'est assigné des objectifs qui dépassent de loin ce que les assises sont en train de faire. On est en train de recentrer l'homme Africain dans ces préoccupations essentielles en mettant en avant la notion de permanence, la résistance en Afrique. Le Président WADE décomplexe l'homme africain en prouvant qu'il a de tout le temps été debout et qu'il ne s'est jamais couché et comme il a été tout le temps debout, c'est un individu qui doit avoir la possibilité de discuter à part entière avec tout le reste du monde, en le regardant de face et sans baisser la tête. Cela n'a pas de prix. En essayant de réfléchir sur l'apport de l'Afrique à la science et à la technologie, il va nous prouver que notre continent est à la base de la création dans tous les domaines. Toutes les populations du monde qui, aujourd'hui, sont apparues, qu'elles soient jeunes, qu'elles viennent de Chine, du Japon, qu'elles soient en Inde, à Angkor, en Asie, en Amérique, elles viennent toutes d'Afrique et étaient originellement noires ; c'est cela que l'ADN permet de mettre en exergue comme nouvelle donnée scientifique qui porte que c'est nous les noirs qui sommes à la base, n'est-ce-pas, de l'humanité et que c'est à travers nous que les autres races se sont constituées par un phénomène de mutation qui s'est opéré à la suite des changements climatiques et environnementaux.

Que, également, on nous demande de réfléchir sur le rôle que les Africains ont joué dans l'avènement du monde libre en participant à la défaite du nazisme, à celle du fascisme, à celle du militarisme et en participant à toutes les batailles qui ont eu pour finalité l'homme, la défaite de l'apartheid, la défaite du colonialisme, c'est une façon de nous donner une place dans le monde qui représente beaucoup plus que ce que j'ai lu dans le document des assises.

Voilà les véritables enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Voilà les questions fondamentales qui vont permettre aux nouvelles générations africaines de se doter d'un viatique qui les armera pour qu'ils puissent participer à part entière à la marche du monde. Ce n'est pas une activité de vengeance, on ne cherche à faire du mal à personne, on ne cherche à culpabiliser personne mais nous avons joué un rôle dans l'histoire et nous voulons que ce rôle soit connu et reconnu, qu'il soit enseigné et que partout dans le monde on sache que nous sommes ceux sans qui la terre ne serait pas la terre comme disait Césaire.

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata COULIBALY pour 2 minutes.

#### **MADAME AISSATA COULIBALY**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

(Intervention en ouolof).

#### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Oumar Khassimou DIA pour 2 minutes.

#### **MONSIEUR OUMAR KASSIMOU DIA**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, je n'aime pas polémiquer. Je ne fais pas la politique politicienne. J'agis ma pensée et je pense mon action, je suis républicain. Et les latins disent : « Le sage n'affirme rien qu'il ne puisse



prouver. » C'est vous-même, dans votre rapport, à la page 5, qui avez donné la situation. Vous avez dit que le taux de croissance passe de 5% à 1, 2 %. Qu'est-ce qui supporte le taux de croissance dans un pays où plus de 70 % sont des paysans. Vous avez donné la réponse et plus loin vous dites : « Il n'est fait aucun doute que chaque Sénégalais, chaque sénégalaise sait aujourd'hui les moments difficiles que nous traversons, pas de politique de triche, c'est une réalité ». Moi, je suis d'un village très reulé du Sénégal, sans les expatriés nous serions aujourd'hui dans une situation difficile, pourquoi cela, parce que le bassin arachidier qui comprend les deux zones agro-écologiques du Sénégal, le nord et le sud, leur seule culture rentable c'est l'arachide et la production arachidière à l'époque était de plus d'un million de tonnes. Aujourd'hui, regardez les recensements ! Je parle sous le contrôle des responsables, cela a chuté. Et, vous distribuez aujourd'hui des variétés tout venant. La 55 437 du nord, la fleur 11 du nord, vous l'envoyez au sud, qu'est-ce que vous récoltez ? Vous récoltez de la paille. L'arachide c'est la culture motrice du Sénégal, cela prend une bonne partie de la population du bassin arachidier...

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Doudou Wade, pour 10 minutes. C'est le dernier intervenant.

### **MONSIEUR DOUDOU WADE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Très chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, j'ai bien écouté vos réponses et je voudrais exprimer ma réaction par rapport à un certain nombre de secteurs ; mais très brièvement, pour ne pas rappeler de mauvais souvenirs, je voudrais dire à mon collègue qui m'a précédé ici, que je ne pense pas que puisse arriver encore dans ce Sénégal du 21<sup>e</sup> siècle, qu'un Gouvernement ait comme intrant de la poudre pour saupoudrer le



paysan, vous avez été Ministre de l'Agriculture et vous avez été conseiller d'un premier Ministre qui a été Ministre de l'agriculture, quelle en est votre responsabilité ?

Monsieur le Premier Ministre, sur l'arachide, nous ne pouvons pas aujourd'hui en 2009 subir la tyrannie de l'agriculture, 1.500.000 tonnes... **[Inaudible]**... Ou pour quelle destination ? L'arachide, l'huile d'arachide est-elle consommée sur le plan mondial ? A quoi cela sert de produire, pour ne pas mettre dans la production ? Je pense que ce qui est fait dans la diversification des cultures, c'est cela qui est important. Comment, quand il n'y a pas d'arachide, le paysan peut à partir du «niébé», du sésame, du melon et d'autres produits mener sa vie ? Là, les exemples sont concrets.

Sur la pêche, Monsieur le Premier Ministre, vous n'avez pas répondu aux financements qui ont été donné au secteur thonier. Et, je voudrais rappeler ici, pour ceux qui nous écoutent, notamment aux organisations patronales et principalement aux propriétaires de PFS, que le FPE a... **[Inaudible]**... de l'argent dans ce secteur et je lui demande, dès l'instant que nous avons pu solder la dette intérieure, est-ce qu'il a pu solder sa dette avec le FPE ? Les droits appellent les obligations et une responsabilité.

Monsieur le Premier Ministre, sur certaines entreprises privées, c'est pour la première fois, dans ce Sénégal que nous avons obtenu depuis la neuvième législature qu'un Gouvernement prend sur lui la responsabilité d'aller ressusciter des sociétés privées qui sont en agonies et leur injecter l'argent du contribuable, c'est une faveur qui a été faite à certaines entreprises de la place. Et, je voudrais rappeler ici le financement et la bonne gouvernance. Je pense qu'il faudrait en parler. Nous avons parlé de l'OCI. Nous sommes très heureux que des agences puissent venir ici rendre compte. Rendre compte est un acte de bonne gouvernance. Nos prédécesseurs ne l'ont pas fait et je voudrais rappeler que, dans ce secteur, Monsieur le Premier Ministre, vous ne le l'avez pas dit. Le Parti Socialiste a eu à signer des accords avec des Russes, j'étais dans le secteur. Le Président Daouda FAYE, Vice-président du Sénat était organisateur du Dakar 92. On pêchait. On prenait l'argent dans les sacs, on allait au Palais pour le remettre entre les mains d'Ousmane Tanor DIENG. L'enquête a été faite, on a découvert des



chèques signés par lui, reconnus par lui, par le Premier Ministre Habib THIAM ; quand vous avez maintenant une agence qui vous organise une OCI et qui vient vous rendre compte, il faut s'en réjouir.

Monsieur le Premier Ministre, sur l'invitation qui a été faite par notre collègue Mously DIAKHATE, nous allons plus loin. Nous avons déposé sur la table de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale une proposition de loi invitant le Gouvernement à être présent, le Premier Ministre et son équipe au moins deux fois par mois pour rendre compte à la représentation nationale. Et, Monsieur le Premier Ministre, très chers collègues, je voudrais rappeler pour la bonne circonstance et au sujet de votre déclaration de politique générale dont quelqu'un disait qu'elle ne sert à rien, que nous allons mettre en place un comité de suivi au niveau de la Commission des finances et des affaires économiques pour, étape après étape, poursuivre vos actions dans le cadre de votre déclaration.

Monsieur le Premier Ministre, sur la loi de règlements, nous aurions préféré, comme certains pays l'ont fait, voter une loi d'amnistie et dire de telle année à telle année zéro. Mais on a beaucoup fait, on a rattrapé beaucoup de retards. Il reste maintenant, comme vous l'avez précisé, que les projets sont au niveau de la Cour des comptes.

Sur le Sport, je ne partage pas le point de vue de certains collègues. Il faut quand même se souvenir des beaux instants que nous avons vécus avec l'Equipe nationale de football. Nous n'avons pas gagné de coupe du monde mais, nous avons été en quart de finale de la coupe du monde et c'est important. Nous avons été finaliste de la coupe d'Afrique à Bamako et surtout il ne faut pas oublier, le Sénégal de Youssou NDIAYE et d'El Hadji Malick SY Souris a gagné la médaille d'Or aux jeux de Dakar et a été finaliste aux jeux d'Abidjan. Il ne faut pas fermer ces parenthèses, le Football par moment nous a valu d'importantes satisfactions.

Monsieur le Premier Ministre, sur la Presse et la démocratie : la Presse, le droit de presse, le droit d'informer, d'informer juste, appelle à une responsabilité. La presse est une activité commerciale que le Gouvernement veut soutenir parce qu'elle participe à l'éducation citoyenne des Sénégalais. Mais, Monsieur le Premier Ministre, la responsabilité de jeter l'anathème sur tout le monde, d'injurier les gens,



de faire ce qu'on veut sous la conduite de certains hommes de presse, dans des capitales où nous n'avons pas la présence de journalistes, je pense que, comme dans l'industrie pharmaceutique, il est important dans le capital des sociétés de prêt qu'on puisse rouvrir un pourcentage qui est légué aux journalistes parce qu'il s'agit de leur profession et les journalistes veulent qu'on leur rende leur profession.

Monsieur le Premier Ministre, le débat sur la presse ne peut pas se faire sans l'application des conventions collectives. Nous tous politiques, quand nous faisons des conférences de presse, les agents de presse qui viennent nous voir dans nos bureaux, dans nos réunions, nous avons un peu pitié des conditions dans lesquelles on les met. Il appartient aux hommes de presse de prendre en charge le respect de l'application des dispositions conventionnelles en payant les salaires qu'il faut, en donnant les moyens de travail, en les assistant sur le plan de la sécurité et de l'IPM, sinon, ce sont eux-mêmes qui vont avilir la presse alors qu'ils sont dans la presse et ils s'enrichissent dans la presse.

Monsieur le Premier Ministre, sur la Jeunesse, le Président de la République a effectivement eu à doter le FNPJ de douze milliards de francs CFA. Cet argent est entre les mains des adultes et notre collègue Moussa SY a raison, il faut que ces sociétés, l'UNACOIS, d'autres structures, les femmes politiques, les hommes politiques qui détiennent cet argent de la jeunesse le remboursent. Il faut que des dispositions soient prises pour que cet argent revienne aux jeunes.

Monsieur le Premier Ministre, sur le rôle des parlementaires et de votre majorité : la déclaration de politique générale devant notre auguste Assemblée, lieu de privilège du débat politique est un moment fort intéressant de notre démocratie par une confrontation des programmes de la majorité et de l'opposition mais vous vous êtes rendu compte aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, que l'opposition n'a pas de programme à vous proposer, comme cela a été fait récemment avec l'ANOCI, on nous a demandé les prix des dattiers. Monsieur le Premier Ministre, votre message a été bien entendu, compris et entre en droite ligne avec le programme du Président de la République Abdoulaye WADE, agréé par les sénégalais lors des élections présidentielles de 2007. Avec le programme, continuons à bâtir le Sénégal ! Vous nous invitez à l'action, au concret pour prendre en charge les préoccupations



des Sénégalais dans un contexte de crise internationale, au tout ou rien, au jusqu'au boutisme, vous nous appelez à la vérité comme disait Jaurès, il faut dire la vérité et oser la dire.

Je vous remercie et bonne route.

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, cher Collègue.

La liste des orateurs est épuisée.

Je vous remercie chers collègues.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez la parole.

### **MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, je vous remercie.

L'honorable député Ibra DIOUF est revenu sur le problème de l'IRD. Je dois quand même lui dire que dans le moyen secondaire il n'y a pas d'IRD ; dans le moyen secondaire le gouvernement ne paie pas d'IRD, encore que le moyen secondaire n'est pas l'élémentaire parce que pour devenir professeurs d'enseignement moyen, il faut un bac+3 au moins, pour enseigner dans le secondaire il faut un bac+4 ou parfois + 5, par contre pour être dans l'élémentaire, il suffit d'avoir le bac+1an ou parfois le BFEM et aller suivre une formation à l'EFI. Je n'ai rien contre les instituteurs mais l'administration est ainsi structurée. On a des cadres, des cadres moyens et puis on a des travailleurs qui sont à d'autres échelles et de ce point de vue-là, ce n'est pas parce qu'on paye à un inspecteur 150 000 frs qu'on doit payer à un autre fonctionnaire le même montant ou faire la comparaison entre ce qui est perçu par un inspecteur, par un professeur et par un instituteur. Ce n'est pas la même chose. Vous savez, si vous allez à l'ENAM, il y a une formation de cycle A et une formation de cycle B, ils n'ont ni le même statut ni les mêmes revenus à la sortie. Donc, nous savons bien tous les efforts fournis par les enseignants pour transmettre des connaissances à nos enfants mais, que chacun reste dans son rôle. Le Gouvernement est là pour tous les travailleurs mais chacun doit percevoir les indemnités à la mesure de sa formation.

Je pense que vous avez raison, il conviendra d'accroître les moyens mis à la disposition des forces de police et de gendarmerie pour davantage sécuriser les personnes et les biens. C'est vrai, il y a une recrudescence ou en tout cas la presse nous rend compte de violences exercées sur les personnes et sur les biens, donc le Gouvernement va désormais activer beaucoup plus les services de police et de gendarmerie dans le cadre de la prévention. Comme vous le savez de temps en temps il arrive que la police et la gendarmerie dans une action conjointe organise des rafles et le résultat est toujours impressionnant. Nous allons les multiplier pour sécuriser davantage les Sénégalais.

S'agissant des travailleurs d'Africamer : Africamer n'est pas encore déclarée en faillite, au contraire, Africamer a un régime assez hybride. Les travailleurs, du point de vue de la loi ne sont pas licenciés mais, ils n'accèdent pas dans les locaux d'Africamer qui sont fermés parce qu'il n'y a plus d'activités. Il y a quelques mois, devant les difficultés récurrentes et aussi les revendications récurrentes des travailleurs, nous avons estimé qu'on pouvait, en accord avec l'employeur, faire vendre de la ferraille qui se trouvait à l'intérieur de l'usine. C'était pour régler un problème ponctuel. Il y a un dock flottant qui est là-bas, en accord avec l'employeur, nous avons aussi pu obtenir de lui qu'il accepte de laisser à la disposition des travailleurs ce dock qui travaille tous les jours et les produits qui sont tirés de l'exploitation sont affectés à ces travailleurs.

Moi, je leur ai proposé une solution radicale, je leur ai demandé d'aller chercher un avocat pour obtenir la mise en liquidation de la société, pourquoi pas ? Pourquoi ils sont là à côté d'autres créanciers ? Certainement, pour obtenir que toute vente éventuelle de l'entreprise puisse produire comme effet le paiement de l'intégralité de ce qui leur est dû. On leur a rappelé cela 1 000 fois. J'ai obtenu qu'ils soient en face de Monsieur Gabrieli. Chaque fois, on leur fait croire à un lendemain enchanteur alors qu'ils sont toujours là en attente de ce lendemain qui n'arrive pas et qui n'arrivera certainement pas. Donc, je pense, en tant à la fois qu'honorable député et responsable syndical, vous pouvez donner des conseils dans ce sens-là pour qu'on trouve une solution définitive à Africamer. Ils sont dans l'attente d'un mécène, d'un bailleur de fonds qui



va mettre son argent dans un puits sans fond. Essayez de mettre votre argent dans un puits sans fond et vous verrez!

Alors, l'honorable député Mously DIAKHATE a évoqué le cas des travailleurs du Soleil... **(Passage en Wolof)**...

C'est vrai, tout à l'heure je n'ai pas répondu aux questions posées par l'honorable député Oumar NDOYE qui nous a interpellés sur les violences exercées sur les enfants et les femmes. Je pense que le Ministère de la Justice est en train de voir les voies et moyens de faire du viol un crime parce que ... **(Passage en Ouolof)**...

Donc, devant la recrudescence du phénomène des viols exercés sur des enfants, le Gouvernement va étudier la possibilité de faire du viol un crime parce que c'est effectivement un crime.

Je pense qu'il y a un préalable, les commissions vont se réunir avec toutes les parties prenantes et Monsieur le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux m'a dit que les commissions sont d'ailleurs réunies donc, je pense qu'il ne reste plus peut être qu'à saisir l'Assemblée nationale pour une modification du code de procédure pénale et du code pénal.

Alors, par rapport aux mesures qui sont prises quand il y a des cas de viol, les actions menées portent sur l'application de la loi, les juges ne lésinent pas sur les sanctions; quand c'est un viol qui n'est pas aggravé, sur un majeur, le minimum de la peine c'est deux ans; parfois quand c'est un viol aggravé ou en groupe ou sur une personne qui a moins de 13 ans, c'est dix ans minimum. Donc, la loi est déjà très sévère par rapport à ce délit. Mais, on va encore aggraver les sanctions qui sont prévues et les enfants qui sont victimes de viol sont accueillis au centre GUINDI par des psychologues, des assistants sociaux et les soins appropriés leur sont prodigués. Il y a un médiateur social qui intervient pour leur retour dans leur foyer.

Pour les malades mentaux errants aussi, je crois que nous allons prendre les dispositions qu'il faut pour essayer de les interner dans les structures appropriées et prévues à cet effet.

Sur le plan sésame, c'est vrai ! Le plan sésame était un petit peu plombé mais les paiements ont commencé à être réalisés et je pense que nous allons progressivement arriver à purger les dettes de ce programme de

façon à obtenir qu'ils puissent redémarrer sans beaucoup de difficultés parce que tout le monde a apprécié justement sa mise en place et son utilité aussi pour les personnes du troisième âge.

L'honorable député Ameth Saloum BOYE propose la réforme du système de santé. Je pense qu'on va arriver à la réforme de la santé. Le tout est d'arriver à rationaliser les moyens et aussi à faire en sorte que les personnes malades puissent bénéficier des soins qu'il faut et à moindre coût.

Je dois d'ailleurs répondre, de ce point de vue-là, à l'honorable député Aïssata COULIBALY pour lui dire que même si les soins sont payants dans les hôpitaux, les personnes indigentes sont quand même prise en charge. Je pense qu'un indigent doit produire un certificat d'indigence pour bénéficier gracieusement de certaines prestations. Dans tous les cas de figure, chaque fois que le cas s'est présenté, le Ministère de la Santé a pris en charge les personnes dont l'état nécessitait des soins.

L'honorable député Ameth Saloum Boye est revenu aussi sur la fermeture de l'agence de Saoudia-air. Comme vous le savez un détournement assez important s'est produit à la compagnie Saoudia, ils ont fermé boutique et sont partis. Mais dernièrement, ils nous ont demandé la possibilité de faire un vol Djeddah-Tunis-Dakar et le ministère des transports aériens a autorisé cela. Je pense que les avions de la Saoudia vont revenir à Dakar. Pour le problème de salaires des agents du Soleil, on va voir. Pour la baisse du prix du riz, nous allons étudier la possibilité. Si c'est possible on le fera mais comme vous le savez, on a de bonnes perspectives. En tout cas, avec cette GOANA 2 si nous avons une bonne production pour le riz local, il est évident que le prix du riz va baisser surtout que le prix du riz est fixé en fonction justement de l'offre et de la demande sur le marché.

L'honorable député El Hadji Mamour CISSE est revenu sur la relance économique en mettant au centre de l'activité l'entreprise. Je pense que la morosité économique qu'on connaît aujourd'hui, nous vient des chocs exogènes que notre économie subit de plein fouet. C'est vrai, nous ne maîtrisons pas tous les facteurs. Aujourd'hui, chaque fois que le prix du baril de pétrole augmente, cela a un impact sur ce qu'il faut dépenser pour acheter cette quantité-là, parce qu'en général les quantités sont



statiques, on importe les mêmes quantités parce que les besoins nationaux en général ne bouge pas beaucoup. Mais quand le prix du baril passe de 50 à 100 dollars, figurez-vous un peu l'impact que cela produit sur ce que nous pouvons dépenser. Il en est de même aussi du prix des céréales, malheureusement. C'est progressivement qu'on arrivera à réduire les quantités de céréales que nous importons mais pour l'instant on est obligé de supporter et même de soutenir ces importations-là, ne serait-ce que pour éviter que cela impacte sur le budget des ménages. C'est vrai, je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il faut ajouter de la valeur à nos produits agricoles pour accroître leur propre valeur parce que l'arachide transformée produite a beaucoup plus de valeur que l'arachide vendue en coque ou simplement en graine. Donc, le Gouvernement y travaille, ce n'est pas pour rien qu'on a mis l'accent, lors de la mise en place de ce Gouvernement-là, sur la transformation des produits agricoles parce que nous voulons effectivement donner plus de valeurs aux produits agricoles en y adjoignant une valeur ajoutée. Qu'est-ce qu'il faut faire pour reconstituer le capital semencier ? Je pense que le capital semencier est en train d'être reconstitué. Il faut d'abord que la recherche fasse sortir d'autres espèces qui pourront accroître les rendements mais il faut aussi, comme on le fait chaque année, diversifier les variétés et la somme totale de toutes ces variétés créées nous aidera à mettre en place un capital semencier constitué de bonnes graines parce qu'il ne s'agit pas seulement de mettre n'importe quelle graine. Il s'agit de sélectionner les graines qui doivent composer le capital semencier. L'Etat participe à hauteur de 40.000 tonnes, nous avons évalués ce capital à 120.000 tonnes l'Etat maintenant, la différence est apportée par les privés.

L'honorable député Seydou DIOUF est revenu sur la nécessité d'équilibrer la SENELEC. Je pense que nous l'avons annoncé dans la déclaration de politique générale, il y a un procès de restructuration de la SENELEC et ce projet, à terme, devrait déboucher sur une économie de 22 milliards de FCFA qui sera réinjecté dans des investissements qui réduiront les factures des consommateurs. Sur l'électrification rurale aussi, des projets très importants sont en train d'être menés et il suffit de parcourir le Sénégal pour savoir que le nombre de villages électrifiés aujourd'hui est plus important que les villages qui étaient électrifiés avant, on est obligé malheureusement de dire ce qui se passait avant et



ce qui se passe aujourd'hui parce que les gens nous poussent aussi à le dire, nous ne pouvons pas écouter des gens à longueur de journée nous dire que vous êtes des... **(Passage en Wolof)**....

**[Applaudissements].**

L'honorable député Pape Magatte KAMARA propose l'organisation d'une concertation sur la santé ; je pense que le secteur de la Santé, avec les problèmes qu'il connaît en ce moment, nécessite que tous les acteurs se mettent ensemble pour réfléchir sur les voies et moyens de sortir de cette crise parce qu'il y a une crise des hôpitaux. Il y a beaucoup de moyens qui sont mis dans les hôpitaux mais personnes ne sait où passe ces moyens-là, parce qu'il y a encore des malades, des réclamations. L'hôpital de Kaolack par exemple n'a pas de scanner, l'hôpital de Tambacounda n'en a pas. Il n'y a que 5 scanners au Sénégal installés à Dakar (précisément à l'hôpital Principal, à le Dantec, au CTO), à Ziguinchor, à Thiès ; il n'y en a pas d'autres à travers le Sénégal.

Récemment, vous avez vu à Tambacounda qu'il y a eu des bébés siamois, je suis sûr que s'il y avait un scanner à Tambacounda les médecins auraient découvert dès le départ que ces bébés-là étaient des siamois et auraient pris les dispositions qu'il fallait. Donc, nous travaillons à doter toutes les structures sanitaires de moyens mais auparavant, il faut évaluer et il faut des concertations à mon avis.

L'honorable député Mame Bousso SAMB est revenue sur tout ce qui a été fait pour les femmes et je suis d'accord avec vous honorable député qu'on doit faire encore beaucoup plus qu'on a fait jusque-là. Je suis d'accord avec vous qu'il faut prendre les dispositions pour que ces violences qui sont exercées sur les enfants, les violences sexuelles en général, soient prévenues et qu'on les sanctionne sévèrement, comme je l'ai rappelé tantôt, par l'aggravation des peines qui sont prévues.

Les grèves de la faim, comment faire pour les éviter... **[Passage en Wolof]**...

L'Etat doit régler en dernier les problèmes des citoyens. On va davantage prévenir ces choses-là et demander surtout que le Conseil national du dialogue social continue à jouer ce rôle d'intermédiaire et de structure chargée de régler ces différends.



Honorable député Ndèye Fatou TOURE... **[Passage en Wolof]**...

L'honorable député Doudou WADE est revenu sur les financements qui avaient été accordés à des dirigeants d'entreprises de pêche en difficulté. Je pense que c'est la réalité. Le FPE finance souvent la SNCDS qui a besoin de cash pour... **[Passage en Wolof]**... Je pense, Monsieur le Président, honorables députés, qu'on va auditer davantage le FNPJ et entreprendre des moyens de récupérer l'argent qui a été prêté à des particuliers par le FNPJ. Je pense que Monsieur le Ministre de la Jeunesse va s'y engager et dans les prochains jours vous en saurez quelque chose.

Honorables députés, je voudrais vous remercier et prier Dieu de nous donner les moyens d'arriver à réaliser les ambitions que nous avons pour le Sénégal. Je vous remercie beaucoup.

**[Applaudissements].**

### **MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre,

Madame, Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique,

Mes Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Deux Institutions de la République, le Gouvernement et l'Assemblée nationale viennent de se conformer à l'article 55 de la Constitution qui prévoit la Déclaration de Politique Générale, séquence importante de notre vie démocratique.

Cette obligation constitutionnelle a permis au Gouvernement de faire connaître à la Représentation nationale son programme dans les principaux domaines de la vie politique, économique et sociale.

En l'examinant, notre Assemblée a exercé un contrôle *a priori* de l'action gouvernementale.

**Monsieur le Premier Ministre,**

Votre exposé donne une indication claire de la situation du Sénégal aux plans économique et social en même temps qu'il précise les stratégies mises en œuvre afin de répondre aux attentes légitimes de nos compatriotes.

Personne ne peut sérieusement en douter, vous avez tenu à restituer la vision de Son Excellence, Monsieur le République, Maître Abdoulaye WADE.

En juriste averti, vous savez qu'une lecture correcte de nos règles et pratiques républicaines consacre la primauté institutionnelle du Chef de l'Etat dont la vision innerve l'ensemble des actions du Gouvernement.

Les premiers signaux de votre démarche propre révèlent que vous prenez l'exacte mesure de vos responsabilités d'homme d'Etat, tout en maintenant un contact privilégié avec les populations.

C'est le trait dominant de votre style, irrigué par la franchise et le pragmatisme.

**Monsieur le Premier Ministre,**

J'encourage et je félicite chacun des membres de votre Gouvernement, une équipe qui rassemble l'expérience et le talent.

Par ma voix, l'Assemblée nationale leur souhaite une réussite à la hauteur des ambitions qu'ils nourrissent pour notre pays.

**Mes Chers Collègues,**

Les exigences du moment, au demeurant communes à tous les pays, appellent des sénégalais un engagement conséquent et lucide.

Pour cette raison, la qualité de votre écoute et la conviction qui a animé vos interventions constituent une nouvelle preuve de votre vigilance patriotique par rapport aux préoccupations de nos compatriotes.



Je vous adresse mes vives félicitations pour la belle image de l'Assemblée que vous envoyez à tous nos concitoyens qui nous ont accordé leur bienveillante attention.

Dans sa mission traditionnelle de contrôle des politiques publiques, les débats de ce jour me confortent dans l'idée que la Représentation nationale est en parfaite adéquation avec cette nécessité impérieuse.

Nous la traduirons encore en actes, lors des visites de terrain que nous effectuerons pendant cette période d'intersession.

Le Bureau a déjà examiné ce dossier : les zones et les sites sont identifiés, les responsables et les rapporteurs des missions seront incessamment désignés.

**Monsieur le Premier Ministre,**

Dans les meilleurs délais, ce programme vous sera communiqué.

Nous attendrons de vos Représentants et de vos services dans les régions un appui pour sa correcte exécution.

Dès maintenant, nous vous exprimons notre gratitude pour les instructions qu'il vous plaira de leur donner à cette fin.

**Mes chers Collègues,**

Je vous remercie et vous félicite pour la disponibilité dont vous aurez à faire montre afin de bien conduire ces missions.

**-4-**

#### **Fin de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare close la première session extraordinaire de l'année 2009 de l'Assemblée nationale.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée.